

# Rapport du Conseil de sécurité

1<sup>er</sup> août 2010-31 juillet 2011

Assemblée générale Documents officiels Soixante-sixième session Supplément n° 2

### Assemblée générale

Documents officiels Soixante-sixième session Supplément n° 2

## Rapport du Conseil de sécurité

1<sup>er</sup> août 2010-31 juillet 2011

#### Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*.

### Table des matières

Chapitre		Pag
	Introduction	1
	rtie apportant à toutes les questions examinées par le Conseil de sécurité gane responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales	
I.	Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	41
II.	Déclarations prononcées ou publiées par le Président du Conseil de sécurité entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	45
III.	Communiqués officiels publiés par le Conseil de sécurité entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	47
IV.	Séances du Conseil de sécurité tenues entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	51
V.	Rencontres entre les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police tenues entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	79
VI.	Séances tenues par les organes subsidiaires du Conseil de sécurité entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	80
VII.	Rapports annuels des organes subsidiaires du Conseil de sécurité publiés entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	83
	A. Rapports annuels des comités	83
	B. Rapports annuels des groupes de travail	83
VIII.	Rapports des groupes d'étude et instances de surveillance publiés entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	84
IX.	Rapports sur les missions du Conseil de sécurité publiés entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	85
X.	Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin pendant la période du 1 <sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011	86
XI.	Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités pendant la période du 1 <sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011	88
XII.	Rapports du Secrétaire général publiés entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	89
XIII.	Exposés succincts du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité était saisi entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	94
XIV.	Notes du Président du Conseil de sécurité publiées entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	95

	XV.	7. Récapitulatifs mensuels des travaux du Conseil de sécurité établis par ceux qui en ont assuré la présidence entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011					
Questi		rtie aminées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la sécurité internationales					
	1. Questions concernant la situation au Moyen-Orient						
		A. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	97				
		B. La situation au Moyen-Orient	102				
		1. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	102				
		2. Force intérimaire des Nations Unies au Liban et résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité	103				
		3. Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	107				
		4. Résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité	108				
		5. Autres questions concernant la situation au Moyen-Orient	108				
	2.	La situation à Chypre	109				
	3.	La situation concernant le Sahara occidental	111				
	4. La situation au Timor-Leste						
	5.	Opérations de maintien de la paix des Nations Unies.					
	6.	La situation au Libéria	113				
	7.	La situation en Somalie	115				
	8.	Questions concernant la situation dans l'ex-Yougoslavie	118				
		A. La situation en Bosnie-Herzégovine	118				
		B. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité	118				
		C. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	119				
9. Tribunal international chargé ou d'autres violations graves du Rwanda et les citoyens rwa		Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994	121				
	10.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	122				
		Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994	122				
	11.	La question concernant Haïti	123				

12.	La situation au Burundi			
13.	La situation en Afghanistan			
14.	La situation en Sierra Leone.			
15.	La situation dans la région des Grands Lacs			
16.	La situation concernant la République démocratique du Congo			
17.	La situation en République centrafricaine			
18.	Le sort des enfants en temps de conflit armé			
19.	Las	situation en Guinée-Bissau	134	
20.	La j	protection des civils en période de conflit armé	135	
21.	Les	femmes et la paix et la sécurité	136	
22.	Exp	oosé du Président de la Cour internationale de Justice	137	
23.		oosé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération Europe	137	
24. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)			138	
	A.	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	138	
	B.	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	138	
	C.	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	138	
	D.	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	138	
	E.	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	139	
	F.	Mission des Nations Unies au Libéria.	139	
	G.	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire	139	
	Н.	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti	139	
	I.	Mission des Nations Unies au Soudan.	140	
	J.	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	140	
	K.	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad	140	
25.	Mei	naces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme	141	
26.	Exp	osés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité	144	
27.	La situation en Côte d'Ivoire			
28.	Mission du Conseil de sécurité			
29.	Région de l'Afrique centrale			
30.	Non-prolifération des armes de destruction massive			

	31.	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan	151
	32.	Consolidation de la paix après les conflits	155
		A. Questions générales	155
		B. Développement de l'appareil institutionnel	155
	33.	La situation concernant l'Iraq.	156
	34.	Menaces contre la paix et la sécurité internationales	158
	35.	Non-prolifération.	159
	36.	Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest	161
	37.	Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée	162
	38.	Lettre datée du 22 novembre 2006 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	163
	39.	Maintien de la paix et de la sécurité internationales	164
		A. Veiller à ce que le Conseil de sécurité joue un rôle effectif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.	164
		B. Interdépendance de la sécurité et du développement	164
		C. Incidences de l'épidémie de VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales	164
		D. Incidence des changements climatiques	165
	40.	La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région	166
	41.	Paix et sécurité en Afrique	167
	42.	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales	169
	43.	Lettre datée du 18 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies	170
	44.	La situation en Libye.	171
	45.	Lettre datée du 6 février 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies	176
Troisièn Autres o	_	rtie ons examinées par le Conseil de sécurité	
	1.	Rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale.	177
	2.	Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice.	177
	3.	Admission de nouveaux membres	177
	4.	Documentation, méthodes de travail et procédure du Conseil de sécurité	178
	5.	Recommandation relative à la nomination du Secrétaire général	179

#### Quatrième partie Comité d'état-major 181 Travaux du Comité d'état-major ...... Cinquième partie Questions portées à l'attention du Conseil de sécurité mais que celui-ci n'a pas examinées en séance au cours de la période considérée Communications concernant la question Inde-Pakistan ..... 183 Communications concernant la question des îles de la Grande-Tumb, de la Petite-Tumb 183 et d'Abou Moussa ..... 3. Communications concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït ..... 184 4. Communications concernant la situation dans le Haut-Karabakh et les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ..... 185 187 Communications concernant la situation en Géorgie 188 7. Communications concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie ..... 189 Communications concernant les relations entre le Cameroun et le Nigéria 189 8. 9. Communication concernant les armes légères. 189 Promotion et renforcement de l'état de droit dans le cadre des activités de maintien 10. de la paix et de la sécurité internationales..... 189 190 11. Communications concernant la non-prolifération des armes de destruction massive . . . . . . Communications concernant la paix et la sécurité en Afrique (Kenya) ..... 190 12. Communications concernant la lettre datée du 4 juin 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/281), et d'autres questions 191 Communications concernant la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité ...... 191 Communications concernant le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé 192 des questions de sécurité en Afrique centrale ..... Communication concernant le rôle des accords régionaux et sous-régionaux dans la mise 192 en œuvre de la responsabilité de protéger ..... 17. Communications concernant la Communauté d'États indépendants.... 192 18. 192 19. 193 193 20. 193 21. Communications concernant l'Organisation de la coopération islamique ..... Communication concernant le Sommet de Kiev sur l'utilisation sûre et innovante 22. de l'énergie nucléaire ..... 193

	23.	Communication concernant les relations entre le Costa Rica et le Nicaragua	194
	24.	Communication concernant les relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique	194
	25.	Communications concernant Bahreïn	194
	26.	Communication concernant la Seconde Guerre mondiale	194
Sixième			
Iravaux		organes subsidiaires du Conseil de sécurité	
	1.	Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies	195
	2.	Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée	196
	3.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	197
	4.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994	199
	5.	Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées	201
	6.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste.	202
	7.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	204
	8.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	204
	9.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	205
	10.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	207
	11.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	208
	12.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	209
	13.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	210
	14.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	210
	15.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	211
	16.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	212
	17.	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	213
	18.	Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix.	214
	19.	Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique	215
	20.	Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004).	217
	21.	Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé	217

22.	Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure	218
23. Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux		218
Appendices		
I.	Liste des membres du Conseil de sécurité en 2010 et 2011	220
II.	Nom des représentants, représentants adjoints, suppléants et chargés d'affaires accrédités auprès du Conseil de sécurité	221
III.	Présidents du Conseil de sécurité.	236
IV.	Communications du Président du Conseil de sécurité et du Secrétaire général reçues entre le 1 <sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011	237

#### Introduction

Au cours de la période à l'examen, la charge de travail du Conseil de sécurité a continué d'augmenter. Le Conseil a tenu 231 séances officielles, dont 204 publiques, a adopté 68 résolutions et 30 déclarations du Président, et a fait 67 déclarations à la presse.

Le Conseil a consacré nombre de ses activités et de ses efforts à l'Afrique, et examiné en particulier les situations de conflit, notamment prévalant en Côte d'Ivoire, en Somalie et au Soudan. Il a conduit deux missions en Afrique, en octobre 2010 et en mai 2011. Il a accordé une très grande attention à la situation au Soudan et s'est intéressé de près également au référendum sur l'indépendance du Soudan du Sud organisé en janvier, puis à l'accession à l'indépendance de la République du Soudan du Sud et à son admission au sein de l'Organisation. La situation au Darfour est restée un sujet de préoccupation. Le Conseil a aussi réagi face à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire.

L'évolution de la situation en Afrique du Nord et dans le monde arabe depuis janvier 2011 a également figuré au rang des priorités du Conseil qui, face à la situation en Libye, a adopté à l'unanimité la résolution 1970 (2011) puis la résolution 1973 (2011). Le Conseil a par ailleurs suivi l'évolution de la situation dans la République arabe syrienne et au Yémen.

Le Conseil a examiné régulièrement les situations d'après conflit, notamment au Burundi, en Guinée-Bissau, en République centrafricaine et en Sierra Leone. Pour la première fois, les présidents des formations de pays de la Commission de consolidation de la paix ont adressé une déclaration conjointe au Conseil, préconisant le renforcement de leur collaboration. Le Conseil a modifié le mandat de plusieurs opérations de maintien de la paix et certains régimes de sanctions. La Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad et la Mission des Nations Unies au Soudan ont été dissoutes.

Le Conseil a continué d'examiner mois après mois la situation au Moyen-Orient, notamment la question palestinienne. Il a surveillé de près l'application de la résolution 1701 (2006). En Asie, il a surveillé la situation en Afghanistan, en Iraq, au Népal et au Timor-Leste. La Mission des Nations Unies au Népal a pris fin le 15 janvier 2011. Le Conseil a continué d'accorder une attention particulière aux efforts de stabilisation en Haïti après le séisme qui a dévasté le pays en janvier 2010, et aux élections

présidentielles. En Europe, il a continué de suivre la situation en Bosnie-Herzégovine et à Chypre, et de recevoir et d'examiner les rapports trimestriels du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Les membres du Conseil avaient des points de vue différents concernant le statut du Kosovo.

Différentes questions thématiques, générales et intersectorielles, telles que la protection des civils dans les conflits armés, les enfants et les conflits armés, les femmes, la paix et la sécurité, ou encore la consolidation de la paix, ont été d'autres priorités du Conseil.

La question de la non-prolifération des armes de destruction massive a elle aussi figuré en bonne place dans l'ordre du jour.

L'adoption des résolutions 1988 (2011) et 1989 (2011) a été une étape importante pour ce qui est non seulement de renforcer le dialogue politique en Afghanistan mais aussi de contrer la menace que représentent pour la paix et la sécurité internationales Al-Qaida et ses entités affiliées et d'accroître l'efficacité des sanctions ciblées dans le cadre de procédures plus équitables et plus transparentes.

Le Conseil de sécurité a continué d'améliorer ses méthodes de travail, notamment en rendant ses débats et ses consultations plus interactifs. Ses membres sont convenus qu'il serait utile pour leurs travaux d'abréger les déclarations liminaires faites par la présidence en début de séance, de continuer d'utiliser plus souvent les services de visioconférence pour s'informer de la situation sur le terrain, et de tenir des consultations plus souples et plus ouvertes, notamment en ayant moins fréquemment recours aux listes d'orateurs, sachant que tous les membres du Conseil ne tiennent pas nécessairement à s'exprimer sur toutes les questions à l'examen. Le Conseil a également cherché à mettre davantage à profit le point de l'ordre du jour intitulé « Questions diverses » pour examiner des questions d'actualité et s'est efforcé d'accroître la transparence de ses travaux.

Les membres du Conseil sont également convenus de renforcer la contribution de celui-ci à la prévention des conflits, notamment en consacrant plus de temps à cette question, en mettant en place un système d'exposé mensuel présenté par le Département

des affaires politiques et en mettant davantage à profit les réunions de haut niveau pour examiner des questions d'actualité. Ils ont aussi décidé d'un commun accord de réfléchir aux moyens de redynamiser les consultations informelles comme celles organisées selon la formule Arria.

Le 17 juin 2011, par sa résolution 1987 (2011), le Conseil a recommandé à l'Assemblée générale de nommer M. Ban Ki-moon Secrétaire général de l'Organisation pour un second mandat de cinq ans.

Par sa résolution 1999 (2011) du 13 juillet 2011, il a recommandé à l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud à l'Organisation.

#### Afrique

#### Burundi

Le Conseil a suivi de manière régulière l'évolution de la situation au Burundi. Le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) a succédé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 au Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB).

Le 9 décembre 2010, le Conseil a entendu des comptes rendus sur la situation au Burundi présentés par le Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du BINUB, Charles Petrie; le Représentant permanent de la Suisse et Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, Paul Seger; et le Ministre burundais des relations extérieures et de la coopération internationale, Augustin Nsanze. S'appuyant sur le rapport du Secrétaire général (S/2010/608), le Représentant exécutif a recommandé de remplacer le BINUB, dont le mandat arrivait à échéance le 31 décembre 2010, par une présence plus limitée de l'ONU. Le Conseil s'est félicité des efforts de la Commission de consolidation de la paix qu'il a invitée à poursuivre son engagement.

Par sa résolution 1959 (2010) adoptée à l'unanimité le 16 décembre 2010, le Conseil a prié le Secrétaire général de créer le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), par une présence réduite des Nations Unies, pour une période initiale de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il a demandé que le BNUB concentre l'appui qu'il fournira au Gouvernement burundais sur les actions suivantes : renforcer l'indépendance, les capacités et les cadres juridiques des institutions nationales essentielles,

promouvoir et faciliter le dialogue entre les acteurs nationaux, appuyer la lutte contre l'impunité et promouvoir et protéger les droits de l'homme. Le Conseil a également prié la Commission de consolidation de la paix de lui fournir des avis.

Le 2 février 2011, la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi, Karin Landgren, a présenté un exposé au Conseil, dans le cadre d'un dialogue interactif informel auquel ont également assisté le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix et le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies, Zacharie Gahutu. Le Conseil a examiné les priorités du mandat du BNUB et encouragé une coopération étroite entre ce dernier et la Commission de consolidation de la paix.

Le 17 mai, le Conseil a entendu des exposés présentés par la Représentante spéciale, le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix et le Représentant permanent du Burundi. La Représentante spéciale a souligné les efforts déployés par le Gouvernement burundais pour lutter contre l'impunité et améliorer la situation générale des droits de l'homme. Le Burundi avait besoin d'un appui continu pour consolider durablement la paix et la sécurité. Les membres du Conseil ont été informés que la transition du BINUB au BNUB et la réduction correspondante des effectifs de la mission devraient être achevées au 1er juillet 2011.

## Tchad, République centrafricaine et sous-région

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Conseil a procédé au retrait de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), en application de sa décision visant à mettre fin au mandat de la Mission comme l'avait demandé le Tchad en janvier 2010. Il s'est félicité de l'amélioration des relations entre le Tchad et le Soudan, qui avait facilité la stabilisation de la région. La situation humanitaire demeurait préoccupante.

Le 10 août 2010, les membres du Conseil ont examiné en consultations plénières les conséquences éventuelles du retrait de la MINURCAT. Le Ministre centrafricain des affaires étrangères était présent. Le même jour, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINURCAT, Youssef Mahmoud,

a présenté au Conseil un exposé sur le dernier rapport en date du Secrétaire général concernant la Mission. Au cours des consultations qui ont suivi, le Conseil a examiné les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine, qui restaient instables. Les membres du Conseil se sont félicités des efforts déployés par les Gouvernements tchadien et centrafricain pour améliorer la protection des civils et du personnel humanitaire, et ont invité le Tchad à garantir l'efficacité et la viabilité du Détachement intégré de sécurité (DIS). Ils sont convenus de la nécessité d'éviter que ne se crée un vide sécuritaire après le retrait de la MINURCAT.

Le 20 octobre, le Représentant spécial a présenté un exposé au Conseil et loué le travail accompli par la Force conjointe Tchad/Soudan de surveillance des frontières. En consultations plénières, les membres du Conseil sont convenus de la nécessité d'aider la République centrafricaine à déployer des forces supplémentaires. Ils ont accueilli avec satisfaction l'amélioration des relations entre le Tchad et le Soudan, fondamentale pour la stabilisation de la région. Le 21 octobre, le Représentant spécial du Président tchadien pour la MINURCAT a présenté au Conseil, lors d'un dialogue informel interactif, une à jour des ressources nécessaires Gouvernement tchadien pour appuyer le DIS après le retrait de la MINURCAT.

Le 8 décembre, le Conseil a entendu des exposés présentés par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, Sahle-Work Zewde, et par le Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent de la Belgique, Jan Grauls. Ces exposés portaient essentiellement sur la situation politique en République centrafricaine au cours de la période conduisant aux élections présidentielles et législatives.

Le 14 décembre, en consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé sur le retrait de la MINURCAT présenté par le Représentant spécial, qui a indiqué que toutes les responsabilités de la Mission avaient été transférées au DIS. Le 20 décembre, le Conseil a adopté une déclaration de son Président (S/PRST/2010/29) rendant hommage à la contribution de la MINURCAT et rappelant l'engagement du

Gouvernement tchadien d'assumer l'entière responsabilité de la sécurité et de la protection de la population civile dans l'est du Tchad. Le Conseil a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, le 30 avril 2011, des progrès réalisés dans l'est du Tchad en ce qui concerne la protection des civils. Il a également encouragé la République centrafricaine, le Tchad et le Soudan à renforcer leur coopération aux fins de sécuriser leurs frontières communes.

Le 13 mai 2011, après le retrait de la MINURCAT, le Conseil a entendu au cours des consultations un exposé sur la situation des civils au Tchad présenté par la Secrétaire générale ajointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice pour les secours d'urgence, Valerie Amos. Il a noté que le retrait de la Mission n'avait pas eu de répercussions sur la sécurité au Tchad même si la situation humanitaire demeurait inquiétante.

Le 7 juillet, lors de consultations plénières, la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du BINUCA, Margaret Vogt, et le Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix ont présenté des exposés au Conseil. Ils ont tous les deux insisté sur le fait que le pays connaissait encore de graves problèmes qui pourraient avoir des répercussions dans toute la région.

Dans une lettre datée du 30 août 2010 (S/2010/457), le Conseil s'est félicité de l'intention du Secrétaire général de créer un bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à Libreville. Le 23 février 2011, en consultations plénières, les membres du Conseil ont souligné l'importance d'une approche régionale de la prévention des conflits et invité le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à Libreville à faciliter la coordination entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), les organismes des Nations Unies et d'autres organisations régionales. Le Bureau a été mis en place le 2 mars 2011 pour une période initiale de deux ans et son mandat sera réexaminé après 18 mois d'exercice.

#### Côte d'Ivoire

Le Conseil a continué d'examiner la situation en Côte d'Ivoire, dans l'optique des efforts de consolidation de la paix et de réconciliation déployés par le pays pour sortir de la crise qui a suivi les

élections, et compte tenu de la précarité des conditions de sécurité, en particulier dans l'ouest du pays, et des élections législatives imminentes.

Le 28 septembre 2010, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire et Chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), Choi Young-Jin, sur les préparatifs des élections présidentielles du 31 octobre 2010. Le Conseil a adopté une déclaration à la presse, dans laquelle il a pris note de la certification de la liste électorale définitive par le Représentant spécial, exhorté les parties prenantes ivoiriennes à organiser, comme elles s'y étaient engagées, le premier tour des élections le 31 octobre, et souligné que les parties devaient faire régner le calme. Rappelant son intention de contribuer à la sécurité avant, pendant et après le scrutin, le Conseil a adopté à l'unanimité, le 29 septembre, la résolution 1942 (2010), par laquelle il a autorisé l'augmentation provisoire des effectifs militaires et de police de l'ONUCI pour une période d'une durée maximum de six mois.

Lors de consultations tenues le 14 octobre, le Conseil a entendu un exposé fait par la Représentante permanente du Brésil, Maria Luiza Ribeiro Viotti, en sa qualité de Présidente du Comité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire. Elle a mis en lumière les principales conclusions figurant dans le rapport du Groupe d'experts et passé en revue les activités menées par le Comité depuis son dernier exposé, qui datait du 15 avril 2010.

Par sa résolution 1946 (2010), adoptée à l'unanimité le 15 octobre, le Conseil a notamment prorogé jusqu'au 30 avril 2011 les mesures imposées par la résolution 1572 (2004) et les mesures imposées par la résolution 1643 (2005). Il a souligné qu'il était prêt à imposer des sanctions ciblées à l'encontre des personnes dont on aurait établi qu'elles menaçaient le processus de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, attaquaient l'ONUCI et ses partenaires ou entravaient leur action, ou étaient responsables de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le Conseil a prorogé le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 30 avril 2011.

Le 3 novembre, le Représentant spécial a informé le Conseil, par visioconférence depuis Abidjan, du déroulement du scrutin, précisant que les élections s'étaient déroulées dans des conditions pacifiques. Lors des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil se sont mis d'accord sur une déclaration à la presse, dans laquelle ils se sont félicités de la tenue des élections du 31 octobre et ont demandé instamment à toutes les parties prenantes de faire en sorte que le processus électoral puisse être mené à son terme de façon démocratique, pacifique et transparente, et à tous les candidats d'accepter les résultats qui seraient proclamés et certifiés par la voie des mécanismes établis.

Par sa résolution 1951 (2010), adoptée à l'unanimité le 24 novembre, le Conseil a décidé d'autoriser le Secrétaire général à transférer à titre temporaire des renforts de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) à l'ONUCI, afin de renforcer les capacités disponibles lors du deuxième tour des élections. Le Conseil a adopté une déclaration à la presse, dans laquelle il a exhorté les deux candidats et tous les dirigeants politiques à adopter une attitude calme et pacifique tout au long du processus électoral, et réaffirmé qu'il apporterait un soutien sans réserve à l'ONUCI dans l'exécution de son mandat.

Le 2 décembre, le Représentant spécial a tenu, depuis Abidjan, une séance d'information à l'intention du Conseil. Celui-ci a adopté une déclaration à la presse, dans laquelle il a salué la tenue, le 28 novembre 2010, du deuxième tour des élections présidentielles, et relevé que, selon le bilan qu'en avait fait le Représentant spécial, le processus s'était déroulé de manière démocratique.

Lors de consultations plénières tenues le 8 décembre, le Conseil a adopté une déclaration à la presse, dans laquelle il a renouvelé son soutien au Représentant spécial. Le Conseil a salué les efforts déployés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des pays de la région pour aider à préserver la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire.

Le 16 décembre, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy. Dans une déclaration à la presse, le Conseil a condamné les actes de violence, en particulier ceux dirigés contre des civils en Côte d'Ivoire, et a prévenu tous les auteurs de tels actes qu'ils en seraient tenus responsables.

Après un exposé, en consultations privées, fait par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, le Conseil a adopté à l'unanimité, le 20 décembre, la résolution 1962 (2010), dans

laquelle il a exhorté tous les acteurs ivoiriens à respecter les résultats du scrutin, attendu que la CEDEAO et l'Union africaine avaient reconnu en M. Alassane Ouattara le Président élu de la Côte d'Ivoire. Le Conseil a, en outre, reconduit jusqu'au 30 juin 2011 le mandat de l'ONUCI, décidé que l'Opération maintiendrait son effectif autorisé de soldats et de policiers, autorisé le Secrétaire général à prolonger jusqu'au 31 mars 2011 le déploiement temporaire du renfort et à prolonger de quatre semaines au plus le redéploiement temporaire de la MINUL à l'ONUCI, et prorogé jusqu'au 30 juin l'autorisation qu'il avait donnée aux forces françaises de soutenir l'ONUCI. Le Conseil a également condamné les attaques répétées perpétrées contre des civils et rappelé qu'il importait que l'ONUCI remplisse sa mission de protection des civils. Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil se sont dits profondément préoccupés par la poursuite des violences en Côte d'Ivoire, y compris des attaques armées dirigées contre l'ONUCI.

Lors de consultations plénières tenues le 5 janvier 2011, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Dans une déclaration à la presse faite le 10 janvier, le Conseil a dit appuyer les efforts déployés par l'Union africaine et la CEDEAO pour rechercher un règlement pacifique de la crise, a déploré le maintien du blocus de l'Hôtel du Golf et a demandé instamment à Laurent Gbagbo de le lever immédiatement, comme il l'avait promis.

Par sa résolution 1967 (2011), adoptée à l'unanimité le 19 janvier, le Conseil a autorisé le déploiement de militaires supplémentaires à l'ONUCI jusqu'au 30 juin 2011, la prorogation jusqu'au 30 juin capacités militaires 2011 des et policières supplémentaires autorisées la résolution par 1942 (2010), et la prorogation de quatre semaines au plus du redéploiement de la MINUL à l'ONUCI. Le 16 février, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1968 (2011), dans laquelle il a autorisé la prorogation de trois mois au plus du transfert, à titre temporaire, de la MINUL à l'ONUCI.

Lors de consultations plénières tenues les 3 et 11 mars, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et adopté des déclarations à la presse, dans lesquelles il s'est dit profondément préoccupé par l'escalade de la violence, il a exhorté l'ONUCI à

utiliser tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de la tâche qui lui incombait, en particulier celle de protéger les civils, et a réitéré son soutien aux efforts consentis par l'Union africaine et la CEDEAO pour régler le conflit. Il a également salué la décision, adoptée le 10 mars 2011 par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, de reconnaître en Alassane Ouattara le Président de la Côte d'Ivoire.

Le 25 mars, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Atul Khare, dans lequel celui-ci a dénoncé des attaques armées lancées contre les civils à Abidjan et dans l'ouest du pays. Le 30 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1975 (2011), dans laquelle il a exhorté toutes les parties et tous les acteurs ivoiriens à respecter la volonté du peuple et l'élection d'Alassane Dramane Ouattara à la présidence de la Côte d'Ivoire. Il y a également rappelé qu'il avait autorisé l'ONUCI à utiliser tous les moyens nécessaires pour protéger les menacés d'actes de violence physique imminente, y compris pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile. Il a en outre décidé que cinq personnes inscrites sur la liste figurant à l'annexe de la résolution, y compris Laurent Gbagbo, seraient soumises aux mesures concernant les opérations financières et les voyages imposées dans la résolution 1572 (2004).

Le 4 avril, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, qui l'a informé de l'évolution de la situation sur le terrain après qu'il eut demandé à l'ONUCI de prendre les dispositions nécessaires, avec l'aide des forces françaises, pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile. Lors de consultations plénières tenues le 8 avril, le Conseil a entendu un autre exposé du Secrétaire général adjoint. Les membres du Conseil se sont dits gravement préoccupés par la détérioration de la situation à Abidjan. Le 11 avril, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint. Celui-ci lui a fait savoir que les forces fidèles à Laurent Gbagbo avaient attaqué des civils à Abidjan, des patrouilles de l'ONUCI et le quartier général de l'Opération, ainsi que l'Hôtel du Golf à Abidjan. Il a en outre informé le Conseil que les forces loyales au Président Ouattara avaient arrêté Laurent Gbagbo le jour même et l'avaient placé en détention.

Le 13 avril, le Conseil a entendu des exposés par visioconférence du Représentant spécial du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint aux affaires

humanitaires et de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navanethem Pillay. Le Représentant spécial a mis en lumière les principales difficultés auxquelles se heurtait la Côte d'Ivoire. Le Secrétaire général adjoint a fait le bilan de la situation humanitaire qui y régnait. La Haut-Commissaire a mis le Conseil au fait de la situation relative aux droits de l'homme. Dans des consultations plénières, le Conseil a adopté une déclaration à la presse, dans laquelle il s'est félicité de ce que le Président Ouattara soit désormais en poste et en mesure d'assumer toutes ses responsabilités de Chef d'État. Le Conseil a salué l'appel à la justice et à la réconciliation lancé par le Président Ouattara et sa décision de créer une Commission Dialogue, vérité et réconciliation, et a encouragé le Gouvernement ivoirien à collaborer étroitement avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire instaurée par le Conseil des droits de l'homme.

Le 19 avril, le Conseil a entendu un exposé de la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004). Par sa résolution 1980 (2011), adoptée à l'unanimité le 28 avril, le Conseil a reconduit jusqu'au 30 avril 2012 les mesures imposées par les résolutions 1572 (2004), 1946 (2010) et 1975 (2011) et les mesures imposées par la résolution 1643 (2005). Il a décidé de faire le bilan à mi-parcours des mesures reconduites, au plus tard le 31 octobre 2011, en vue éventuellement de les modifier, de les lever ou de les maintenir avant l'échéance du 30 avril 2012. Il a également prorogé jusqu'au 30 avril 2012 le mandat du Groupe d'experts.

Le 13 mai, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1981 (2011), dans laquelle il a prorogé jusqu'au 31 juillet 2011 le mandat de l'ONUCI et autorisé à proroger jusqu'au 30 juin 2011 le redéploiement temporaire des effectifs concernés de la MINUL à l'ONUCI. Il a prié le Secrétaire général de lui présenter, le 15 juin 2011 au plus tard, une analyse actualisée des dispositions régissant la coopération intermissions et des recommandations à ce sujet.

Le 18 juillet, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial qui s'appuyait sur le dernier rapport du Secrétaire général, en date du 24 juin 2011 (S/2011/387). Dans les consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont salué le rapport et souligné la nécessité de retrouver un climat de stabilité et de réconciliation nationale, au vu, en particulier, des

élections législatives qui devaient se tenir prochainement.

Par sa résolution 2000 (2011), adoptée à l'unanimité le 27 juillet, le Conseil a prorogé le mandat de l'ONUCI jusqu'au 31 juillet 2012. Il a décidé que l'effectif de l'Opération resterait le même et a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport d'étape avant la fin de l'année 2011 et un rapport final sur la situation, au plus tard le 30 juin 2012.

#### République démocratique du Congo

Le Conseil a continué de surveiller de près la situation en République démocratique du Congo, des élections présidentielles et parlementaires étant prévues en novembre 2011. Au vu des difficultés que la République démocratique du Congo rencontrait alors qu'elle entrait dans une phase de stabilisation et de consolidation de la paix, le Conseil a souligné la nécessité d'établir une collaboration stratégique avec l'ONU.

Le Conseil a condamné le 18 août 2010 l'attaque meurtrière perpétrée contre la Mission l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et demandé que ses auteurs soient poursuivis avec célérité. Le 26 août, un représentant du Département des opérations de maintien de la paix a informé le Conseil de viols collectifs qui auraient été commis en août 2010 par des éléments de groupes armés. Les membres du Conseil ont approuvé la décision de dépêcher le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix en République démocratique du Congo pour établir les faits et évaluer les moyens de renforcer la protection des civils.

Le 7 septembre, le Conseil a entendu des exposés du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix et de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Margot Wallström, qui ont indiqué que, si la responsabilité de la protection des civils incombait en premier chef aux autorités échecs étaient également nationales, certains imputables à la MONUSCO. Le Sous-Secrétaire général a proposé des mesures visant à améliorer les moyens d'action de la Mission et recommandé des sanctions ciblées à l'encontre des auteurs des incriminés. La Représentante spéciale a souligné la nécessité d'obtenir en temps réel des informations suffisamment fiables pour justifier une intervention et

d'offrir une formation adaptée aux forces de maintien de la paix pour les rendre mieux à même de protéger les civils. Le Conseil a rappelé qu'il était fermement résolu à lutter contre l'impunité. Il a exhorté le Gouvernement de la République démocratique du Congo à faire en sorte que les coupables répondent de leurs actes.

Le 17 septembre, le Conseil a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2010/17) dans laquelle il a prié instamment le Gouvernement de la République démocratique du Congo de poursuivre les coupables en toute célérité et impartialité, et de fournir une assistance effective aux victimes d'atteintes sexuelles tout en se déclarant prêt à envisager toutes mesures appropriées contre les auteurs. Le 14 octobre, la Représentante spéciale lui a présenté un nouvel exposé sur sa visite en République démocratique du Congo, en soulignant la nécessité de mettre fin à l'impunité et appelant une nouvelle fois le Conseil à renforcer le volet consacré aux violences sexuelles dans les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo.

Le 15 octobre, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la MONUSCO, Roger Meece, qui a souligné que la Mission avait renforcé son action visant à protéger les civils. Le 29 novembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1952 (2010), qui a reconduit le régime des sanctions jusqu'au 30 novembre 2011. Le rapport annuel du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) a été porté à l'attention du Conseil le 17 janvier 2011.

Le 7 février 2011, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo a informé le Conseil qu'un appui international était indispensable pour mettre un terme à la violence contre les civils et favoriser la tenue des élections. Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation devant la poursuite des violations des droits de l'homme. Ils ont réaffirmé leur volonté d'appuyer l'action visant à protéger les civils. Le Conseil a exhorté toutes les parties à assurer des élections libres et régulières.

Aux fins d'engager un dialogue entre l'ONU et le Gouvernement de la République démocratique du Congo sur des stratégies à moyen et long terme propres à consolider la paix, le Conseil a tenu le 18 mai 2011 un débat public. Il a entendu des exposés du Secrétaire général, de l'Administrateur assistant et Directeur régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement, du Directeur des opérations et de la stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique et du Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'ONU. Le Ministre congolais de la coopération internationale et régionale, Raymond Tshibanda, a fait une déclaration. Le Conseil une déclaration de son (S/PRST/2011/11), soulignant l'importance de quatre questions essentielles pour la stabilisation du pays, à savoir la paix et la sécurité, la tenue prochaine d'élections, la gouvernance et la consolidation des institutions, et le développement économique.

Le 9 juin, en prévision de la reconduction du mandat de la MONUSCO, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial, fondé sur le rapport du Secrétaire général en date du 12 mai 2011 (S/2011/298). Le Représentant permanent de la République démocratique du Congo a exprimé l'appui de son gouvernement à la prorogation du mandat de la MONUSCO pour une nouvelle période de 12 mois. Le 28 juin, par sa résolution 1991 (2011), adoptée à l'unanimité, le Conseil a prorogé jusqu'au 30 juin 2012 le mandat de la MONUSCO, en indiquant que la protection des civils devait être la priorité. En ce qui concerne le cycle d'élections en République démocratique du Congo, le Conseil a chargé la MONUSCO de fournir à partir de novembre 2011 un appui technique et logistique, à la demande des autorités congolaises. La Mission a été chargée en outre de continuer à soutenir les efforts de stabilisation et de consolidation de la paix en République démocratique du Congo.

#### Guinée-Bissau

Au cours de la période considérée, le Conseil a régulièrement examiné la situation en Guinée-Bissau. Il a également prié instamment la communauté internationale, y compris la Commission de consolidation de la paix et les organisations régionales telles que l'Union africaine, l'Union européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'accroître leur contribution politique et financière à l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue, qui

menacent la paix et la sécurité internationales en Guinée-Bissau et dans la sous-région.

Le 5 novembre 2010, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial pour la Guinée-Bissau et du Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la paix consolidation de la en Guinée-Bissau (BINUGBIS), Joseph Mutaboba, sur la situation dans le pays. Il a également entendu la Représentante permanente du Brésil, Maria Luiza Ribeiro Viotti, en sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et le Représentant spécial du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en Guinée-Bissau, Sebastião da Silva Isata. Ce dernier s'est dit inquiet de l'absence de progrès dans la réforme du dispositif de sécurité et dans la lutte contre l'impunité et le trafic de drogue. Il s'est félicité de la feuille de route conjointe de la CEDEAO et de la Communauté des pays de langue portugaise visant à appuyer la réforme des institutions de l'État du secteur de la sécurité. La Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a informé le Conseil des activités récentes de la formation.

Exprimant son inquiétude devant l'instabilité persistante en Guinée-Bissau, le Conseil a adopté à l'unanimité le 23 novembre la résolution 1949 (2010) dans laquelle il a prorogé jusqu'au 31 décembre 2011 le mandat de la BINUGBIS. Il a exhorté les membres des forces armées de la Guinée-Bissau à respecter l'ordre constitutionnel, l'état de droit et les droits de l'homme. En outre, il a invité le Gouvernement à achever les enquêtes sur les assassinats politiques de mars et juin 2009.

Le 25 février 2011, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et de la Présidente de la configuration Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Le Premier Ministre de la Guinée-Bissau, Carlos Gomes Júnior, a également pris la parole devant le Conseil. Le Représentant spécial a informé le Conseil des progrès effectués sur le plan de la sécurité. Grâce à l'appui de la BINUGBIS, des progrès avaient également été faits sur le plan du dialogue national, dont le point d'orgue devrait être une conférence nationale à la mi-2011. Lors des consultations plénières, le Conseil s'est mis d'accord sur une déclaration à la presse, dans laquelle il a relevé les progrès accomplis par le Gouvernement bissau-guinéen.

Le 28 juin, le Conseil a de nouveau entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général.

Sont également intervenus la Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, le Ministre de la défense de la Guinée-Bissau, le Secrétaire d'État chargé des affaires politiques du Ministère des relations extérieures de l'Angola et le Président de la Communauté des pays de langue portugaise.

#### Libéria

Des élections présidentielles et législatives étant prévues pour la fin de 2011, le Conseil a examiné régulièrement la situation au Liberia.

Le 8 septembre 2010, le Conseil a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), Ellen Margrethe Løj, qui a souligné qu'en dépit des progrès considérables accomplis depuis la fin de la fin de la guerre civile le Libéria continuait d'avoir besoin d'une aide internationale. 15 septembre, par sa résolution 1938 (2010), le Conseil a prorogé jusqu'au 30 septembre 2011 le mandat de la Mission qu'il a autorisée à aider le Gouvernement libérien à préparer les élections présidentielles et législatives de 2011. Dans sa résolution 1951 (2010) du 24 novembre, il a autorisé le Secrétaire général à transférer à titre temporaire du personnel de la MINUL à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Il a reconduit ce redéploiement dans ses résolutions 1962 (2010) du 20 décembre 2010 et 1967 (2011) du 19 janvier 2011 et l'a prolongé par la suite jusqu'au 30 juin 2011 dans ses résolutions 1968 (2011) du 16 février et 1981 (2011) du 13 mai.

Le 17 décembre, par sa résolution 1961 (2010), le Conseil a renouvelé l'embargo sur les armes et l'interdiction de voyager pour les personnes qui constituent une menace pour le processus de paix au Libéria et prorogé jusqu'au 16 décembre 2011 le mandat du Groupe d'experts chargé de surveiller l'application de ces mesures. Le 3 mars 2011, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1971 (2011) dans laquelle il a prié la MINUL de retirer, au plus tard le 7 mars 2011, le personnel militaire qui assurait la sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Le 16 mars, il a entendu un exposé de la Représentante spéciale et du Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent de la Jordanie, le Prince Zeid Raad Zeid Al-Hussein. La Représentante spéciale a souligné l'importance d'élections pacifiques pour

consolider les progrès au Libéria. La planification du transfert de la MINUL aux autorités nationales des responsabilités concernant la sécurité s'est poursuivie.

#### Libye

La situation en Libye a figuré en bonne place à l'ordre du jour du Conseil à partir de février 2011. Le Conseil a agi rapidement et de façon décisive en adoptant ses résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011).

Le 22 février, au cours d'un débat à huis clos, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, a informé le Conseil de la situation en Libye. Le Conseil s'est entendu sur une déclaration à la presse, dans laquelle il s'est félicité de la déclaration faite le même jour par la Ligue des États arabes et a appelé à une cessation immédiate de la violence contre les civils.

Le 25 février, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général sur la gravité de la situation en Libye. Le Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne, Abdurrahman Mohamed Shalgham, participait à la séance. Le 26 février, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1970 (2011) exigeant qu'il soit immédiatement mis fin à la violence et demandant que des mesures soient prises pour satisfaire les revendications légitimes de la population, établissant des sanctions contre la Libye au titre de l'Article 41 de la Charte des Nations Unies, instituant un embargo sur les armes et saisissant la Cour pénale internationale de la situation régnant en Libye. Il a également créé un nouveau Comité des sanctions. Le 14 mars, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a informé le Conseil de la situation en Libye. Les 15 et 16 mars, le Conseil a tenu des consultations plénières.

Par sa résolution 1973 (2011), adoptée le 17 mars par 10 voix contre zéro et 5 abstentions, le Conseil a exigé un cessez-le-feu immédiat et la cessation totale des violences et de toutes les attaques et exactions contre la population civile, souligné qu'il fallait redoubler d'efforts pour apporter une solution à la crise, autorisé toutes mesures nécessaires pour protéger les civils et interdit tous les vols dans l'espace aérien libyen afin d'aider à protéger les civils. Il a également élargi les sanctions à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne. Les membres du Conseil ont convenu que le régime libyen n'avait pas tenu compte de la résolution 1970 (2011).

Le 21 mars, ils ont échangé des vues au sujet de la demande de convocation d'une réunion d'urgence du Conseil présentée par le Secrétaire du Comité populaire général de liaison extérieure et de coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne, Moussa M. Abdussalam Kousa.

Le 24 mars, en séance publique, le Secrétaire général a rendu compte au Conseil de la mise en œuvre de la résolution 1973 (2011). Il a déclaré qu'aucun élément n'indiquait que les autorités libyennes aient pris des mesures pour s'acquitter des obligations qui leur incombaient au titre des résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011).

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne a tenu sa première séance officielle le 25 mars. Le 28 mars, le Représentant permanent du Portugal et Président du Comité, José Filipe Moraes Cabral, a rendu compte au Conseil des travaux du Comité.

Les 4 avril et 3 mai, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye, Abdel-Elah Mohamed Al-Khatib, a rendu compte au Conseil de ses tentatives de médiation et de sa récente visite en Libye. Il avait établi des contacts avec Tripoli et Benghazi, mais les parties n'étaient pas encore prêtes à entamer des négociations concernant un cessez-le-feu. Il continuerait ses efforts en vue de lancer un processus politique. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité qu'il coordonne les initiatives internationales.

Le 4 mai, le Procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno-Ocampo, a informé le Conseil, conformément aux dispositions de la résolution 1970 (2011), de ses activités et de son intention de demander l'émission de trois mandats d'arrêt pour crimes contre l'humanité, après quoi la séance s'est poursuivie à huis clos.

La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence a fourni des informations supplémentaires sur la situation humanitaire dans son exposé du 9 mai. Elle a appelé à un cessez-le-feu à Misrata et dans d'autres zones de Libye afin de permettre aux civils de partir et aux travailleurs humanitaires internationaux de distribuer l'aide humanitaire. Lors des consultations plénières tenues le 13 mai, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a indiqué que le Groupe de contact sur la Libye, réuni à Rome, avait réaffirmé le rôle central que devait jouer l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Il a également annoncé que l'ONU tenterait de rouvrir son bureau à Tripoli.

11-57297 **9** 

Le 31 mai, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a rendu compte au Conseil de la situation des droits de l'homme en Libye, exprimant à ce sujet sa profonde préoccupation. Il a cité des rapports faisant état de violences sexuelles commises contre des femmes et a souligné que toutes les parties au conflit devaient prendre des mesures pour protéger les civils des conséquences des hostilités. Il a également répété l'appel du Secrétaire général à renforcer l'appui aux secours humanitaires. Le Secrétaire général avait souligné l'urgente nécessité d'instaurer un cessez-le-feu et d'entamer des négociations sérieuses portant sur une transition vers un gouvernement qui réponde pleinement aux aspirations du peuple libyen.

Le 15 juin, s'exprimant au nom du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le Ministre mauritanien des affaires étrangères et de la coopération, Hamady Ould Hamady, a informé le Conseil des initiatives de l'Union africaine. L'Union, dont la feuille de route avait été conçue pour permettre aux Libyens de réaliser leurs aspirations politiques, continuerait de s'efforcer activement de contribuer à une solution politique.

Le 27 juin, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et du Président du Comité créé par la résolution 1970 (2011). Le Secrétaire général adjoint a indiqué que la Cour pénale internationale avait émis des mandats d'arrêt contre le colonel Mouammar al-Kadhafi, son fils Saif al-Islam Kadhafi et le chef du renseignement libyen, Abdullah al-Senoussi, pour crimes contre l'humanité. Il a demandé que soit lancé un message clair, cohérent et sans discordance au sujet d'une solution politique visant à protéger le peuple libyen.

Dans ses consultations plénières du 11 juillet, le Conseil a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye. Celui-ci a souligné la nécessité de rationaliser les initiatives en cours et proposé l'établissement d'un mécanisme de transition en Libye. Le 28 juillet, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a rendu compte au Conseil de l'évolution récente de la situation en Libye. Il a souligné les efforts déployés pour parvenir à une entente au sujet d'un cessez-le-feu et entamer un processus politique. Les membres du Conseil ont réaffirmé leur désir que soit rapidement trouvée une solution politique.

#### Sierra Leone

Le Conseil a continué d'examiner la situation en Sierra Leone et a souligné son ferme soutien au travail du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) pendant la période critique précédant les élections de 2012. Le Conseil a également entendu des exposés du Président de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

Le 28 septembre 2010, le Conseil a entendu des exposés du Représentant exécutif du Secrétaire général chargé du BINUCSIL, Michael von der Schulenburg, et du Représentant permanent du Canada, John McNee, en sa qualité de Président de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. Le Représentant exécutif a souligné que la Sierra Leone avait réalisé de grands progrès, puisqu'elle était passée d'une situation de guerre civile à une situation de stabilité, mais qu'elle aurait encore besoin du soutien international dans la période à venir afin de maintenir la stabilité et le progrès économique. Les préparatifs en vue des élections de 2012, la gestion des ressources naturelles et les événements qui s'étaient produits dernièrement en Guinée voisine présentaient des risques considérables. Le Président de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix a informé le Conseil des activités de la Formation. Au cours des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont convenu que la situation en Sierra Leone s'était considérablement améliorée.

Par ses résolutions 1940 (2010) et 1941 (2010), adoptées à l'unanimité le 29 septembre, le Conseil a levé les sanctions encore en vigueur à l'encontre de la Sierra Leone, dissous le Comité créé par la résolution 1132 (1997), et prorogé le mandat du Bureau intégré jusqu'au 15 septembre 2011.

Le 24 mars 2011, le Conseil a entendu de nouveaux exposés du Représentant exécutif et du Président de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. Ils ont informé le Conseil que le pays restait en proie à des difficultés importantes. Des progrès avaient été accomplis dans la préparation des élections de 2012, mais des contacts plus réguliers entre la Commission électorale nationale et les partis politiques étaient nécessaires. La Sierra Leone entrait dans une phase de transition marquée par le passage progressif de la consolidation de la paix à un développement à plus

long terme. Au cours des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont encouragé le Représentant exécutif à réfléchir avec le Gouvernement sierra-léonais à une transition des opérations des Nations Unies en Sierra Leone à plus ou moins brève échéance et au retrait progressif du Bureau intégré après la tenue d'élections pacifiques.

#### Somalie

Le Conseil a suivi de près la situation en Somalie et reste préoccupé par la situation humanitaire, les conditions de sécurité et la situation politique dans le pays. Il a accueilli avec satisfaction la constitution d'un nouveau Cabinet du Gouvernement fédéral de transition et pris acte de la décision du Parlement fédéral de transition de proroger son mandat, et donc celui du Gouvernement, jusqu'en août 2012. Il a redoublé d'efforts pour améliorer la coopération internationale et régionale dans l'optique de faire traduire en justice les pirates. Vers la fin de la période considérée, il s'est focalisé sur le problème de la sécheresse et de la famine qui sévissent dans la région.

Dans un communiqué de presse du 25 août 2010, le Conseil a condamné l'attaque perpétrée par des extrémistes à Mogadiscio, dans laquelle des membres du Parlement somalien et des civils ont trouvé la mort, et demandé que des poursuites soient engagées contre les responsables de ces actes. Le 16 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, Augustine Mahiga, a présenté le rapport du Secrétaire général. Il a averti que la situation se détériorait en Somalie et demandé qu'un appui soit fourni au Gouvernement fédéral de transition. Il a plaidé en faveur du déploiement rapide du contingent de 2 000 hommes supplémentaires approuvé pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), tout en insistant sur le rôle que jouait celle-ci pour contrer les activités d'Al-Chabaab.

Le 21 octobre, le Conseil a, entre autres, entendu un exposé du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine et Représentant permanent de l'Algérie, Ramtane Lamamra, qui a demandé l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne et d'un blocus naval, et l'envoi d'une opération de maintien de la paix en Somalie. Le Conseil a souligné qu'il importait que le Gouvernement fédéral de transition fasse preuve d'unité et que le nouveau Premier Ministre soit confirmé dans ses fonctions afin que les

tâches à accomplir durant la période de transition soient menées à bien. Les membres du Conseil se sont félicités de la nomination d'un nouveau Haut-Représentant de l'Union africaine pour la Somalie, Jerry Rawlings, et ont pris note des décisions prises au sommet de l'Union africaine de juillet 2010 et des recommandations adoptées à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 15 octobre 2010.

Le 22 novembre, le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée a entendu un exposé du Directeur adjoint de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Philippe Lazzarini.

Le 30 novembre, le Conseil a entendu un exposé de la Représentante spéciale et Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions, Susana Malcorra. Il a accueilli avec satisfaction la nomination du nouveau Cabinet du Gouvernement fédéral de transition et l'a engagé à faire avancer les tâches de transition, en particulier le processus constitutionnel et la fourniture de services à la population. Il a renouvelé son appui à l'AMISOM.

Le 22 décembre, le Conseil a adopté la résolution 1964 (2010), par laquelle il a autorisé le maintien de l'AMISOM jusqu'au 30 septembre 2011 et accepté que ses effectifs soient portés à 12 000 hommes.

Le 14 janvier 2011, le Conseil a entendu des exposés du Représentant spécial et du Premier Ministre somalien, Mohamed Abdullahi Mohamed. Aux consultations plénières qui ont suivi, le Représentant spécial a insisté sur l'importance d'avoir un gouvernement stable et la nécessité de démanteler les filières d'approvisionnement des groupes extrémistes. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien au Gouvernement fédéral de transition, tout en lui demandant d'adopter une stratégie politique claire pour mener à bonne fin la phase de transition.

Le 10 mars, le Conseil a tenu un débat public sur la Somalie. Le Secrétaire général a expliqué que la situation dans le pays était précaire et demandé l'adoption d'objectifs politiques clairs. Le Premier Ministre a annoncé la tenue d'élections présidentielles en août 2011. Le Représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie, Boubacar Diarra, a demandé le renforcement de l'appui à l'AMISOM ainsi que

l'instauration d'un blocus naval et d'une zone d'exclusion aérienne. Les membres du Conseil et d'autres intervenants ont souligné la nécessité de continuer à soutenir la Somalie et le processus de paix de Djibouti, mais de nombreuses voix ont dénoncé la prorogation unilatérale du mandat du Gouvernement fédéral de transition. Une déclaration présidentielle a été adoptée (S/PRST/2011/6), dans laquelle le Conseil a insisté sur la nécessité d'adopter une stratégie globale qui permette de favoriser l'instauration de la paix et de la stabilité en Somalie grâce aux efforts concertés de toutes les parties prenantes dans les domaines du processus politique, du renforcement du secteur de la sécurité, des secours humanitaires, de la protection des civils, des droits de l'homme, du développement socioéconomique et de la lutte contre le terrorisme et la piraterie.

Le 17 mars, le Conseil a adopté la résolution 1972 (2011) par laquelle il a prorogé certaines dispositions relatives à l'assistance humanitaire.

En prévision de la mission qu'il a effectuée fin mai dans certains pays d'Afrique, dont la Somalie, le Conseil a, durant ses consultations plénières du 11 mai, examiné les difficultés rencontrées dans le processus politique et le rôle des institutions fédérales de transition, et entendu un exposé du Représentant spécial à ce sujet. Il a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/10) dans laquelle il a instamment invité les institutions fédérales de transition à se mettre d'accord sur la tenue des élections aux fonctions de Président de la République et de Président du Parlement.

Le 17 juin, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, qui a expliqué que les conditions de sécurité sur le terrain s'amélioraient grâce aux revers infligés à Al-Chabaab. Dans sa déclaration présidentielle du 24 juin (S/PRST/2011/13), le Conseil a réaffirmé la nécessité d'adopter une stratégie globale qui permette de favoriser l'instauration de la paix et de la stabilité en Somalie, et engagé les signataires de l'Accord de Kampala du 9 juin 2011 à honorer leurs engagements.

À ses consultations plénières du 25 juillet, le Conseil a entendu un exposé de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Catherine Bragg, sur la situation humanitaire dans deux provinces du sud de la Somalie. Ses membres ont fait part de leur profonde

préoccupation face à la situation dramatique dans laquelle cette région se trouvait et décidé de publier un communiqué de presse exhortant toutes les parties concernées à garantir un accès immédiat et sans entrave aux secours humanitaires.

Le 29 juillet, le Conseil a adopté la résolution 2002 (2011) prorogeant de 12 mois le mandat du Groupe de contrôle concernant la Somalie et l'Érythrée.

#### La piraterie au large des côtes somaliennes

Le Conseil a suivi de près la question de la piraterie au large des côtes somaliennes et reste préoccupé par les activités des pirates dans la région. Il a aussi redoublé d'efforts pour renforcer la coopération internationale et régionale dans l'optique de faire traduire en justice les pirates. Le 25 août 2010, il a tenu un débat sur la piraterie au large des côtes somaliennes et insisté tout particulièrement sur la question des poursuites judiciaires. Le Secrétaire général s'est adressé au Conseil, appelant au renforcement de la coopération internationale pour contrer efficacement la menace que la piraterie fait peser sur la sûreté de la navigation maritime et la stabilité de la région. Le Conseil a aussi entendu un exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques, la Conseillère juridique, Patricia O'Brien, sur les solutions que l'on pourrait adopter pour mieux parvenir à poursuivre et incarcérer les auteurs de ces actes de piraterie. Il a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2010/16) dans laquelle il s'est déclaré profondément préoccupé par la menace que constituent les actes de piraterie et les vols à main armée commis au large des côtes somaliennes, a souligné l'importance de trouver des solutions à long terme au problème de la poursuite des suspects et de l'incarcération des coupables, et a accueilli favorablement le rapport du Secrétaire général et l'intention de celui-ci de nommer un conseiller spécial pour les questions juridiques liées à la piraterie au large des côtes somaliennes.

Le 9 novembre 2010, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Yuri Fedotov. Le Secrétaire général adjoint a présenté le rapport du Secrétaire général, dans lequel celui-ci aborde différentes questions relatives à la piraterie au large des côtes somaliennes. Le Directeur exécutif a présenté les activités menées par l'Office des Nations

Unies contre la drogue et le crime pour faire traduire en justice les personnes soupçonnées d'actes de piraterie.

Le 23 novembre, le Conseil a adopté la résolution 1950 (2010), par laquelle il a reconduit pour une période de 12 mois l'autorisation d'employer, dans les eaux territoriales somaliennes, tous les moyens nécessaires pour réprimer les actes de piraterie et de vols à main armée commis en mer. Le 29 novembre, il a procédé à son examen périodique du régime des sanctions. Le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée et Représentant permanent du Mexique, Claude Heller, a fait le point sur les activités menées par le Comité.

Le 25 janvier 2011, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour les questions juridiques liées à la piraterie au large des côtes somaliennes, Jack Lang, a présenté son rapport (S/2011/30) au Conseil. Il a appelé à agir d'urgence et proposé un plan en 25 mesures comprenant la création de juridictions régionales spécialisées dans les actes de piraterie, une coopération plus ciblée avec le Somaliland et le Puntland. et des programmes régionaux développement économique. Des membres du Conseil et le Représentant permanent de la Somalie ont appuyé ces propositions. Les membres du Conseil ont également précisé que la piraterie devait être combattue sur terre comme sur mer, qu'il était indispensable à court terme d'engager des poursuites devant les juridictions militaires et qu'il appartenait en dernier ressort à la Somalie de juger et d'incarcérer les pirates. Le Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques, Stephen Mathias, s'est aussi adressé au Conseil.

Le 11 avril, le Conseil a adopté la résolution 1976 (2011) à l'unanimité. Celle-ci prévoit un ensemble de mesures fondées sur les propositions du Conseiller spécial, visant à établir les conditions nécessaires pour lutter plus efficacement contre la piraterie. Le Conseil a décidé d'étudier d'urgence la possibilité de créer des juridictions spécialisées somaliennes pour juger les personnes soupçonnées de piraterie, aussi bien en Somalie que dans la région, y somalienne compris une cour spécialisée extraterritoriale. Il a prié le Secrétaire général de lui présenter, dans un délai de deux mois, un rapport sur les modalités de ces mécanismes de poursuites.

Le 21 juin, le Conseil a entendu, en application de la résolution 1976 (2011), un exposé de la Conseillère juridique sur les modalités de la création de cours spécialisées dans les affaires de la piraterie en Somalie et dans la région. Elle a mis en avant le fait que le Secrétaire général plaidait sans relâche auprès de la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures pour lutter contre la piraterie. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité de redoubler d'efforts. Si certains ont dit qu'ils estimaient préférable de continuer à étudier la possibilité de créer une cour somalienne extraterritoriale dans un autre État de la région ou d'envisager d'autres options pour créer un mécanisme judiciaire efficace permettant de juger les responsables d'actes de piraterie, d'autres ont fait savoir qu'ils préféraient que l'on mette à profit les structures et mécanismes existants en Somalie et dans la région.

#### Soudan

Au cours de la période faisant l'objet du rapport, le Conseil a fait tout particulièrement porté son attention sur le référendum sur l'indépendance du Soudan du Sud et l'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies. De nombreuses délibérations ont porté sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité tant au Soudan qu'au Soudan du Sud. Le Conseil a examiné régulièrement l'Opération Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et, jusqu'au 9 juillet 2011, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et mis sur pied deux nouvelles missions, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Le 23 août 2010, le Conseil a entendu des exposés du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Atul Khare, et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, John Holmes, sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité au Darfour.

Le 15 septembre 2010, le Conseil a été informé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'état des préparatifs du référendum à venir. Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par les retards pris par les préparatifs. Ils se sont félicités de l'appui que la MINUS fournissait aux parties.

Le 25 octobre 2010, le Conseil a été mis au courant de l'évolution de la situation par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Ce dernier l'a informé des progrès réalisés concernant le référendum au Soudan du Sud, notamment l'établissement d'un calendrier, mais s'est déclaré préoccupé par le manque de progrès sur des questions connexes, notamment le référendum sur Abyei. S'agissant du Darfour, il a rendu compte de la violence dans les camps de déplacés, des restrictions à la liberté de circulation des soldats de la paix et des activités criminelles, notamment les enlèvements.

Le 11 novembre 2010, le Conseil a tenu des consultations avec les pays fournissant des contingents à la MINUS. Le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, a donné des informations sur les problèmes actuels, en particulier le référendum, la planification des interventions d'urgence et le repositionnement des forces de la MINUS pendant le référendum.

Le 16 novembre 2010, le Conseil a tenu un débat de niveau ministériel sur le Soudan. Il a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2010/24) dans laquelle il a demandé la pleine application, dans les délais fixés, de l'Accord de paix global, notamment la tenue de référendums sur le Soudan du Sud et le statut d'Abyei, et une solution pacifique et globale à la situation au Darfour. Le Secrétaire général a souligné la nécessité d'un référendum crédible et transparent reflétant la volonté de la population. Il s'est déclaré préoccupé par la reprise des hostilités contre les civils et a demandé que le plein accès soit accordé à la MINUAD et au personnel des organisations humanitaires.

L'ancien Président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, et Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a souligné la nécessité de parvenir à la paix au Darfour, notamment par le biais d'une conférence Darfour-Darfour. Pagan Amum, Ministre de la paix et de la mise en œuvre de l'Accord de paix global du Gouvernement sud-soudanais, a souligné combien il importait de tenir le référendum le 9 janvier 2010 et de respecter ainsi le calendrier établi; les résultats obtenus devaient être respectés. Les membres du Conseil se sont félicités du début de l'inscription des électeurs pour le référendum au Soudan du Sud. Tout comme le Secrétaire général, ils se sont déclarés préoccupés par les problèmes d'accès rencontrés par la MINUAD et la situation en matière

de sécurité au Darfour, en particulier les enlèvements qui continuaient et les attaques dont les soldats de la paix faisaient l'objet.

Conformément à la résolution 1593 (2005), le Procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno-Ocampo, a fait des exposés devant le Conseil le 9 décembre 2010 et le 8 juin 2011. Ces exposés ont été suivis de consultations privées.

Le 16 décembre 2010, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy, a informé le Conseil de la situation au Soudan. Tout en reconnaissant les progrès réalisés pour ce qui est des préparatifs du référendum dans le Sud, et en particulier la manière pacifique et rationnelle dont l'inscription des électeurs s'était déroulée, il s'est déclaré préoccupé par les questions en suspens concernant l'Accord de paix global le plan d'action et le lendemain du référendum. Le Conseil a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2010/28) dans laquelle il appelé les parties à l'Accord de paix global à s'acquitter promptement de leurs engagements de financer les entités s'occupant du référendum. Le Conseil a demandé de nouveau à toutes les parties de coopérer pleinement avec la MINUS pour l'aider à s'acquitter de son mandat, en particulier pour ce qui est de la protection des civils, de l'accès sans entrave et de la liberté de circulation. Il a également réaffirmé que les parties devaient immédiatement donner à toutes les nationalités vivant au Soudan l'assurance que leurs droits et leurs biens seraient respectés et leur sécurité garantie, quelle que soit l'issue des référendums et qu'il importait de toute urgence d'axer les efforts sur la sécurité et la protection des minorités, notamment les populations du Sud au Nord et les populations du Nord au Sud.

Le Conseil a demandé instamment aux parties de veiller à ce que les dispositions adoptées en matière de citoyenneté et de résidence soient conformes aux obligations internationales applicables et à ce que les individus ne soient pas privés arbitrairement de leur nationalité. Il a vivement engagé les parties à l'Accord de paix global à respecter leurs obligations. Le Président du Groupe du Secrétaire général sur le référendum au Soudan et ancien Président de la Tanzanie, Benjamin Mkapa, s'est félicité de la manière dont l'inscription des électeurs s'était déroulée. Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations concernant Abyei. Lors de consultations privées, le

Conseil a reçu le rapport trimestriel du Président du Comité créé par la résolution 1591 sur le Soudan, le Représentant permanent de l'Autriche, l'Ambassadeur Thomas Mayr-Harting.

Le 6 janvier 2011, le Conseil a été informé par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy, de l'évolution de la situation au Soudan, en particulier des questions concernant le référendum à venir et de la situation au Darfour. Les conflits entre les rebelles et les forces soudanaises s'étaient traduits par le déplacement de presque 40 000 personnes. Le Secrétaire général adjoint s'est déclaré préoccupé par le manque d'accès à la région du Djebel Marra et a décrit l'évolution de la stratégie de la MINUAD qui s'achemine désormais vers davantage de fermeté. Le Conseil a félicité la Commission du référendum du Sud-Soudan. la MINUS et le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, pour leur contribution d'importance aux progrès réalisés s'agissant du référendum et leur adoption d'une politique de prévention stratégique des conflits. Les membres du Conseil ont soulevé la question d'une présence de l'ONU dans l'État éventuellement indépendant du Soudan du Sud.

Le 18 janvier 2011, le Président du Groupe du Secrétaire général sur le référendum au Soudan, Benjamin Mkapa, et le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, ont fait des exposés devant le Conseil sur le référendum au Soudan du Sud qui avait eu lieu trois jours auparavant. Ils ont indiqué que le processus référendaire avait été mené à de manière généralement pacifique. représentant du Gouvernement soudanais a, au cours de son exposé, affirmé que celui-ci coopérait étroitement avec le Sud. Les membres du Conseil ont demandé la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global, notamment le règlement de la question d'Abyei et la tenue de consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu et se sont déclarés préoccupés par la poursuite des combats au Darfour.

Le 26 janvier 2011, le Conseil a entendu des exposés du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Atul Khare, et du Représentant spécial conjoint, Ibrahim Gambari. M. Khare a confirmé que la plupart des membres du Conseil estimaient que le tout nouveau processus politique au Darfour devait se fonder sur les résultats du Processus de Doha. Concernant le référendum au Soudan du Sud, il a annoncé que les votes avaient été comptés et que

leur vérification était en cours. M. Gambari a décrit les violents combats qui avaient lieu au Darfour et souligné la nouvelle stratégie de fermeté retenue par la MINUAD pour protéger les civils. Lors des consultations qui ont suivi, tous les membres du Conseil ont souligné leur appui au Processus de Doha. Certains des membres ont demandé à la MINUAD d'agir conformément au mandat qui était le sien en vertu du Chapitre VII. Répondant aux questions des membres du Conseil, M. Khare a expliqué qu'une mission de suivi au Soudan faciliterait le règlement des questions relatives à l'Accord de paix globale en suspens après le référendum.

Le 9 février 2011, le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, a fait un exposé devant le Conseil à la suite de l'annonce le 7 février des résultats officiels du référendum concernant le Sud, montrant qu'une majorité écrasante des électeurs avait opté pour la sécession. Il a décrit les tâches à accomplir après le référendum, s'agissant notamment de la démarcation de la frontière, de la nationalité et des relations de bon voisinage. Le référendum sur Abyei n'avait pas encore eu lieu. Le représentant du Gouvernement soudanais a déclaré que son pays acceptait les résultats du référendum et demandé un allègement de la dette et la levée des sanctions contre le Soudan. Le Ministre de la coopération régionale du Gouvernement sud-soudanais, Deng Alor, a indiqué que le Soudan du Sud accueillerait favorablement le maintien d'une présence des Nations Unies dans le pays après son indépendance. Le Conseil a également entendu les exposés de S. E. le Président Benjamin Mkapa, Président du Groupe du Secrétaire général sur le référendum au Soudan, et par visioconférence, de l'Ambassadeur Mahmoud Kane, Chef du Bureau de liaison de l'Union africaine au Soudan.

Le Conseil a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/3), dans laquelle il s'est félicité des résultats définitifs du référendum d'autodétermination du peuple du Sud-Soudan et a appelé la communauté internationale à apporter tout son appui à l'ensemble de la population soudanaise au moment où elle se construit un avenir pacifique et prospère. Le Conseil a félicité les parties pour l'Accord de paix global et le peuple soudanais pour un référendum pacifique mené à bien ainsi que la MINUS pour sa contribution à ce processus.

Le 3 mars 2011, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien

de la paix de la situation à Abyei et au Soudan du Sud. Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par les violences récentes dans la région et ont appelé à un règlement pacifique. Le 11 mars 2011, le Président du Comité créé par la résolution 1591, le Représentant permanent de la Colombie, l'Ambassadeur Néstor Osorio, a remis son rapport trimestriel au Conseil.

Le 21 mars 2011, le Conseil a été informé par le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix de la situation dans les États du Jonglei, du Nil supérieur et de l'Unité et à Abyei. Pagan Amum, Ministre sud-soudanais de la paix et de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, a exprimé la préoccupation que lui inspiraient les récents heurts au Soudan du Sud. Il a souligné l'importance que le SPLM attachait aux dispositions de l'Accord de paix global. Le représentant du Gouvernement soudanais a également réitéré l'attachement de son gouvernement au processus de paix.

Le Conseil a examiné la situation au Soudan le 20 avril 2011. Après une réunion d'information ouverte à tous organisée par le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, le Conseil a tenu des consultations à huis clos sur des questions relatives à l'Accord de paix global et à la situation humanitaire au Darfour.

Le 21 avril 2011, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/8) dans laquelle il a réitéré la préoccupation que lui inspirait la poursuite de la violence au Soudan et affirmé son attachement au processus de paix tant au Darfour qu'au Soudan du Sud.

En adoptant à l'unanimité la résolution 1978 (2011) du 27 avril 2011, le Conseil a prorogé le mandat de la MINUS jusqu'au 9 juillet 2011, date prévue pour l'indépendance du Soudan du Sud. Il a en outre annoncé son intention de créer une mission succédant à la MINUS et demandé au Secrétaire général de continuer à consulter les parties à l'Accord de paix global et de soumettre un rapport d'ici au 16 mai.

Le 17 mai, le Conseil a prorogé le mandat du Groupe d'experts chargés de suivre l'embargo sur les armes et les sanctions imposées à ceux qui font obstacle à la paix au Soudan jusqu'au 19 février 2012 en adoptant à l'unanimité la résolution 1982 (2011).

Le 22 mai, au cours de sa mission en Afrique, le Conseil a publié une déclaration à la presse sur la situation à Abyei condamnant l'attaque menée par les forces du Sud contre un convoi de la MINUS qui escortait des éléments des forces armées soudanaises, condamnant l'escalade des opérations militaires à laquelle procédaient les forces armées soudanaises, demandant au Gouvernement soudanais qu'il arrête ses opérations militaires et se retire immédiatement de la ville d'Abyei et de ses environs, exigeant le retrait immédiat de toutes les forces militaires et appelant les deux parties à restaurer immédiatement le calme.

Le 31 mai 2011, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et Représentant spécial, M. Menkerios, a informé le Conseil de la situation au Soudan et en particulier dans la région d'Abyei. Le Conseil a également envisagé une future présence des Nations Unies au Soudan. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par la situation au Soudan et uni dans sa volonté d'acheminer les parties vers un règlement pacifique.

Le 3 juin, le Conseil a publié une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/12) sur la situation à Abyei et dans la région d'Abyei et sur le déplacement de dizaines de milliers de résidents qui en a résulté dans laquelle il a condamné vigoureusement toutes les attaques contre la MINUS.

À la suite de la mission du Conseil en Afrique à la fin du mois de mai 2011, le 6 juin 2011, ses membres ont fourni des informations sur cette mission. Les membres du Conseil ont été tenus au courant de ce qui s'était passé à Addis-Abeba et des réunions tenues avec le Premier Ministre, Meles Zenawi, ainsi qu'avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Les informations ont également porté sur la partie Soudan de la mission ainsi que les réunions entre les membres du Conseil, les institutions fédérales de transition somaliennes et le Vice-Président kényan à Nairobi.

S'agissant de la situation humanitaire et des conditions de sécurité à Abyei, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et de la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Catherine Bragg, le 16 juin 2011. Le Conseil a obtenu des informations sur la situation à Abyei et dans le Kordofan méridional, les nombreuses personnes déplacées et le manque d'accès du personnel humanitaire. Le Conseil s'est félicité des négociations en cours à Addis-Abeba et a appelé les parties à mettre

un terme à tout acte hostile et à trouver rapidement une solution politique.

Toujours concernant la région d'Abyei, le Conseil a été informé le 20 juin 2011 par le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, Thabo Mbeki, et le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, des derniers accords temporaires entre le Soudan et le Soudan du Sud et le Gouvernement soudanais et le SPLM-Nord.

Le 22 juin 2011, le Conseil a tenu un dialogue interactif informel avec le Ministre qatarien des affaires étrangères, Ahmed bin Abdulla Al-Mahmoud, et le Ministre burkinabé des affaires étrangères et Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, Djibrill Yipènè Bassolé, sur la Conférence de toutes les parties prenantes au Darfour à Doha. Le Conseil a publié un communiqué de presse à l'appui du processus de médiation de Doha et de la Conférence.

Préoccupé par la situation dans la région d'Abyei, le 27 juin 2011, le Conseil a adopté la résolution 1990 (2011) autorisant le déploiement d'une force de maintien de la paix dans la zone faisant l'objet du différend et établissant pour six mois la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

Le 28 juin 2011, le Comité des sanctions a été tenu au fait par le Groupe d'experts de son rapport d'étape. Le rapport abordait les travaux du Groupe, la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, les obstacles au processus politique ainsi que des mises à jour sur les conditions de sécurité au Darfour.

À moins d'un jour de l'indépendance, le 8 juillet 2011, le Conseil a adopté la résolution 1996 (2011) établissant pour une période initiale d'un an la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), consistant en 7 000 militaires, 900 policiers et un appui civil approprié. Le Conseil a en outre décidé d'examiner au bout de trois puis de six mois les conditions sur le terrain afin de déterminer si elles peuvent permettre de réduire le nombre de soldats de la paix à 6 000.

Le 27 mai, le Ministre soudanais des affaires étrangères a écrit au Secrétaire général pour l'informer de la décision du Soudan de mettre un terme à la présence de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) à compter du 9 juillet 2011. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1997 (2011), adoptée le 11 juillet 2011, a demandé au Secrétaire général

d'observer le retrait de tous les effectifs militaires et civils, autres que ceux nécessaires à la liquidation de la Mission, d'ici au 31 août 2011. Plusieurs membres du Conseil ont profondément déploré que la MINUS soit liquidée au moment même où ses capacités avérées à apaiser les tensions se révélaient particulièrement nécessaires s'agissant de la crise humanitaire qui allait s'aggravant dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

Le 13 juillet 2011, le Conseil a tenu un débat de haut niveau présidé par le Ministre allemand des affaires M. Westerwelle, étrangères, et recommandé l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud en tant que membre de l'Organisation des Nations Unies, adoptant la résolution 1999 (2011). Le Vice-Président de la République du Soudan du Sud a participé au débat. Dans sa déclaration (S/PRST/ 2011/14), le Conseil a noté avec beaucoup de satisfaction que la République du Soudan du Sud s'engageait solennellement à défendre les buts et principes de la Charte et à s'acquitter de toutes les obligations y figurant. Après avoir entendu un exposé du Secrétaire général sur la situation dans le pays, les membres du Conseil se sont engagés à continuer d'apporter leur soutien à la République du Soudan du Sud.

Le 15 juillet 2011, le Conseil a été informé par le Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU de la situation humanitaire au Kordofan méridional.

Le 18 juillet 2011, le Conseil a tenu une réunion privée avec les pays fournisseurs d'effectifs militaires et de police à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Le Conseil et les pays fournissant des contingents et des effectifs de police ont entendu des exposés du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Edmond Mulet, du Conseiller militaire adjoint, Abhijit Guha, et du Conseiller par intérim pour les questions de police, Andrew Carpenter.

Le mandat de la MINUAD expirant à la fin du mois, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial conjoint Union africaine-Nations Unies pour le Darfour, Ibrahim Gambari, le 22 juillet 2011.

Le 27 juillet 2011, 30 jours après l'adoption de la résolution 1990 (2011) établissant la FISNUA, le Conseil a été tenu au courant par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de la situation à Abyei. Celui-ci a informé le Conseil du déploiement en cours des troupes éthiopiennes.

Concernant la situation au Kordofan méridional, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général adjoint Simonovic sur la situation des droits de l'homme le 28 juillet 2011.

Le Conseil a adopté la résolution 2003 (2011) le 29 juillet 2011, prorogeant de 12 mois le mandat de la MINUAD.

#### Sahara occidental

Lors de consultations plénières tenues le 16 novembre 2010, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Atul Khare, sur les violences survenues récemment. L'Envoyé personnel du Secrétaire général, pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a informé le Conseil que les parties avaient convenu de poursuivre les négociations officieuses en vue d'examiner, en décembre avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la mise en œuvre des mesures de confiance. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et à l'action menée par l'Ambassadeur Ross pour stimuler la volonté politique des parties d'aboutir à une solution.

Le 27 avril 2011, après avoir entendu un exposé fait le 19 avril 2011 par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINURSO, Hany Abdel-Aziz, et par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, sur le rapport du Secrétaire général en date du 15 avril 2010 (S/2011/249), le Conseil a, par la résolution 1979 (2011) adoptée à l'unanimité, prorogé le mandat de la MINURSO jusqu'au 30 avril 2012.

#### Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Le Conseil a continué d'examiner la situation en Afrique de l'Ouest et les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) compte tenu des élections et des bouleversements politiques qui agitaient de nombreux pays de la région, ainsi que des menaces transfrontières qui pesaient sur la paix et la sécurité régionales, en particulier la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues, qui nuisent à la paix, à la sécurité et au développement de la région.

Lors de consultations plénières tenues le 17 septembre 2010, le Conseil a examiné la situation en Guinée après le report du second tour des élections

présidentielles dans ce pays. Il a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Tayé-Brook Zerihoun, qui l'a informé des faits nouveaux à l'origine de ce report du scrutin ainsi que des efforts engagés, notamment par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Said Djinnit, pour remettre le processus électoral sur les rails. À la suite de cet exposé, les membres du Conseil ont eu un échange de vues sur la situation et se sont mis d'accord sur une déclaration à la presse, dans laquelle ils se sont déclarés préoccupés par les affrontements survenus les 11 et 12 septembre 2010 en Guinée et ont déploré le report du second tour des élections présidentielles. Ils ont également souligné qu'il importait que les élections en Guinée soient pacifiques, libres et régulières, et exhorté toutes les parties prenantes à respecter l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante. Ils se sont en outre félicités de la déclaration du Président par intérim, le général Sékouba Konaté, qui a insisté sur la stricte neutralité de l'armée dans le déroulement du scrutin.

Lors de consultations plénières tenues le 18 novembre, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Said Djinnit, sur l'évolution de la situation en Guinée depuis la tenue des élections et la proclamation des résultats provisoires le 15 novembre 2010. Il a informé le Conseil que la situation s'était stabilisée. Il a également souligné qu'il fallait apporter une assistance à long terme à la Guinée. Les membres du Conseil se sont félicités des progrès réalisés depuis les événements du 28 septembre 2009 et ont souligné que le processus électoral devait être mené à son terme dans un climat pacifique.

Le 17 décembre, le Conseil a entendu un autre exposé du Représentant spécial dans le cadre du rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2010/614). Notant quelques évolutions positives dans la région, notamment au Niger et en Guinée, le Représentant spécial a redit que l'UNOWA continuerait à appuyer la transition démocratique, la réforme du secteur de la sécurité, la prévention et la répression du trafic de drogues et la criminalité organisée, en liaison avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et continuerait également à renforcer son partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine et les autres parties prenantes de la région afin de

concourir à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

Le 20 décembre 2010, par suite d'une lettre que lui avait adressée le Secrétaire général en date du 14 décembre 2010 concernant le mandat de l'UNOWA (S/2010/660), le Conseil a prorogé celui-ci jusqu'au 31 décembre 2013 et pris note de l'intention du Secrétaire général de revoir le rôle et les activités du Bureau. Le 8 juillet 2011, le Conseil a entendu un nouvel exposé du Chef de l'UNOWA sur le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau en date du 20 juin 2011 (S/2011/388). Au cours des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil se sont mis d'accord sur une déclaration à la presse.

Dans une lettre datée du 30 août 2010 adressée au Secrétaire général (S/2010/457), le Conseil s'est félicité de l'intention du Secrétaire général de créer un bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à Libreville (Gabon). Au cours des consultations plénières tenues le 23 février 2011 avec le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, les membres du Conseil ont souligné qu'il importait d'aborder la prévention des conflits sous un angle régional et engagé le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale de Libreville à faciliter la coordination entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales. Inauguré le 2 mars 2011, le Bureau a un mandat initial de deux ans, qui sera réexaminé au bout de 18 mois d'exercice. Le Conseil a demandé que le Secrétaire général lui présente un rapport six mois après la pleine entrée en fonctions du Bureau.

#### La situation dans la région des Grands Lacs (Armée de résistance du Seigneur)

Près de deux ans après avoir entendu le dernier exposé sur la situation dans les Grands Lacs (zones touchées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le Conseil s'est réuni en séance privée le 21 juillet 2011 pour examiner la menace que continuait de représenter ce mouvement pour la sécurité régionale. Le Conseil a entendu les exposés du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques et de l'Observateur permanent de l'Union africaine l'Organisation des Nations Unies, Téte António. Les représentants de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, République de la

centrafricaine et du Soudan du Sud ont participé à la séance. Le Sous-Secrétaire général a rapporté que les attaques lancées par la LRA s'étaient multipliées en 2011 et souligné leurs graves conséquences pour les civils et la situation humanitaire. Il a indiqué que l'ONU était prête à apporter son soutien à la stratégie régionale de l'Union africaine de lutte contre ce mouvement. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale a été chargé de faciliter cette coordination. L'Observateur permanent de l'Union africaine a sollicité un soutien politique et financier pour la stratégie régionale de l'Union.

Les membres du Conseil ont condamné les attaques lancées par la LRA et souligné qu'il fallait protéger efficacement les civils. Ils se sont félicités que l'Union africaine ait récemment pris l'initiative d'élaborer une stratégie régionale pour lutter contre ce mouvement. Les Représentants permanents de la République démocratique du Congo et de la République centrafricaine se sont déclarés prêts à soutenir cette lutte. Les membres du Conseil se sont mis d'accord pour demander au Secrétaire général, par une déclaration à la presse, de tenir le Conseil informé de l'évolution de la situation, notamment par le biais d'un rapport à présenter en octobre 2011.

#### Paix et sécurité en Afrique

Le Conseil a réaffirmé sa volonté de renforcer son partenariat avec l'Union africaine. Il s'est rendu en mission au Soudan et en Ouganda du 4 au 10 octobre 2010 et en Éthiopie, au Soudan et au Kenya du 19 au 26 mai 2011.

Lors d'un débat public tenu le 22 octobre 2010, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'appui aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine autorisées par l'Organisation des Nations Unies. Dans une déclaration de son président (S/PRST/2010/21), le Conseil a rappelé qu'en vertu de la Charte, il avait la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et considéré qu'en déployant des opérations de maintien de la paix autorisées par lui, l'Union africaine contribuait au maintien de la paix et de la sécurité internationales d'une manière qui correspond bien aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Il a réaffirmé qu'il était important et que lui-même avait la volonté de renforcer son partenariat avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dans le cadre du Chapitre VIII, en examinant

jusqu'où va leur coopération en ce qui concerne la prévention et la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix, y compris le maintien de l'ordre constitutionnel, la promotion des droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit en Afrique.

Il a réaffirmé la nécessité d'améliorer encore les interactions, la coordination et les consultations régulières entre l'ONU et l'Union africaine sur les questions d'intérêt commun, et souligné combien il importait que le Programme décennal ONU-Union africaine de renforcement des capacités de l'Union africaine de 2006, qui est axé essentiellement sur la paix et la sécurité, soit mis en œuvre rapidement, en étroite consultation avec les autres partenaires Rappelant qu'il incombait aux internationaux. organisations régionales de s'assurer les ressources humaines, financières, logistiques et autres dont elles ont besoin, le Conseil a de nouveau reconnu qu'il fallait rendre plus prévisible, plus durable et plus souple le financement des organisations régionales lorsqu'elles mènent des missions de maintien de la paix sous mandat des Nations Unies.

Le 21 mai 2011 à Addis-Abeba, le Conseil de sécurité a tenu une réunion consultative avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui a porté sur la Libye, le Soudan, la Somalie et la Côte d'Ivoire, ainsi que sur la coopération entre l'ONU et l'Union africaine. À l'issue de cette réunion un communiqué conjoint a été publié sur ces questions. Le 21 juin, le Conseil a entendu un exposé du Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Zachary Muburi-Muita, qui a fait le point sur l'activité du Bureau et sur la coopération entre l'ONU et l'Union africaine.

Le 19 juillet, à la demande de l'Érythrée, le Conseil a tenu un dialogue informel sur la situation dans ce pays, auquel ont participé les représentants de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, de Djibouti, de l'Ouganda, de la Somalie et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Les membres du Conseil ont lancé un appel en vue d'un règlement pacifique du conflit dans la région et condamné l'appui aux groupes armés et terroristes.

#### **Amériques**

#### Haïti

Le 13 septembre 2010, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Edmond Mulet, a rendu compte au Conseil de la situation sur le terrain et des difficultés à surmonter. Il a conclu que les effectifs de la Mission devaient être maintenus tels quels au moins jusqu'aux élections et à la formation d'un nouveau gouvernement.

Le 14 octobre, par sa résolution 1944 (2010), le Conseil a prorogé le mandat de la MINUSTAH jusqu'au 15 octobre 2011 et demandé au Secrétaire général de procéder à une évaluation approfondie des conditions générales de sécurité au lendemain du scrutin et de la passation des pouvoirs au nouveau gouvernement. Le 30 novembre, lors de consultations plénières, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a présenté au Conseil un exposé sur les élections présidentielle et législatives et sur l'épidémie de choléra.

Le 20 janvier 2011, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence ont rendu compte au Conseil des opérations électorales et de la situation humanitaire. Le premier a appelé l'attention sur les recommandations de la mission technique de l'Organisation des États américains (OEA) qui contenaient les éléments d'une solution politique. La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires a souligné que l'aide humanitaire restait le principal moyen de survie de centaines de milliers de Haïtiens, remercié le Conseil du soutien qu'il continuait de manifester, et fait valoir que les activités de relèvement et de reconstruction devaient s'intensifier pour que l'aide humanitaire puisse être progressivement réduite.

Le Conseil a tenu un débat public de haut niveau le 6 avril sous la houlette du Président de la Colombie, Juan Manuel Santos Calderón. Le Président d'Haïti, René Garcia Préval, le Président William J. Clinton, en sa qualité d'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, le Secrétaire général et plusieurs ministres y ont participé. Les membres du Conseil ont salué contribution l'importante de la communauté internationale au processus de stabilisation en Haïti et relevé l'indépendance des défis à relever. Le Conseil a souligné combien il importait que ce processus soit mené à bien d'une manière pacifique, crédible et légitime. Il a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2011/7) insistant sur le rôle fondamental que jouait la MINUSTAH en aidant les autorités haïtiennes à instaurer un climat de sécurité et de stabilité propice

au relèvement économique. Il s'est félicité de la volonté des organisations régionales et sous-régionales de contribuer au processus en cours de stabilisation, de reconstruction et de consolidation de la démocratie.

#### **Moyen-Orient**

#### La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Conseil a continué d'examiner la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, chaque mois, en particulier lors des exposés mensuels du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et de ses débats périodiques. Il a appelé les Israéliens et les Palestiniens à reprendre rapidement les pourparlers de paix.

Le 4 août 2010, le Conseil a adopté le texte d'une déclaration à la presse de son président, saluant la création de la Commission des Nations Unies chargée d'enquêter sur l'incident relatif à la flottille survenu le 31 mai. Le rapport de la Commission n'avait pas encore été soumis au Secrétaire général lors de l'établissement du présent document. Le 17 août, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Oscar Fernandez-Taranco, a présenté au Conseil un exposé sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne, au cours duquel il a souligné que, pour que les négociations entre Israël et les Palestiniens aboutissent, il fallait que les parties honorent les engagements qu'elles avaient souscrits au titre de la Feuille de route.

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, Robert Serry, a présenté un exposé au Conseil le 17 septembre. Il a appelé à soutenir la reprise du dialogue entre Israël et l'Autorité palestinienne et renouvelé la demande du Quatuor tendant à ce qu'Israël gèle toutes les activités de peuplement conformément à la Feuille de route. Il a expliqué que la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général avait soumis à ce dernier un premier rapport sur l'avancement de ses travaux. Lors des consultations qui ont suivi, de nombreux membres du Conseil ont demandé la prorogation du moratoire sur les implantations, qui arrivait à expiration le 26 septembre, et la levée des restrictions concernant l'accès à Gaza.

Le 18 octobre, le Conseil a tenu un débat public sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne et entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Celui-ci a souligné l'importance que les pourparlers entre Israéliens et Palestiniens sortent de l'impasse car seul un règlement négocié permettrait d'instaurer la paix après l'expiration du moratoire. Ayant entendu des déclarations du Représentant permanent d'Israël et de l'Observateur permanent de la Palestine, le Conseil a demandé aux parties de relancer les négociations et de faire les concessions nécessaires pour convenir d'une solution prévoyant deux États qui assure une paix et une sécurité durables.

Le 23 novembre, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a présenté un exposé au Conseil. Il a fait part des préoccupations que lui inspirait l'impasse diplomatique depuis la fin du moratoire sur les implantations. Il a préconisé un financement plus soutenu du programme de l'Autorité palestinienne pour l'édification de l'État palestinien. Les membres du Conseil ont engagé Israël à cesser les activités de peuplement, à assouplir les restrictions concernant l'accès à Gaza et appuyé la condamnation qu'avait faite le Secrétaire général adjoint des tirs de roquettes effectués à partir de Gaza en direction d'Israël.

Le 14 décembre, le Coordonnateur spécial a présenté un exposé au Conseil, dans lequel il a mis en avant l'échec des négociations sur les activités de peuplement israéliennes. Au sujet de Gaza, il a mentionné les restrictions qui pesaient sur les moyens d'accès et la liberté de mouvement. Le Coordonnateur spécial et les membres du Conseil ont salué la reprise de pourparlers ne serait-ce qu'indirects. Après avoir entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques le 19 janvier 2011, le Conseil a tenu un débat public sur un projet de résolution relatif à la politique israélienne d'implantation. Certains membres ont critiqué la poursuite des activités de peuplement. Le 18 février, le Conseil n'est pas parvenu à s'entendre sur le projet de résolution; 14 de ses membres ont voté pour tandis que le quinzième a exercé son droit de veto.

Le 24 février, le Coordonnateur spécial a présenté un exposé au Conseil. Les membres de celui-ci ont partagé sa préoccupation face au blocage du processus de paix au Moyen-Orient. Le Coordonnateur spécial a décrit la méfiance qui existait entre Israël et les autorités palestiniennes et proposé que le Quatuor joue un rôle plus ferme pour raviver le processus de paix. Le 22 mars, le Conseil a entendu un nouvel exposé du

Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, qui a réaffirmé que les négociations israélo-palestiniennes devaient d'urgence sortir de l'impasse.

Le 21 avril, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a présenté un exposé au Conseil. Il a appelé les deux parties à réfléchir au fait que le processus d'édification de l'État palestinien en Cisjordanie avait considérablement progressé sans qu'il y ait convergence avec le volet politique. Au cours du débat public, de nombreux intervenants ont vivement engagé les parties à reprendre des négociations qui permettent de régler les questions essentielles et de créer un État palestinien lorsque les efforts d'édification s'achèveraient. Ils ont considéré que le moment était critique car la période de deux ans donnée à l'Autorité palestinienne pour édifier un État allait prendre fin en septembre, mois au cours duquel la communauté internationale avait déclaré qu'un règlement négocié devait intervenir.

Le 19 mai, le Coordonnateur spécial a présenté au Conseil la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, en s'arrêtant sur les événements survenus le 15 mai sur le plateau du Golan et sur la réconciliation palestinienne. Lors des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont exprimé leurs préoccupations devant cet incident. Le 23 juin, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a présenté un exposé au Conseil et souligné que les deux parties devaient d'urgence se rasseoir à la table des négociations. Les membres du Conseil ont partagé cet avis lors des consultations. Nombre d'entre eux ont exprimé l'espoir de voir le Quatuor s'engager plus constructivement.

Le 26 juillet, le Conseil a tenu un débat public sur la situation au Moyen-Orient, présidé par le Secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères, Werner Hoyer, au cours duquel il a entendu un exposé du Coordonnateur spécial. Celui-ci a décrit l'écart entre les progrès faits aux fins de l'édification d'un État palestinien et l'impasse qui caractérisait la situation politique. Ayant entendu des déclarations du Représentant permanent d'Israël et de l'Observateur permanent de la Palestine, les membres du Conseil ont appelé les parties à reprendre les négociations et à faire les concessions nécessaires pour convenir d'une solution prévoyant deux États qui assure une paix et une sécurité durables.

#### Liban

Le dispositif de sécurité mis en place par la résolution 1701 (2006) a été mis à rude épreuve au cours de plusieurs incidents survenus durant la période considérée. L'absence intermittente de gouvernement au Liban a exacerbé un climat déjà explosif.

Le 3 août 2010, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et du Commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) concernant les tirs échangés par le Liban et Israël le même jour le long de la Ligne bleue. Les membres du Conseil ont engagé les deux pays à respecter la Ligne bleue et à cesser toutes hostilités.

Le 24 août, le Conseil a tenu des consultations sur la demande de prorogation d'un an du mandat de la FINUL présentée par le Secrétaire général. Ses membres ont entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, qui a souligné l'importance de la pleine application de la résolution 1701 (2006) et d'une coopération étroite entre la Mission et les forces armées libanaises, insisté sur la nécessité que l'incident sur la Ligne bleue reste un événement isolé, et demandé aux parties de respecter la ligne de démarcation.

Par sa résolution 1937 (2010) adoptée le 30 août 2010, le Conseil a prorogé le mandat de la FINUL pour une période de 12 mois. Le 17 septembre, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient a présenté la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, en soulignant que les tensions politiques s'étaient accrues en raison des supputations qui entouraient l'éventuelle émission d'actes d'accusation par le Tribunal spécial pour le Liban.

Au cours d'un débat public tenu le 18 octobre, les membres du Conseil ont exprimé leur soutien à l'indépendance du Tribunal spécial et réaffirmé l'obligation qui était faite aux parties de donner pleinement effet à la résolution 1701 (2006). Le 28 octobre, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) a informé le Conseil de la suite donnée à cette résolution et dont le Secrétaire général avait rendu compte dans son douzième rapport semestriel (S/2010/538). Le 5 novembre, la Secrétaire générale adjointe aux affaires

juridiques a informé le Conseil des attaques dont avaient été victimes le 27 octobre les membres d'une équipe d'enquêteurs du Bureau du Procureur du Tribunal spécial.

Le 18 novembre, le Coordonnateur spécial du Secrétaire général pour le Liban et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix ont rendu compte au Conseil de l'application de la résolution 1701 (2006). Le Coordonnateur spécial a demandé à toutes les parties au Liban de tenir les engagements qu'elles avaient pris en vertu de la déclaration ministérielle de décembre 2009, notamment celui de coopérer avec le Tribunal spécial. De nombreux membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par les violations de la résolution 1701 (2006) et par les incidents survenus le long de la Ligne bleue, et ont appelé les parties intéressées à coopérer avec la FINUL.

Après avoir entendu un exposé le 23 novembre, plusieurs membres du Conseil ont exprimé leur soutien au Tribunal spécial pour le Liban et salué la décision de principe qu'avait prise Israël de se retirer du nord de Ghajar. Après un autre exposé, présenté par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques le 19 janvier 2011, les membres du Conseil ont renouvelé leur appui au Tribunal spécial.

Le 29 mars, le Conseil a entendu un exposé du Coordonnateur spécial, qui a souligné l'importance qu'un gouvernement stable soit présent au Liban et engagé les parties à assurer la pleine application de la résolution 1701 (2006). Il a également entendu un exposé du représentant du Département des opérations de maintien de la paix. Le 6 mai, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) a présenté un exposé au Conseil. Il n'a pas été en mesure d'annoncer des progrès concrets dans la mise en œuvre des dispositions de la résolution restant à appliquer.

Le 21 juillet, le Coordonnateur spécial et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix ont rendu compte au Conseil de l'application de la résolution 1701 (2006). Le Coordonnateur spécial a salué la formation d'un nouveau gouvernement libanais. Plusieurs membres du Conseil ont exprimé l'espoir que le nouveau Gouvernement honorerait ses engagements internationaux; le Tribunal spécial pour le Liban a été mentionné par certains d'entre eux. Le Coordonnateur spécial a exprimé son inquiétude

concernant les milices lourdement armées, en particulier le Hezbollah. Le Secrétaire général adjoint et lui-même ont déclaré que, lors des incidents du 15 mai, aucune des parties n'avait franchi la Ligne bleue, bien que des manifestants non armés aient tenté de le faire. Le Coordonnateur spécial a qualifié les actes des deux parties de violations de la résolution 1701 (2006) et expliqué qu'à son avis la réaction israélienne n'était pas proportionnelle à la menace.

Le Conseil a publié deux déclarations à la presse, le 27 mai et le 26 juillet, condamnant les attentats terroristes contre la FINUL, au cours desquels des Casques bleus italiens et français, respectivement, avaient été blessés.

## Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

Par sa résolution 1965 (2010) du 22 décembre 2010, le Conseil de sécurité a décidé, à l'unanimité, de proroger jusqu'au 30 juin 2011 le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), qui surveille le cessez-lefeu entre Israël et la République arabe syrienne depuis 1974. Le Conseil a également adopté une déclaration du Président (S/PRST/2010/30) et demandé l'application de sa résolution 338 (1973).

Le 23 juin 2011, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Edmond Mulet, qui lui a fait part de sa préoccupation face aux événements qui s'étaient produits dans la zone d'opérations de la FNUOD les 15 mai et 5 juin. Le 30 juin, le Conseil, par sa résolution 1994 (2011) adoptée à l'unanimité, a renouvelé le mandat de la FNUOD pour six mois, jusqu'au 31 décembre 2011. Certains membres du Conseil ont souligné que les événements du 15 mai et du 5 juin étaient les plus graves qui soient survenus depuis la mise en place de la Force.

#### Iraq

Le Conseil a continué de suivre attentivement la situation en Iraq. Le 4 août 2010, il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), Ad Melkert, sur le rapport du Secrétaire général sur les activités de la MANUI. M. Melkert a évoqué le succès des élections en Iraq, mais a signalé le retard pris dans la formation

du futur gouvernement. Le Conseil a adopté le texte d'une déclaration à la presse appelant à la formation, dans les meilleurs délais, d'un nouveau gouvernement à Bagdad.

Le 5 août, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1936 (2010) prorogeant de 12 mois la présence des Nations Unies en Iraq.

Le 10 novembre, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général sur les conditions de sécurité et l'évolution de la situation politique en Iraq. Les membres du Conseil ont condamné les récents attentats terroristes et appelé à la formation d'un gouvernement iraquien dans les meilleurs délais. Le Conseil a également entendu un exposé du Contrôleur de l'ONU, Jun Yamazaki, et du Chef du Comité d'experts financiers iraquien, Abdul Basit Turky Saed, sur le Fonds de développement pour l'Iraq. M. Saed a demandé que le Fonds soit prorogé de 12 mois. Les membres du Conseil ont salué les progrès accomplis par l'Iraq dans l'application de la résolution 1905 (2009), demandé le règlement des derniers contentieux relatifs au programme Pétrole contre nourriture et souligné l'importance d'une transition rapide entre le Fonds et un mécanisme placé sous le contrôle souverain de l'Iraq.

Le 12 novembre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2010/23), dans laquelle il a salué l'accord conclu la veille en vue de la formation d'un gouvernement de collaboration nationale, encouragé la réconciliation nationale et réaffirmé son attachement à l'indépendance et à la souveraineté de l'Iraq.

Le 15 décembre, le Conseil a décidé qu'il transmettrait la direction du Fonds de développement pour l'Iraq au Gouvernement iraquien le 30 juin 2011 au plus tard, mis fin au programme Pétrole contre nourriture et levé les restrictions imposées aux programmes de développement de l'énergie nucléaire. L'Iraq était représenté par le Ministre des affaires étrangères, Hoshyar Zebari. En adoptant la résolution 1957 (2010) à l'unanimité et la résolution 1958 (2010) par 14 voix pour et une abstention, le Conseil a mis fin aux mesures imposées par les résolutions 687 (1991) et 707 (1991). Par sa résolution 1956 (2010), le Conseil a également décidé de mettre fin au Fonds de développement pour l'Iraq dans un délai de six mois, compte tenu des progrès réalisés dans la mise en place de nouvelles dispositions. Dans une déclaration

présidentielle (S/PRST/2010/27), le Conseil a salué les progrès réalisés par les Gouvernements iraquien et koweïtien dans le règlement de leurs différends et les a engagés à poursuivre leur coopération. Il a également demandé à l'Iraq de s'acquitter de ses dernières obligations au titre des résolutions pertinentes adoptées en vertu du Chapitre VII.

Le 8 avril 2011, le Représentant spécial du Secrétaire général a informé le Conseil de la mise en œuvre du mandat de la MANUI et de la situation en Iraq.

Le 19 juillet, le Représentant spécial a de nouveau informé le Conseil de la mise en œuvre du mandat de la MANUI et de la situation en Iraq. Il a noté quelques évolutions positives dans la situation économique du pays. Il a également salué la décision de former un comité ministériel commun avec le Koweït et rappelé à l'Iraq qu'il devait s'acquitter de ses dernières obligations en vertu du Chapitre VII.

Le 28 juillet 2011, par la résolution 2001 (2011), le mandat de la MANUI a été renouvelé jusqu'au 31 juillet 2012.

Les 17 décembre 2010 et 22 juin 2011, le Conseil a entendu un exposé du Coordonnateur de haut niveau, l'Ambassadeur Gennady P. Tarasov, conformément à la résolution 1284 (1999) sur le respect par l'Iraq de ses obligations relatives au rapatriement ou au retour de tous les Koweïtiens et ressortissants de pays tiers ou de leur dépouille, ainsi que sur le rapatriement de tous les biens koweïtiens, y compris les archives saisies par l'Iraq. Les membres du Conseil se sont mis d'accord sur deux déclarations à la presse, dans lesquelles ils ont souscrit aux recommandations du Secrétaire général concernant la prorogation du financement des activités du Coordonnateur de haut niveau, pris note des progrès accomplis dans la recherche des personnes disparues, et appelé l'Iraq à mettre en place un comité interministériel chargé de coordonner les mesures concernant les archives et les biens nationaux saisis.

### Autres questions (Yémen, République arabe syrienne)

Le Conseil a suivi la situation au Yémen au cours de plusieurs exposés entendus en consultations plénières.

Le 13 mai 2011, à l'occasion de son exposé mensuel, le Secrétaire général adjoint aux affaires

politiques a parlé de la situation au Yémen et fait part de la préoccupation du Secrétaire général. Le 17 mai, le Conseil a entendu, en consultations plénières, un exposé du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Jamal Benomar, sur son récent voyage dans ce pays. M. Benomar a expliqué que la situation politique et humanitaire et les conditions de sécurité s'étaient détériorées, et souligné qu'il importait de soutenir l'action menée par le Conseil de coopération du Golfe. Au cours d'un autre exposé, le 23 juin, le Conseiller spécial a rendu compte d'une autre série de pourparlers qu'il avait eus au Yémen. Il a insisté sur la nécessité de débuter un processus politique. Dans une déclaration à la presse, le Conseil a exprimé sa vive inquiétude face à la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire au Yémen, et salué l'action de médiation engagée par le Conseil de coopération du Golfe.

Le 28 juillet 2011, le Conseil, réuni en consultations plénières, a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques sur la situation au Yémen et les activités de l'Envoyé spécial.

Le 27 avril 2011, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques sur la République arabe syrienne, au titre de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient ». Le Secrétaire général adjoint a parlé des manifestations hostiles au Gouvernement qui avaient débuté à la mi-mars. Le 9 mai, devant le Conseil réuni en consultations plénières, la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires a rendu compte de la situation humanitaire en République arabe syrienne Syrie. Le 13 mai, à l'occasion de son exposé mensuel, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a décrit l'escalade de la violence dans ce pays, et les démarches entreprises par les Nations Unies pour envoyer une mission d'évaluation de la situation humanitaire à Deraa. La République arabe syrienne n'y avait toujours pas répondu. Les membres du Conseil ont exprimé leur inquiétude et appelé à l'ouverture d'un dialogue politique.

Le 12 juin, dans une déclaration à la presse, le Conseil a condamné les attentats commis contre des ambassades, à Damas, et prié les autorités syriennes d'assurer la protection des biens et du personnel diplomatiques. Le 28 juillet, le Conseil, réuni en consultations plénières, a examiné la situation en République arabe syrienne, à l'occasion de l'exposé mensuel du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

#### Asie

#### Afghanistan

En Afghanistan, la situation politique a été marquée par le début du transfert des responsabilités en matière de sécurité. Il est attendu du Processus de Kaboul qu'il permette à l'Afghanistan de s'assurer une prise en main et une direction accrues en matière politique et de développement. Si les Nations Unies ont continué de jouer un rôle central de coordination pour la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan en assurant la conduite de l'action internationale, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'équipe de pays des Nations Unies ont. en ce qui les concerne, poursuivi la mise en œuvre de leurs indispensables et ambitieux programmes d'appui. Dans sa résolution 1974 (2011), le Conseil a demandé de procéder, avant la fin de 2011, à un examen des activités prescrites par le mandat de la MANUA et de l'appui que les Nations Unies apportent à l'Afghanistan, à la lumière des premiers résultats de la transition.

Le 29 septembre 2010, le Conseil a consacré un débat à l'examen de la situation en Afghanistan. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la MANUA, Staffan de Mistura, a fait un exposé à cette occasion. Le Ministre des affaires étrangères afghan, Zalmai Rassoul, a également pris part à ce débat. Dans son exposé, le Représentant spécial a dit que la Conférence de Kaboul, tenue le 20 juillet 2010, avait renforcé la détermination du Gouvernement afghan à prendre davantage le contrôle de son propre avenir grâce à un ensemble d'engagements collectifs en faveur du Processus de Kaboul, notamment la définition d'un cadre, d'échéances et d'objectifs pour les programmes prioritaires nationaux. Le Ministre a déclaré que les élections constituaient une victoire majeure pour la démocratie dans son pays. Il a aussi souligné qu'il n'y aurait pas de paix si les efforts menés sur le plan militaire n'étaient pas accompagnés d'une campagne globale et énergique de sensibilisation et a appelé à cet égard l'attention du Conseil sur la mise en place récente du Haut Conseil pour la paix.

Le 13 octobre 2010, le Conseil a adopté la résolution 1943 (2010) par laquelle il a notamment décidé de proroger l'autorisation de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour une période de 12 mois jusqu'au 13 octobre 2011. Le

11-57297

Conseil a autorisé les États Membres participant à la FIAS à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de son mandat.

Le 25 octobre 2010, dans un communiqué de presse, les membres du Conseil ont condamné l'attaque terroriste commise le 23 octobre contre le Centre d'opérations des Nations Unies à Hérat, en Afghanistan, et se sont déclarés préoccupés par les menaces que font peser les Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes sur la population locale, les forces nationales de sécurité, les forces militaires internationales et les efforts d'assistance internationale en Afghanistan.

Le 22 décembre 2010, le Représentant spécial a présenté un exposé au Conseil à l'occasion du débat trimestriel sur la MANUA. Il a mis l'accent sur les élections parlementaires afghanes tenues en septembre 2010 et les rôles joués par l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale à cet égard, ainsi que sur les questions opérationnelles relatives à la MANUA, notamment le projet de budget pour 2011. Le Président a fait une déclaration à la presse, dans laquelle il a souligné l'appui du Conseil à la MANUA et s'est félicité de l'annonce des résultats de la dernière élection.

Le 17 mars 2011, le Conseil a tenu une séance publique sur l'Afghanistan, à l'occasion de laquelle le Représentant spécial a rendu compte de la situation dans le pays. Il a demandé à la communauté internationale d'apporter son plein appui au transfert l'Afghanistan de l'intégralité responsabilités et du contrôle en matière de gouvernance, de sécurité et de développement et a confirmé que l'ONU continuerait de venir en aide à ce pays après la période de transition. Le Représentant permanent de l'Afghanistan, Zahir Tanin, a demandé, au nom de son gouvernement, que le mandat de la MINUA fasse l'objet d'un examen approfondi durant la période de transition. Les membres du Conseil se sont dits préoccupés par la situation en matière de sécurité en Afghanistan, en particulier en ce qui concerne la protection des civils, ont souligné l'importance que revêt le transfert à l'Afghanistan de l'ensemble des responsabilités et du contrôle et ont réaffirmé le soutien de la communauté internationale pour garantir le succès de ce processus.

Le 22 mars 2011, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1974 (2011) par laquelle il a

décidé de proroger jusqu'au 23 mars 2012 le mandat de la MANUA et a demandé à la Mission de continuer à piloter les activités civiles internationales, afin notamment de promouvoir une plus grande cohérence de l'appui offert par la communauté internationale au Gouvernement afghan. Dans cette résolution, le Conseil a également demandé de procéder, avant la fin de 2011, à un examen approfondi des activités de la MANUA et de l'appui des Nations Unies à l'Afghanistan, à la lumière des premiers résultats de la transition, afin que le Conseil puisse procéder à un examen éclairé du mandat de la MANUA en mars 2012. Le 1<sup>er</sup> avril, les membres du Conseil ont condamné l'attaque commise contre le Centre d'opérations des Nations Unies à Mazar-e-Charif, qui a fait sept morts et blessés parmi le personnel des Nations Unies. Ils ont demandé au Gouvernement afghan de traduire les auteurs de l'attaque en justice et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection du personnel et des locaux des Nations Unies. Le Conseil a également renouvelé son appui à l'action cruciale des Nations Unies.

Le débat trimestriel du Conseil, qui a eu lieu le 6 juillet, a porté essentiellement sur le début du transfert des responsabilités en matière de sécurité. Selon le Représentant spécial du Secrétaire général, ce processus était en bonne voie. D'une façon plus générale, le pays était à la croisée des chemins entre la souveraineté nationale, la prise des responsabilités et le respect du principe de responsabilité, d'une part, et entre la poursuite du conflit et un dialogue politique sans exclusive, d'autre part. Le Représentant spécial a souligné qu'en dépit du nombre accru d'incidents de sécurité, dont des attaques remarquées, on avait constaté une réelle amélioration de la situation sur le plan de la sécurité. Il a également plaidé pour que le transfert des responsabilités ne porte pas seulement sur les questions de sécurité, soulignant que la MANUA était prête, dans le cadre de son mandat, à faciliter la mise en œuvre des aspects socioéconomiques et des droits de l'homme relatifs à la transition. Les membres du Conseil de sécurité et d'autres délégations se sont félicités du rôle central que jouent les Nations Unies en matière de coordination de l'aide à l'Afghanistan. Ils se sont déclarés préoccupés par l'aggravation de la situation en matière de sécurité et l'augmentation du nombre de victimes du conflit. Ils ont aussi souligné que le pays avait besoin d'un processus politique complémentaire, mais qu'il ne fallait remettre en cause ni les acquis du peuple afghan réalisés ces 10 dernières

années ni l'ordre constitutionnel. Certains membres du Conseil ont fait valoir qu'il importait de s'attaquer aux menaces que représentaient les Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes extrêmistes ainsi que les trafiquants de drogue. Dans sa déclaration, le Représentant permanent de l'Afghanistan a mis en relief l'émergence d'un consensus international sur une stratégie de transition. Il a déclaré que la réconciliation et la réintégration constituaient des priorités politiques pour le Gouvernement afghan. Dans ce contexte, et rejoignant en cela l'avis de la plupart des délégations, il s'est félicité de la décision récente de ne plus appliquer uniformément à Al-Qaida et aux Taliban le régime de sanctions mis en place par la résolution 1267 (1999) et, en conséquence, de créer deux régimes de sanctions séparés.

#### Népal

Le mandat de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP), qui a été l'expression de l'appui de la communauté internationale au processus de paix au Népal, s'est achevé en janvier 2011. La Mission a contribué dans une large mesure à la paix et la stabilité dans ce pays.

Le 7 septembre 2010, la Représentante du Secrétaire général au Népal et Chef de la MINUNEP, Karin Landgren, a présenté un exposé au Conseil. Elle a déclaré que si la situation restait dans l'ensemble calme, le dialogue entre les parties était dans l'impasse, mettant en péril le processus de paix tout entier. Le 15 septembre, suite à un accord conclu entre les parties au Népal, le Conseil a adopté la résolution 1939 (2010), par laquelle le mandat de la MINUNEP a été prorogé jusqu'au 15 janvier 2011.

Le 14 octobre, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a informé le Conseil de la persistance de l'impasse politique, soulignant cependant que des mesures importantes avaient été prises et que les efforts se poursuivaient en vue de réaliser les objectifs que les parties s'étaient fixées. Le 20 octobre, les membres du Conseil ont rappelé dans un communiqué de presse que les partis politiques népalais s'étaient engagés à appliquer l'Accord de paix global. Les membres du Conseil ont réaffirmé leur appui en faveur du processus de paix au Népal et ont souligné qu'il était nécessaire de poursuivre les progrès durant les trois derniers mois du mandat de la MINUNEP.

Le 5 janvier 2011, la Représentante du Secrétaire général a souligné devant le Conseil que la Mission avait accompli les tâches qui lui avaient été confiées et apporté une contribution notable au processus de paix. L'Ambassadeur Gyan Chandra Acharya, Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation, s'est félicité du rôle joué par la Mission et a souligné que le Gouvernement népalais ne ménageait pas ses efforts pour parvenir à un règlement politique.

Dans une déclaration de son président (S/PRST/2011/1) en date du 14 janvier 2011, le Conseil a réaffirmé son appui au processus de paix et appelé le Gouvernement intérimaire du Népal et l'ensemble des partis politiques à redoubler d'efforts pour honorer les engagements pris dans le cadre de l'Accord de paix global, encouragé le Népal à adopter sa nouvelle constitution dans les délais prévus et à régler dans les meilleurs délais les questions relatives au processus de paix encore en suspens. Le Conseil a salué l'engagement du Secrétaire général et des organes des Nations Unies. Le mandat de la MINUNEP s'est achevé le 15 janvier 2011.

#### **Timor-Leste**

Au Timor-Leste, après des années de progrès, on considère que les élections législatives et présidentielles prévues en 2012 seront le test de vérité qui déterminera le succès de l'aide internationale apportée au pays, y compris dans sa dimension de sécurité.

Le 19 octobre 2010, le Conseil a tenu un débat public sur la situation au Timor-Leste, y compris les activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). La Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste et Chef de la MINUT, Ameerah Haq, a présenté un exposé dans lequel elle a informé le Conseil de la situation dans le pays sur les plans politique et de la sécurité et de l'élaboration du projet de plan stratégique national de développement. Elle a ensuite fait le point sur les progrès accomplis dans la reprise par la Police nationale timoraise des responsabilités en matière de police. La Représentante permanente du Timor-Leste auprès de l'Organisation, Sofia Mesquita Borges, a exprimé son soutien à la MINUT. Les membres du Conseil de sécurité se sont félicités des progrès accomplis et ont réaffirmé que l'appui soutenu de la communauté internationale était nécessaire.

Le 22 février 2011, avant le renouvellement du mandat de la MINUT, le Conseil a tenu un débat public en présence du Premier Ministre et Ministre de la défense et de la sécurité du Timor-Leste, Kay Rala Xanana Gusmão. Dans son exposé, la Représentante spéciale a fait part des progrès accomplis dans la réforme du secteur de la sécurité et du secteur judiciaire. Les prochaines élections et le retrait de la Mission sont des événements importants. À cet égard, elle s'est dite confiante que l'augmentation graduelle des responsabilités de le Police nationale timoraise pourrait être achevée dans les prochains mois. Le Premier Ministre du Timor-Leste a mis en relief certaines réalisations récentes de son gouvernement. Les membres du Conseil ont fait part de leur appui à la MINUT dans la contribution qu'elle apporte à la transition du Timor-Leste vers la stabilité et la démocratie, mais ont noté que des problèmes devaient être résolus avant le retrait de la Mission vers la fin de 2012.

Le 24 février, le Conseil décidait dans sa résolution 1969 (2011), de proroger d'une année le mandat de la MINUT en maintenant les effectifs actuels autorisés. Après des élections réussies, la Mission devrait se retirer vers la fin de 2012. Dans sa résolution, le Conseil a également demandé à la Mission de fournir l'appui nécessaire à la préparation des élections législatives et présidentielles de 2012, comme le Gouvernement timorais l'a sollicité.

#### Centre régional des Nations Unies la diplomatie préventive en Asie centrale

Les 13 janvier et 15 juillet 2011, le Représentant spécial du Secrétaire général et Directeur du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Miroslav Jenca, a présenté un exposé devant le Conseil. Les membres du Conseil ont exprimé leur appréciation pour les travaux effectués par le Centre en tant que mécanisme des Nations Unies pour la diplomatie préventive chargé, conformément à son mandat et au moyen de la coopération régionale, d'aider les pays d'Asie centrale à relever les défis de la paix et du développement durable, notamment en ce qui concerne la situation au Kirghizistan et en Afghanistan, à mettre en œuvre la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et à rechercher des solutions concernant la gestion des ressources hydriques et énergétiques. Le Conseil a encouragé la poursuite de la coopération et de la coordination entre les gouvernements de la région, le

Centre et les autres organisations régionales compétentes à cet égard. Il a aussi réaffirmé son appui aux efforts entrepris par le Centre pour faciliter le dialogue et aider les gouvernements d'Asie centrale en ce qui concerne les questions régionales d'intérêt commun.

Lettre datée du 18 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/646)

À une séance tenue le 19 décembre 2010 et consacrée à des consultations d'urgence sur la situation dans la péninsule coréenne, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Les membres du Conseil, les représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée, et le Secrétaire général adjoint se sont ensuite réunis en séance privée pour procéder à un échange de vues.

#### Lettre datée du 6 février 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 14 février 2011, à la suite d'affrontements armés, des consultations se sont tenues en présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Cambodge, Hor Namhong, et du Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, Kasit Piromya. Le Conseil s'est déclaré profondément préoccupé par la situation entre le Cambodge et la Thaïlande et par le différend concernant le site du temple de Preah Vihear. Dans une déclaration à la presse, il a demandé aux deux parties de faire preuve de la plus grande retenue et de régler leur différend pacifiquement et par le dialogue. Le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et de Marty Natalegawa, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie et Président de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Les membres du Conseil ont exprimé leur appui aux efforts déployés par l'Association. Le 17 mai, après de nouveaux incidents à la frontière, le Conseil a entendu un deuxième exposé du Secrétaire général adjoint et a examiné la situation, notamment les efforts entrepris par le Président de l'Association.

#### **Europe**

#### Bosnie-Herzégovine

Le 11 novembre 2010, le Haut-Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, Valentin Inzko, a présenté son rapport périodique au Conseil. Le Président du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine, Nebojša Radmanović, et les Représentants permanents de la Croatie et de la Serbie étaient également présents.

Le Haut-Représentant a estimé que, dans l'ensemble, la situation politique en Bosnie-Herzégovine continuait d'être difficile. M. Radmanović a insisté sur les progrès qui avaient été accomplis depuis l'Accord de Dayton. Les membres du Conseil ont félicité M. Radmanović de sa réélection et se sont réjouis de la tenue d'élections libres et régulières et de l'amélioration des relations régionales. Ils ont préconisé la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix de Dayton, la prolongation du mandat de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) et la formation d'un nouveau gouvernement.

Le 18 novembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1948 (2010), par laquelle il a autorisé la prorogation du mandat d'EUFOR en Bosnie-Herzégovine. Le 9 mai, le Haut-Représentant a passé en revue les événements récents qui entravaient l'application de l'Accord de paix de Dayton. Les membres du Conseil ont plaidé pour la formation immédiate d'un nouveau gouvernement.

#### Chypre

Dans son exposé du 30 novembre 2010, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, Alexander Downer, a indiqué que les progrès avaient été lents, entravés notamment par la question de la propriété. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien aux efforts du Secrétaire général. La majorité des membres du Conseil ont accueilli favorablement l'ouverture d'un point de passage à Limnitis/Yeşilirmak et ont souligné qu'il était urgent de faire des progrès dans l'instauration d'un climat de confiance.

Dans la résolution 1953 (2010) qu'il a adoptée le 14 décembre par 14 voix contre une, le Conseil a prorogé jusqu'au 15 juin 2011 le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à

Chypre (UNFICYP), a demandé aux parties de régler les grandes questions qui suscitaient encore un désaccord dans la perspective de leur entretien avec le Secrétaire général en janvier 2011 et les a vivement engagées à mettre en œuvre de nouvelles mesures de confiance, y compris l'ouverture d'autres points de passage. Il a également demandé aux deux parties d'améliorer le climat général dans lequel se déroulaient les négociations, notamment en insistant, dans les messages publics, sur les convergences et la voie à suivre, et en adressant des messages plus constructifs et plus cohérents.

Le 15 mars 2011, le Conseiller spécial a fait un exposé en s'appuyant sur le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des négociations à Chypre (S/2011/112). Il a invité les deux parties à faire preuve d'initiative, de courage et de résolution, et à prendre des mesures concrètes pour mener à bien les négociations. Le 13 juin, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1986 (2011), par laquelle il a prorogé le mandat de l'UNFICYP jusqu'au 15 décembre 2011.

# Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Le 3 août 2010, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), Lamberto Zannier, a présenté un exposé au Conseil en s'appuyant sur le rapport du Secrétaire général (S/2010/401). Ont également pris la parole les Ministres des affaires étrangères de la Serbie et du Kosovo, Vuk Jeremić et Skender Hyseni.

Le 12 novembre 2010, le Conseil a examiné un rapport du Secrétaire général (S/2010/562) et entendu un exposé du Représentant spécial. Après les déclarations prononcées par le Ministre des affaires étrangères de la Serbie et Vlora Çitaku, du Kosovo, les membres du Conseil ont échangé leurs vues.

Le 16 Février 2011, le Représentant spécial a fait un exposé au Conseil. Le Ministre serbe des affaires étrangères, Vuk Jeremić, et Vlora Citaku, du Kosovo, ont fait des déclarations.

Le 12 mai, le Représentant spécial a fait un exposé au Conseil, après quoi des déclarations ont été faites par le Premier Ministre serbe et Enver Hoxhaj, du Kosovo, ainsi que par des membres du Conseil.

Le 28 juillet, lors de consultations plénières tenues au sujet de lettres portées à leur attention par la Serbie, les membres du Conseil ont procédé à un échange de vues. Après les consultations, le Président du Conseil, Peter Wittig, s'est entretenu avec le Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

### Questions thématiques et questions générales

### Non-prolifération des armes de destruction massive

Le 20 avril 2011, le Conseil a adopté la résolution 1977 (2011) à l'unanimité, réaffirmant la résolution 1540 (2004) dans laquelle il demandait à tous les États d'adopter des mesures efficaces et appropriées face au risque de voir des acteurs non étatiques se procurer des armes de destruction massive ou leurs vecteurs, en mettre au point, se livrer à leur trafic ou en faire usage. Par la résolution 1977 (2011), le Conseil a salué les progrès accomplis par les États dans l'application de la résolution 1540 (2004). Il a également constaté que l'application intégrale de la résolution 1540 (2004) par tous les États était une œuvre de longue haleine qui exigera des efforts continus aux niveaux national, régional et international.

Par sa résolution 1977 (2004), le Conseil a prorogé le mandat du Comité créé par la résolution 1540 (2004) pour une période de 10 ans, renforçant ainsi la capacité du Comité d'appuyer la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004). Elle prévoit deux examens approfondis, l'un au bout de cinq ans et l'autre avant la fin du mandat du Comité. Ces examens importants permettront au Comité d'évaluer ses travaux et d'entamer un dialogue de fond avec les États Membres sur les questions liées à l'application de la résolution 1540 (2004). Le mandat établi par la résolution 1977 (2011) fournit au Comité une base solide et efficace de travail pour les 10 prochaines années.

Le Conseil a exhorté le Comité à continuer de promouvoir le dialogue avec les États sur la mise en œuvre de la résolution, y compris par des visites dans les pays concernés, à leur invitation. Il a également chargé le Comité de procéder à un examen annuel de la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) permettant d'assurer le bon déroulement de ses activités.

### Non-prolifération (République islamique d'Iran)

Pendant la période considérée, le Conseil a continué de surveiller la situation en République islamique d'Iran concernant son programme nucléaire. Le 15 septembre et le 10 décembre 2010, le Conseil a entendu des comptes rendus sur l'imposition de sanctions contre la République islamique d'Iran présentés par le Président du Comité créé par la résolution 1737 (2006), le Représentant permanent du Japon, Tsuneo Nishida, et les 22 mars et 23 juin 2011, par le Représentant permanent de la Colombie, Néstor Osorio.

Le Président a indiqué que le Comité avait reçu des informations concernant des violations des sanctions, qu'il avait examiné ces allégations et y avait donné suite, conformément à son mandat. La réunion d'information du 10 décembre 2010 a appelé l'attention sur la nomination, le 5 novembre 2010, par le Secrétaire général, des huit membres du Groupe d'experts chargé d'aider le Comité.

Le 22 mars 2011, le Président a noté que le Comité, à la lumière des recommandations formulées par le Groupe d'experts dans son rapport à miparcours, avait convenu d'envisager, entre autres mesures, de diffuser des orientations facultatives supplémentaires sur la présentation des rapports sur la mise en œuvre et d'organiser périodiquement des réunions d'information ouvertes à tous. Le 7 mai 2011, le Groupe d'experts a présenté son rapport final au Conseil. À la séance tenue le 23 juin, le Président a noté que le Comité avait examiné les recommandations du Groupe d'experts et qu'il continuerait de réfléchir aux mesures à prendre pour leur application. En particulier, le Comité a décidé de demander au Groupe d'experts de rédiger une série de notes d'information pratiques sur la base de cinq domaines thématiques couverts par les recommandations. Le 9 juin 2011, le Conseil a adopté la résolution 1984 (2011), par laquelle il a prorogé jusqu'au 9 juin 2012 le mandat du Groupe d'experts créé par la résolution 1929 (2010).

### Non-prolifération (République populaire démocratique de Corée

Le 24 août et le 29 novembre 2010, et le 23 février et le 17 mai 2011, le Conseil a entendu des exposés sur l'imposition de sanctions contre la

République populaire démocratique de Corée présentés par le Président du Comité créé par la résolution 1718 (2006), le Représentant permanent de la Turquie, Ertuğrul Apakan, et, en 2011, par le Représentant permanent du Portugal, José Filipe Moraes Cabral.

Les membres du Conseil ont réaffirmé leur appui à la pleine application des résolutions 1718 (2006) et 1874 (2009), souligné la nécessité pour le Comité d'exécuter son mandat en application de ces résolutions, réitéré leur engagement à la dénucléarisation de la péninsule coréenne par le dialogue pacifique, et +insisté sur la nécessité de reprendre rapidement les pourparlers à six pays

Le 10 novembre 2010, le Groupe d'experts a présenté au Conseil son rapport à mi-parcours et, le 12 mai 2011, son rapport final. Le 10 juin 2011, le Conseil a adopté la résolution 1985 (2011), par laquelle il a prorogé jusqu'au 12 juin 2012 le mandat du Groupe d'experts créé par la résolution 1874 (2009).

#### Armes légères et de petit calibre

Le 25 avril 2011, le Conseil a tenu des consultations plénières sur la question des armes légères et de petit calibre. Le Représentant spécial pour les affaires de désarmement, Sergio Duarte, a présenté au Conseil un exposé mettant en lumière un certain nombre de questions thématiques, à savoir le commerce et le courtage, le marquage, l'enregistrement et le traçage des armes, la gestion des stocks, la violence armée ainsi que l'utilisation légale et détournée des armes légères. Il a été plus particulièrement fait mention du commerce des munitions, des problèmes liés à l'entreposage de ces marchandises et de la nécessité de remonter jusqu'à l'origine des munitions trouvées dans les zones de conflit. Il a été souligné qu'il importait d'adopter des approches intégrées lors de l'examen des problèmes liés à la circulation non réglementée des armes légères.

#### Compte rendu présenté par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) (République arabe syrienne)

Le 14 juillet 2011, en consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé présenté par l'AIEA sur la mise en œuvre de l'Accord de garanties conclu dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dans la République arabe syrienne. Les membres du Conseil ont échangé des vues.

#### Compte rendu présenté par le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Le 15 février 2011, le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et Ministre lituanien des affaires étrangères, Audronius Ažubalis, a présenté au Conseil un exposé sur les priorités pour 2011. Il a appelé à renforcer la coopération avec l'ONU. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction le programme de l'OSCE pour 2011 ainsi que le renforcement de la coopération entre l'OSCE et le système des Nations Unies, notamment avec le Conseil de sécurité sur les questions de paix et de sécurité.

#### Coopération avec l'Union européenne

Le 8 février 2011, la Haute-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la baronne Catherine Ashton, a présenté un exposé au Conseil, dans lequel elle a mis en relief l'interdépendance entre la sécurité, le développement et la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme. Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer la prévention et la résolution pacifique des conflits. Les membres du Conseil ont félicité l'Union européenne pour son rôle dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

### Comptes rendus présentés par les Présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Le 15 novembre 2010, les présidents des trois organes subsidiaires du Conseil s'occupant de la lutte contre le terrorisme, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), ont présenté des exposés au Conseil.

Le Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999), le Représentant permanent de l'Autriche, Thomas Mayr-Harting, a présenté au Conseil un exposé sur les résultats des derniers examens de la Liste récapitulative. Il s'est réjoui de la nomination du juge Kimberly Prost au poste de médiateur, un pas important vers la prise en compte d'une procédure

11-57297

équitable. Il a souligné l'importance de la coopération entre les groupes d'experts du Comité et les organes de surveillance, et salué la stratégie commune récemment adoptée par les groupes d'experts. Le Représentant permanent de l'Afghanistan, Zahir Tanin, a exhorté le Comité à prendre dûment en considération les demandes de son gouvernement aux fins de radiation de la Liste récapitulative en vue d'appuyer les efforts de réconciliation.

Le Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001), le Représentant permanent de la Turquie, Ertuğrul Apakan, a exposé la démarche stratégique du Comité, qui est de mieux faire comprendre la nécessité de renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des résolutions du Conseil et de mieux faire connaître l'action du Comité au sein du système des Nations Unies et auprès des organismes de lutte contre le terrorisme en général.

Le Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004), le Représentant permanent du Mexique, Claude Heller, a indiqué qu'outre les consultations poursuivies avec les États Membres sur la prorogation du mandat du Comité au-delà du 25 avril 2011 et avec les chefs des organisations intergouvernementales sur le renforcement de la coopération, le Comité avait également élaboré une nouvelle base de données sur l'assistance. Il avait adopté de nouvelles procédures pour traiter les demandes officielles d'assistance ainsi que pour publier les rapports des États Membres, les matrices du Comité 1540 et les demandes d'assistance.

Le 20 décembre 2010, les Présidents sortants des organes subsidiaires du Conseil lui ont présenté des exposés. Le 28 février 2011, le Conseil a publié une déclaration de sa présidente (S/PRST/2011/5) accueillant avec satisfaction le premier rapport du Bureau du Médiateur. Le Conseil a pris note des observations formulées dans le rapport, auxquelles il répondrait en renouvelant le mandat du Médiateur en juin 2011 en vue de permettre d'apporter toutes améliorations nécessaires à la procédure devant le Médiateur.

Le 16 mai 2011, les Présidents des trois organes subsidiaires du Conseil s'occupant des questions liées à la lutte contre le terrorisme lui ont de nouveau présenté des exposés. Le Représentant permanent de l'Inde, Hardeep Singh Puri, a donné lecture d'une déclaration conjointe au nom des trois comités et indiqué qu'ils continuaient d'appliquer une stratégie commune vis-à-

vis des pays qui ne fournissaient pas de rapports ou le faisaient avec retard. Les comités ont continué d'accorder de l'importance à la coordination et à la coopération entre leurs groupes d'experts respectifs, qui ont continué de participer à des structures d'intérêt commun telles que l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux.

En sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 1373 (2001) concernant antiterroriste, le Représentant permanent de l'Inde a fait observer que le Comité avait comme instruments, notamment, les évaluations préliminaires l'application de la résolution, les visites aux États Membres, l'assistance technique ainsi que la promotion des meilleures pratiques, et qu'il s'employait à mettre à jour les études sur la mise en œuvre au niveau mondial des résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005). Le Président a également souligné qu'il importait de renforcer la transparence et la communication, ainsi coopération les organisations que avec internationales, régionales et sous-régionales.

Le Président du Comité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, le Représentant permanent de l'Allemagne, Peter Wittig, a rendu compte des mises à jour de la Liste récapitulative et de la procédure de médiation. Le Comité a examiné les trois premiers rapports détaillés sur les demandes de radiation présentés par la Médiatrice et abordé avec elle les méthodes et les normes qu'elle appliquait dans l'examen des demandes. Le Comité étudiait des moyens permettant de renforcer la transparence.

Le Président du Comité créé par la résolution 1540 (2004), le Représentant permanent de l'Afrique du Sud, Baso Sangqu, a informé les membres du Conseil des activités récentes du Comité 1540. Les membres du Conseil ont souligné qu'il importait de continuer de présenter un front uni dans la lutte contre la menace terroriste qui pèse au niveau mondial sur la paix et la sécurité internationales.

### **Opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Le 6 août 2010, le Conseil a tenu un débat public sur le maintien de la paix, auquel ont participé les commandants des forces de 13 missions des Nations

32

Unies. Le 27 juillet 2011, il s'est entretenu avec les commandants des forces des principales opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique et au Moyen-Orient. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et les commandants des forces de la MINUAD, de la MONUSCO, de la FINUL et de la MINUL ont informé le Conseil des stratégies qu'ils avaient adoptées pour faire face aux problèmes rencontrés. Ils ont souvent abordé la question de la protection des civils.

Le Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix a tenu trois réunions au deuxième semestre de 2010 sous la présidence du Japon et quatre réunions au premier semestre de 2011 sous la présidence du Nigéria, auxquelles ont participé les principaux pays fournissant des contingents militaires et des unités de police, le bureau du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, des représentants régionales et d'autres d'organisations intéressées. Au deuxième semestre de 2010, le Groupe de travail a examiné les stratégies de transition et de retrait et a cherché comment mieux exploiter la liste des insuffisances, en prenant pour exemple la MINUT. Le Président du Groupe de travail a présenté le rapport du Groupe de travail (S/2010/696) au Président du Conseil de sécurité le 17 décembre. Au premier semestre de 2011, le Groupe de travail s'est penché sur les problèmes que rencontrent les missions qui ont à réagir à des situations politiques fluctuantes, sur les problèmes propres aux missions et sur les stratégies de transition et de retrait (premières activités de consolidation de la paix). Le 22 juin, le Président du Groupe de travail a rendu compte au Conseil des activités menées.

#### Consolidation de la paix après un conflit

Le 23 septembre 2010, le Conseil a tenu une réunion au sommet sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Président de la Turquie, Abdullah Gül, qui présidait alors le Conseil, a dit qu'il fallait adopter une conception intégrée de la paix et de la sécurité, adapter les interventions et l'action du Conseil aux circonstances et établir de nouveaux partenariats plus solides entre le Conseil et les autres parties intéressées. Le Secrétaire général a insisté sur l'importance d'un engagement durable dans le temps, de la disponibilité des ressources quand il s'agit de sociétés qui sortent d'un conflit et du renforcement de la prévention. Le Conseil a adopté une déclaration du

Président (S/PRST/2010/18), dans laquelle il a souligné sa volonté de renforcer l'efficacité des opérations de maintien de la paix.

Le 13 octobre, le Conseil a tenu un débat public sur la consolidation de la paix après un conflit au vu des rapports présentés par le Secrétaire général sur le sujet et sur celui de la participation des femmes à la consolidation de la paix. Le Secrétaire général a affirmé que si les activités de consolidation de la paix avaient gagné en coordination et en cohérence, il restait encore à rendre leur financement plus sûr et à resserrer la coopération entre le Conseil, Commission de consolidation de la paix et les autres parties intéressées. Le Président de la Commission et représentant permanent de l'Allemagne, M. Peter Wittig, a souligné qu'il fallait trouver des sources de financement suffisantes. Le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2010/20) dans laquelle il a réaffirmé qu'il importait que les opérations de consolidation de la paix disposent en temps voulu de ressources prévisibles et que les femmes participent sur un pied d'égalité à tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité. Le Conseil a prié le Secrétaire général de lui présenter, ainsi qu'à l'Assemblée générale, un exposé avant le 13 octobre 2011 et, au plus tard le 13 octobre 2012, un rapport sur les progrès accomplis dans l'action qu'il mène.

Le 29 octobre, dans sa résolution 1947 (2010), le Conseil a dit accueillir avec satisfaction le rapport sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/393), portant sur les travaux que la Commission de consolidation de la paix a menés ces cinq dernières années, rapport présenté par les cofacilitateurs de l'examen, à savoir les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Irlande et du Mexique. Le Conseil a prié toutes les entités compétentes de l'ONU de mettre en œuvre, dans le cadre de leurs attributions et selon qu'il conviendrait, les recommandations formulées dans le rapport en vue d'améliorer l'efficacité de la Commission.

Le 21 janvier 2011, le Conseil a tenu un débat thématique public sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit et s'est concentré pour la première fois sur la création d'institutions. Le Conseil a entendu les exposés du Secrétaire général, du Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, José Luís Guterres, et du Président de la Commission. Le Secrétaire général a souligné qu'il importait de mettre en place des institutions dès le début de la consolidation de la

11-57297

paix et qu'il fallait favoriser la prise en main de l'entreprise par le pays concerné. Le Président de la Commission de consolidation de la paix a fait observer qu'il était important de faire participer les populations locales, le secteur privé et la société civile. Le Conseil adopté une déclaration Président а (S/PRST/2011/2), dans laquelle il a souligné que l'ONU était résolue à appuyer la création d'institutions au lendemain des conflits. Pour la première fois, les présidents des différentes formations par pays de la Commission ont présenté une déclaration conjointe au Conseil, appelant celui-ci à coopérer davantage avec les formations en question. Le précédent Président de la Commission a présenté le 23 mars 2011 au Conseil le rapport annuel de la Commission pour 2010.

Le 12 mai, le Conseil a entendu les exposés que le Président du Groupe consultatif de haut niveau chargé par le Secrétaire général de mener une étude sur Jean-Marie moyens civils internationaux, Guéhenno, et la Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions et Présidente du Comité directeur pour l'évaluation des moyens civils, Susana Malcorra, ont fait sur l'évaluation des moyens civils. Se fondant sur le rapport du Groupe consultatif de haut niveau, le Président de cet organe a présenté l'analyse détaillée des mécanismes actuels de déploiement des moyens civils dans les pays sortant d'un conflit ainsi qu'un éventail d'améliorations possibles. Le Groupe proposait notamment de créer une cellule des partenariats civils pour renforcer la coordination de la formation, du recrutement et du déploiement des ressources civiles.

#### Le sort des enfants en temps de conflit armé

Le 12 juillet 2011, le Conseil a tenu un débat public sur le sort des enfants en temps de conflit armé. Le Secrétaire général lui a présenté le rapport demandé dans la déclaration du Président du 16 juin 2010 (S/PRST/2010/10). Le Conseil a également entendu la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Radhika Coomaraswamy, et le Directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake.

Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1998 (2011), par laquelle il a étendu les critères d'inscription des parties à un conflit armé à l'annexe au rapport périodique qu'établit le Secrétaire général sur le sujet. Ainsi, les parties qui se livrent à des attaques répétées contre des écoles ou des hôpitaux

peuvent dorénavant être citées. Il annonçait aussi qu'il entendait examiner, lorsqu'il établirait, modifierait ou renouvellerait un régime de sanctions, l'opportunité d'y inclure des dispositions consacrées aux droits et à la protection des enfants en temps de conflit armé à l'encontre des parties à un conflit armé qui contreviendraient au droit international applicable.

Pendant le débat, les États ont été nombreux à saluer l'adoption de la résolution et l'élargissement des critères d'inscription, dans lesquels ils voyaient une importante avancée, à prendre note des travaux des représentants spéciaux du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, et à rendre hommage à la présidence allemande du Groupe de travail.

#### Protection des civils en temps de conflit armé

Le 22 novembre 2010, le Conseil a tenu un débat public sur la protection des civils en temps de conflit armé. Il s'est dit satisfait du rapport du Secrétaire général sur le sujet daté du 11 novembre 2010 (S/2010/579) et des recommandations qu'il contient. Il a également adopté la déclaration du Président S/PRST/2010/25 et un aide-mémoire mis à jour sur la protection des civils en temps de conflit armé, joint en annexe à la déclaration.

Le Conseil a dit appuyer les travaux que mènent le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département des opérations de maintien de la paix. Un représentant du Comité international de la Croix-Rouge a pris part au débat public, une première dans le domaine de la protection des civils, et exposé au Conseil les traverses que rencontre le droit international humanitaire dans les conflits en cours.

Le Conseil s'est félicité des progrès que le Secrétaire général a réalisés dans la mise au point du cadre théorique et des outils opérationnels que nécessitent des fonctions de protection des civils. Il a demandé à nouveau au Secrétaire général d'inclure dans les rapports qu'il lui présente sur la situation de tel ou tel pays des renseignements plus complets et plus détaillés sur la protection des civils en période de conflit armé. Il le priait aussi de présenter son prochain rapport sur le sujet en mai 2012 au plus tard.

Le 18 février 2011, les représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Département des opérations de maintien de la paix, la

Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit ont expliqué au Conseil, en consultations plénières, des synergies que l'on pouvait attendre entre les différents mandats de protection.

Le 10 mai, le Conseil a tenu un débat public sur la protection des civils en période de conflit armé. Il a entendu la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, exposer la situation des civils dans un certain nombre de conflits armés, notamment ceux de Côte d'Ivoire, de Libye et du Soudan. Le Chef du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, c'est-à-dire le Sous-Secrétaire général Ivan Simonović, a également présenté au Conseil les violations des droits de l'homme qui auraient été commises en Côte d'Ivoire, en Libye, en Syrie et au Sri Lanka, entre autres pays. Les événements qui s'étaient produits au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Côte d'Ivoire montraient bien que le déni des droits de l'homme pouvait être à la racine de la discorde, de l'agitation populaire, de la violence et finalement de la guerre.

# Maintien de la paix et de la sécurité internationales : corrélation entre sécurité et développement

Le 11 février 2011, le Conseil a tenu un débat public de haut niveau sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales, plus particulièrement consacré à la corrélation entre sécurité et développement. Un représentant de la Banque mondiale a présenté le Rapport 2011 sur le développement dans le monde, qui souligne la nécessité de renforcer les autorités nationales et d'améliorer la gouvernance. Le Président de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Rwanda, Eugène-Richard Gasana, a proposé au Conseil de s'appuyer sur l'expérience de la Commission dans l'examen des rapports entre sécurité et développement, en particulier au début des activités de consolidation de la paix que mène l'ONU au lendemain d'un conflit. Les présidents des formations par pays de la Commission ont présenté au Conseil une déclaration conjointe proposant d'intensifier les échanges entre les formations et le Conseil de sorte que les questions de développement qui se posent au lendemain des conflits soient prises en

compte de façon intégrée. Le Conseil a adopté la déclaration du Président S/PRST/2011/4 dans laquelle il soulignait que les pays devaient prendre leur sort en main pour instaurer une paix durable et engageait tous les acteurs, nationaux et internationaux, à coopérer et à coordonner leur action aussi étroitement que possible.

# Maintien de la paix et de la sécurité internationales : incidences de l'épidémie de VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales

Le 7 juin 2011, le Conseil a tenu un débat sur l'incidence de l'épidémie de VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales et a adopté à l'unanimité la résolution 1983 (2011), dans laquelle il a réaffirmé son engagement à lutter contre l'épidémie de VIH/sida qui constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales. Il a encouragé à faire une place à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH dans l'exécution des tâches confiées aux opérations de maintien de la paix. Le Conseil a également souligné la nécessité d'intensifier les actions de prévention du VIH au sein des missions des Nations Unies. Le Secrétaire général s'est félicité de l'adoption de la résolution et a souligné que la résolution 1983 (2011), la première mesure prise par le Conseil sur le VIH/sida, contribuait à faire comprendre que les soldats et policiers des Nations Unies participaient aux activités menées en matière de prévention, de traitement, de soins et de soutien. Il a demandé aux États Membres de relier les initiatives de coopération pour la lutte contre le VIH/sida aux campagnes contre la violence sexuelle et pour les droits des femmes. Les membres du Conseil se sont félicités de ce que le Conseil n'a cessé de participer à la lutte contre le VIH/sida dans les situations d'après conflit et dans le cadre des missions de maintien de la paix.

### Maintien de la paix et de la sécurité internationales : changements climatiques

Le 20 juillet 2011, le Conseil a tenu un débat thématique public sur l'incidence des changements climatiques sur le maintien de la paix et la sécurité internationales. Le Secrétaire général a déclaré que les changements climatiques étaient une réalité et qu'ils s'accéléraient dangereusement. Le Conseil a entendu un exposé du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Achim Steiner. Prenant la parole au nom des petits États insulaires en

11-57297

développement du Pacifique, le Président de Nauru, Marcus Stephen, a souligné que la survie même de nombreux pays était menacée par les répercussions des changements climatiques. Au cours du débat, les États se sont déclarés préoccupés par les effets des changements climatiques. Certains États. le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 et la Chine étaient d'avis qu'il faudrait laisser à d'autres organes des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques le soin d'examiner la question des changements climatiques.

Conseil a approuvé une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/15), dans laquelle il a souligné combien il importe d'établir des stratégies de prévention des conflits et s'inquiétait que les effets préjudiciables éventuels des changements climatiques puissent, à long terme, aggraver les menaces existantes contre la paix et la sécurité internationales. Le Conseil a aussi exprimé sa préoccupation devant les répercussions que la perte de territoire de certains États par suite de l'élévation du niveau de la mer pourrait avoir sur la sécurité, en particulier dans les petits États insulaires de faible altitude. Dans la déclaration, le Conseil a souligné la résolution 63/281 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a réaffirmé que la Convention-cadre des Nations Unies changements climatiques est l'instrument clef de la recherche d'une solution aux changements climatiques, a rappelé les dispositions de cet instrument, notamment la reconnaissance que le caractère planétaire des changements climatiques requiert de tous les pays qu'ils coopèrent le plus possible et participent à une action internationale efficace et appropriée, selon leurs responsabilités communes mais différenciées, leurs capacités respectives et leur situation économique et sociale, et a invité les organes concernés de l'Organisation des Nations Unies à redoubler d'efforts, selon qu'il conviendra, et dans le cadre de leurs mandats respectifs, pour s'intéresser et faire face aux changements climatiques, notamment répercussions que ceux-ci pourraient avoir sur la sécurité. Le Conseil a noté que, pour les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales dont il est saisi, l'analyse des conflits et l'information contextualisée concernant, entre autres, les répercussions des changements climatiques sur la sécurité sont importantes lorsque de tels vecteurs de conflit rendent difficile la mise en œuvre du mandat du

Conseil ou compromettent la consolidation de la paix. À cet égard, il a demandé au Secrétaire général de veiller à ce que les rapports qu'il lui présente contiennent cette information contextualisée.

#### Les femmes et la paix et la sécurité

Dans la déclaration présidentielle du 26 octobre 2010 (S/PRST/2010/22), le Conseil a réaffirmé sa volonté de voir appliquer pleinement la résolution historique 1325 (2000). Il a en particulier souligné combien il importait que les femmes participent pleinement et effectivement à toutes les étapes des processus de paix. Il s'est déclaré préoccupé par le fait que les femmes et les filles soient toujours touchées de façon disproportionnée par les conflits. En adoptant la résolution 1960 (2010), le Conseil entendait intensifier ses efforts pour prévenir la violence sexuelle liée aux conflits et pour faire en sorte que les auteurs répondent de leurs actes.

Le 26 octobre 2010, le Conseil a tenu une séance publique marquant le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000). La séance a été ouverte par un message vidéo du Secrétaire général, suivi d'exposés présentés par la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Michelle Bachelet; le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy; le Représentant permanent de la Malaisie et Président du Conseil économique et social, Hamidon Ali; et la représentante du Groupe consultatif de la société civile auprès de l'Organisation des Nations Unies sur les femmes, la paix et la Thelma Awori. Dans la déclaration présidentielle qu'il a adoptée (S/PRST/2010/22), le Conseil a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (S/2010/498) et a appuyé l'adoption de l'ensemble d'indicateurs proposé par le Secrétaire général qui se veut un premier cadre de suivi de l'application de la résolution 1325 (2000). Le Conseil a exprimé son intention de convoquer dans cinq ans une réunion d'examen de haut niveau qui sera l'occasion de faire le bilan de l'application de la résolution 1325 (2000) aux plans mondial, régional et national.

Dans la résolution 1960 (2010) du 16 décembre 2010, le Conseil a prié le Secrétaire général d'établir des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur la violence sexuelle liée aux conflits dans les situations auxquelles

s'applique la résolution 1888 (2009). Il a également prié le Secrétaire général d'inclure, dans une annexe à ses rapports annuels, une liste des parties qui sont soupçonnées sérieusement de se livrer au viol ou à d'autres formes de violence sexuelle, ou d'en être responsables, dans des situations de conflit armé afin que, sur la base de ces listes, des mesures appropriées soient prises, notamment en application des procédures des comités des sanctions concernés. Le Conseil a demandé aux parties à des conflits armés de prendre et de tenir des engagements précis et assortis de délais de lutter contre la violence sexuelle et de mener des enquêtes sur les violations présumées afin que les auteurs de forfaits répondent de leurs actes.

Des déclarations ont été faites par le Secrétaire général, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Margot Wallström, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le général de corps d'armée Babacar Gaye, Conseiller militaire au Bureau des affaires militaires du Département des opérations de maintien de la paix et ancien commandant de la force de la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo. Les États Membres ont souligné le caractère grave de la violence sexuelle et l'obligation qui s'impose de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher ces crimes, pour les signaler et pour y remédier.

Le 12 avril 2011, lors de consultations plénières, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes a présenté au Conseil un exposé sur l'application de la résolution 1325 (2000). Elle a notamment demandé qu'une place plus large soit faite aux femmes dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et a cité des exemples concrets de pratiques optimales. Les membres du Conseil ont exprimé leur plein appui à l'application intégrale de la résolution 1325 (2000).

Le 14 avril, la Représentante spéciale du Secrétaire général a présenté au Conseil un exposé sur les visites qu'elle a effectuées en République démocratique du Congo et en Angola ainsi que sur la réunion qu'elle a eue avec l'Union africaine à Addis-Abeba. Elle a fait le point sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution 1960 (2010). Les membres du Conseil ont exprimé leur appui à l'action menée par la Représentante spéciale et se sont en particulier félicités de l'engagement pris par

l'Union africaine d'éradiquer la violence sexuelle dans les situations de conflit armé.

### Tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda

Le Conseil a fait des progrès considérables en vue de la mise en œuvre de la stratégie de fin de mandat des Tribunaux en créant le Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. Le 22 décembre 2010, le Conseil a adopté à la majorité, avec une abstention, la résolution 1966 (2010), par laquelle il a décidé de créer le Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, composé de deux divisions dont les dates d'entrée en fonction seront le 1<sup>er</sup> juillet 2012 pour la division chargée des fonctions résiduelles du Tribunal pénal international pour le Rwanda, et le 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour la division chargée fonctions résiduelles du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Le Conseil a prié les deux Tribunaux de tout faire pour achever rapidement leurs travaux au plus tard le 31 décembre 2014, et a décidé que leurs compétences, fonctions essentielles, droits et obligations seront dévolus au Mécanisme, sous réserve des dispositions de la résolution 1966 (2010), du Statut du Mécanisme et des dispositions transitoires prises à l'annexe de la résolution.

Le 14 décembre 2010, le Conseil a décidé, par sa résolution 1955 (2010), d'autoriser trois juges du Tribunal pénal international pour le Rwanda à siéger au-delà du 31 décembre 2010, date d'expiration de leur mandat, afin de leur permettre d'achever les affaires dont ils sont saisis. Le Conseil a également décidé que le nombre total de juges *ad litem* siégeant au Tribunal pourra parfois temporairement dépasser le maximum de neuf prévu. Le même jour, le Conseil a décidé, par sa résolution 1954 (2010), d'autoriser deux juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à siéger jusqu'à la fin des affaires dont ils sont saisis malgré l'expiration de leur mandat le 31 décembre 2010.

Les 6 décembre 2010 et 6 juin 2011, le Conseil a examiné, dans le cadre de débats, les rapports et les évaluations concernant la mise en œuvre des stratégies de fin de mandat présentés par les présidents et les procureurs des Tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. Les membres du

11-57297

Conseil ont souligné qu'il importe que les Tribunaux achèvent leurs travaux dans le délai fixé par la résolution 1966 (2010) et ont salué les progrès accomplis par les Tribunaux à cette fin, malgré les difficultés rencontrées, et l'engagement pris par ceux-ci de faire en sorte que les procès se déroulent rapidement et dans le respect d'une procédure régulière.

Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par les problèmes liés au personnel, en particulier la perte de personnel hautement qualifié. Le 29 juin 2011, par sa résolution 1993 (2011), le Conseil a notamment prorogé au 31 décembre 2012 le mandat Tribunal international des juges du l'ex-Yougoslavie. Le 6 juillet, par sa résolution 1995 (2011), le Conseil a décidé que, nonobstant le Statut, les juges ad litem peuvent élire et être élus aux fonctions de président du Tribunal, et a réaffirmé qu'il est importe que le Tribunal dispose du personnel approprié.

# Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Le 28 février 2011, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/5) à l'occasion de la parution du premier rapport du Bureau du Médiateur présenté en application de la résolution 1904 (2009). Le Conseil a accueilli avec satisfaction le premier rapport de la Médiatrice et a pris note des observations qui y sont formulées, et a exprimé son intention d'y répondre lors du renouvellement du mandat du Médiateur en juin 2011. Le Conseil a mis l'accent sur les améliorations apportées aux procédures du Comité créé par la résolution 1267 (1999) et à la Liste récapitulative. Il a souligné le rôle important que joue le Médiateur en veillant à l'équité et à la transparence des procédures applicables aux personnes identifiées selon la résolution 1267 (1999) et a encouragé toute personne cherchant à obtenir sa radiation de la Liste récapitulative à présenter sa demande par l'intermédiaire du Médiateur.

Le 2 mai, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2011/9) dans laquelle il s'est réjouit d'apprendre le 1<sup>er</sup> mai 2011 qu'Oussama ben Laden ne sera plus jamais capable de perpétrer des

attentats terroristes et a réaffirmé que le terrorisme ne peut et ne saurait être associé à une religion, nationalité, civilisation ni à un groupe, quels qu'ils soient. Le Conseil a renouvelé son appel à tous les États pour qu'ils s'emploient d'urgence et de concert à traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires des attentats terroristes.

Le 17 juin, dans le but d'appuyer davantage toute forme de dialogue politique conduit et mené par les Afghans en vue d'instaurer une paix durable en Afghanistan, le Conseil a décidé, par la résolution 1988 (2011), d'établir un nouveau régime de sanctions, et a demandé à tous les États de prendre des mesures à l'encontre des personnes, groupes, entreprises et entités associés aux Taliban dans la menace qu'ils constituent pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan, que désignera le Comité visé par ladite résolution. Aux termes du nouveau régime établi par la résolution 1988 (2011), les États qui demandent une inscription sur la Liste récapitulative ou une radiation de celle-ci sont encouragés à consulter le Gouvernement afghan et à coordonner leurs demandes avec celui-ci.

Le Conseil a également décidé, par sa résolution 1989 (2011), de poursuivre l'application des mesures à l'encontre du réseau Al-Qaida et des personnes ou entités qui lui sont associées. Le Conseil a renouvelé le mandat de l'Équipe de surveillance et a renforcé celui du Médiateur en ce qui concerne les demandes de radiation de la Liste de sanctions contre Al-Qaida. Le Conseil a fermement exhorté les États Membres à fournir tous les renseignements pertinents au Médiateur, y compris les renseignements confidentiels.

Les membres du Conseil ont souligné que l'adoption des résolutions 1988 (2011) et 1989 (2011) était une étape importante dans l'action visant à appuyer davantage le dialogue politique en Afghanistan, à faire face à la menace que constituent Al-Qaida et les personnes ou entités qui lui sont associées et à accroître l'efficacité des sanctions ciblées par l'amélioration de procédures équitables et clairement définies.

Les 13 et 25 juillet 2011, le Conseil a publié des déclarations à la presse condamnant les attentats terroristes meurtriers survenus à Mumbai (Inde) et en Norvège.

### Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Lors d'une séance publique tenue le 24 juin 2011, le Conseil a entendu un exposé du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Yury Fedotov, sur les incidences que la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue peuvent avoir sur la paix, la sécurité et le développement à l'échelle mondiale. Des membres du Conseil ont reconnu l'existence de la menace que font peser la criminalité organisée et le trafic de drogue sur la paix et la sécurité et se sont félicités des progrès réalisés par l'Équipe spéciale créée par le Secrétaire général pour améliorer la coordination et renforcer la capacité de l'Organisation des Nations Unies de lutter contre le trafic de drogue et la criminalité organisée. Le 8 juillet 2011, une séance s'est tenue selon la formule Arria sur le trafic transatlantique de drogue et ses effets dans les régions de transit.

#### **Questions diverses**

#### Mise en œuvre de la note du Président du Conseil (S/2006/507)

Le Conseil a continué d'améliorer ses méthodes de travail, en particulier en tenant des débats et des consultations plus interactifs. Les membres du Conseil sont convenus qu'il serait avantageux pour les travaux du Conseil de rationaliser les déclarations liminaires de la présidence, de continuer de recourir à la visioconférence pour obtenir des mises à jour des bureaux extérieurs et de tenir des consultations plus souples et interactives, notamment en réduisant le recours à la liste des orateurs, partant de l'hypothèse que tous les membres du Conseil ne souhaitent pas nécessairement se prononcer sur toutes les questions, et en mettant à profit le point de l'ordre du jour consacré aux questions diverses pour se pencher sur des questions d'actualité. Le Conseil entendait également rendre ses travaux plus transparents. Les membres du Conseil sont convenus de renforcer la participation du Conseil à la prévention des conflits, notamment en consacrant plus de temps à cette question, en instituant le principe d'un exposé mensuel présenté par le Département des affaires politiques et en examinant davantage les questions d'actualité dans le cadre de manifestations de haut niveau. Ils sont également convenus d'examiner les moyens de donner un nouveau souffle aux réunions officieuses telles que celles organisées selon la formule Arria.

#### Recommandation relative à la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Le 17 juin 2011, lors d'une séance privée, le Conseil a adopté par acclamation la résolution 1987 (2011), par laquelle il a recommandé à l'Assemblée générale de nommer M. Ban Ki-moon Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat courant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2016. Le Président du Conseil en a informé le Président de l'Assemblée générale dans une lettre qu'il lui a adressée.

#### Admission de nouveaux Membres

Le 11 juillet 2011, le Conseil a renvoyé la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par la République du Soudan du Sud au Comité d'admission de nouveaux Membres. Sur la base du rapport du Comité, le Conseil a adopté sans vote, le 13 juillet, la résolution 1999 (2011), par laquelle il a recommandé à l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil a également adopté une déclaration de son président (S/PRST/2011/14).

#### Cour internationale de Justice

Le 9 septembre 2010, lors d'un vote simultané avec l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité a élu Joan E. Donoghue (États-Unis) membre de la Cour internationale de Justice pour le reste du mandat du juge Thomas Buergenthal (États-Unis), qui avait démissionné. Le 27 octobre, lors d'une séance privée, le Conseil a entendu un exposé du Président de la Cour internationale de Justice, le juge Hisashi Owada, qui s'est penché sur le rôle de la Cour en tant qu'organe judiciaire principal des Nations Unies.

### Rapport annuel du Conseil à l'Assemblée générale

Le 28 octobre 2010, lors d'une séance publique, le Conseil a adopté son rapport annuel à l'Assemblée générale pour la période allant du 1<sup>er</sup> août 2009 au 31 juillet 2010 (A/65/2). Le 12 novembre 2010, le Représentant permanent du Royaume-Uni a présenté, en sa qualité de Président du Conseil pour le mois, le rapport annuel à l'Assemblée générale.

11-57297

### Première partie

### Travaux se rapportant à toutes les questions examinées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales

I Résolutions adoptées par le Conseil de sécurité entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

1936 (2010) 5 août 2010 La situation concernant l'Iraq	
1937 (2010) 30 août 2010 La situation au Moyen-Orient (FINUL)	
1938 (2010) 15 septembre 2010 La situation au Libéria	
1939 (2010)  15 septembre 2010  Lettre datée du 22 novembre 2006, adres Président du Conseil de sécurité par le S général (S/2006/920)	
1940 (2010) 29 septembre 2010 La situation en Sierra Leone	
1941 (2010) 29 septembre 2010 La situation en Sierra Leone	
1942 (2010) 29 septembre 2010 La situation en Côte d'Ivoire	
1943 (2010) 13 octobre 2010 La situation en Afghanistan	
1944 (2010) 14 octobre 2010 La question concernant Haïti	
1945 (2010) 14 octobre 2010 Rapports du Secrétaire général sur le So	ıdan
1946 (2010) 15 octobre 2010 La situation en Côte d'Ivoire	
1947 (2010) 29 octobre 2010 Consolidation de la paix après les confli	ts.
1948 (2010) 18 novembre 2010 La situation en Bosnie-Herzégovine	
1949 (2010) 23 novembre 2010 La situation en Guinée-Bissau	
1950 (2010) 23 novembre 2010 La situation en Somalie	
1951 (2010) 24 novembre 2010 La situation en Côte d'Ivoire	
1952 (2010) 29 novembre 2010 La situation concernant la République démocratique du Congo	
1953 (2010) 14 décembre 2010 La situation à Chypre	

Numéro	Date	Sujet
1954 (2010)	14 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
1955 (2010)	14 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
1956 (2010)	15 décembre 2010	La situation concernant l'Iraq
1957 (2010)	15 décembre 2010	La situation concernant l'Iraq
1958 (2010)	15 décembre 2010	La situation concernant l'Iraq
1959 (2010)	16 décembre 2010	La situation au Burundi
1960 (2010)	16 décembre 2010	Les femmes et la paix et la sécurité
1961 (2010)	17 décembre 2010	La situation au Libéria
1962 (2010)	20 décembre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
1963 (2010)	20 décembre 2010	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
1964 (2010)	22 décembre 2010	La situation en Somalie
1965 (2010)	22 décembre 2010	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)
1966 (2010)	22 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
		Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
1967 (2011)	19 janvier 2011	La situation en Côte d'Ivoire
1968 (2011)	16 février 2011	La situation en Côte d'Ivoire
1969 (2011)	24 février 2011	La situation au Timor-Leste
1970 (2011)	26 février 2011	La situation en Libye
1971 (2011)	3 mars 2011	La situation au Libéria
1972 (2011)	17 mars 2011	La situation en Somalie

	_	
Numéro	Date	Sujet
1973 (2011)	17 mars 2011	La situation en Libye
1974 (2011)	22 mars 2011	La situation en Afghanistan
1975 (2011)	30 mars 2011	La situation en Côte d'Ivoire
1976 (2011)	11 avril 2011	La situation en Somalie
1977 (2011)	20 avril 2011	Non-prolifération des armes de destruction massive
1978 (2011)	27 avril 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1979 (2011)	27 avril 2011	La situation concernant le Sahara occidental
1980 (2011)	28 avril 2011	La situation en Côte d'Ivoire
1981 (2011)	13 mai 2011	La situation en Côte d'Ivoire
1982 (2011)	17 mai 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1983 (2011)	7 juin 2011	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : incidences de l'épidémie de VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales
1984 (2011)	9 juin 2011	Non-prolifération
1985 (2011)	10 juin 2011	Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée
1986 (2011)	13 juin 2011	La situation à Chypre
1987 (2011)	17 juin 2011	Recommandation relative à la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
1988 (2011)	17 juin 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
1989 (2011)	17 juin 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
1990 (2011)	27 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1991 (2011)	28 juin 2011	La situation concernant la République démocratique du Congo
1992 (2011)	29 juin 2011	La situation en Côte d'Ivoire
1993 (2011)	29 juin 2011	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
1994 (2011)	30 juin 2011	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)
1995 (2011)	6 juillet 2011	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international

Numéro	Date	Sujet
		humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
1996 (2011)	8 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1997 (2011)	11 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
1998 (2011)	12 juillet 2011	Le sort des enfants en temps de conflit armé
1999 (2011)	13 juillet 2011	Admission de nouveaux Membres
2000 (2011)	27 juillet 2011	La situation en Côte d'Ivoire
2001 (2011)	27 juillet 2011	La situation concernant l'Iraq
2002 (2011)	27 juillet 2011	La situation en Somalie
2003 (2011)	27 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

#### II Déclarations prononcées ou publiées par le Président du Conseil de sécurité entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Déclaration du Président	Date	Sujet
S/PRST/2010/16	25 août 2010	La situation en Somalie
S/PRST/2010/17	17 septembre 2010	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2010/18	23 septembre 2010	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : assurer l'efficacité du rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales
S/PRST/2010/19	27 septembre 2010	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2010/20	13 octobre 2010	Consolidation de la paix après les conflits
S/PRST/2010/21	22 octobre 2010	Paix et sécurité en Afrique
S/PRST/2010/22	26 octobre 2010	Les femmes et la paix et la sécurité
S/PRST/2010/23	12 novembre 2010	La situation concernant l'Iraq
S/PRST/2010/24	16 novembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PRST/2010/25	22 novembre 2010	La protection des civils en période de conflit armé
S/PRST/2010/26	14 décembre 2010	La situation en République centrafricaine
S/PRST/2010/27	15 décembre 2010	La situation concernant l'Iraq
S/PRST/2010/28	16 décembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PRST/2010/29	20 décembre 2010	La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région
S/PRST/2010/30	22 décembre 2010	La situation au Moyen-Orient (FNUOD)
S/PRST/2011/1	14 janvier 2011	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
S/PRST/2011/2	21 janvier 2011	Consolidation de la paix après un conflit : développement de l'appareil institutionnel
S/PRST/2011/3	9 février 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Déclaration du Président	Date	Sujet
S/PRST/2011/4	11 février 2011	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : interdépendance de la sécurité et du développement
S/PRST/2011/5	28 février 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2011/6	10 mars 2011	La situation en Somalie
S/PRST/2011/7	6 avril 2011	La question concernant Haïti
S/PRST/2011/8	21 avril 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PRST/2011/9	2 mai 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/PRST/2011/10	11 mai 2011	La situation en Somalie
S/PRST/2011/11	18 mai 2011	La situation concernant la République démocratique du Congo
S/PRST/2011/12	3 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PRST/2011/13	24 juin 2011	La situation en Somalie
S/PRST/2011/14	13 juillet 2011	Admission de nouveaux Membres
S/PRST/2011/15	20 juillet 2011	Maintien de la paix et de la sécurité internationales : incidence des changements climatiques

#### III Communiqués officiels publiés par le Conseil de sécurité entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Cote	Date	Sujet
S/PV.6373	18 août 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force intérimaire des Nations Unies au Liban
S/PV.6376	3 septembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies au Libéria
S/PV.6380	9 septembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
S/PV.6408	21 octobre 2010	La situation en Somalie
S/PV.6412	27 octobre 2010	Exposé du Président de la Cour internationale de Justice
S/PV.6419	10 novembre 2010	La situation concernant l'Iraq
		Troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 3 de la résolution 1905 (2009) (S/2010/563)
		Note verbale datée du 28 octobre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/567)

Cote	Date	Sujet
S/PV.6420	11 novembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies au Soudan
S/PV.6433	3 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
S/PV.6435	6 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
S/PV.6436	7 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/PV.6441	9 décembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PV.6443	10 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
S/PV.6456	19 décembre 2010	Lettre datée du 18 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/646)

Cote	Date	Sujet
S/PV.6475	3 février 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
S/PV.6480	14 février 2011	Lettre datée du 6 février 2011, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/58)
S/PV.6486	22 février 2011	La situation en Libye
S/PV.6499	21 mars 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
S/PV.6514	14 avril 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies au Soudan
S/PV.6516	18 avril 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
S/PV.6543	3 juin 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
S/PV.6549	8 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Cote	Date	Sujet
S/PV.6550	8 juin 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
S/PV.6556	17 juin 2011	Recommandation relative à la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
S/PV.6558	17 juin 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
S/PV.6578	11 juillet 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/PV.6585	18 juillet 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
S/PV.6588	18 juillet 2011	La situation dans la région des Grands Lacs

#### IV Séances du Conseil de sécurité tenues entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Séance	Date	Sujet
6367	3 août 2010	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2010/401)
6368	4 août 2010	La situation concernant l'Iraq
		Rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1883 (2009) (S/2010/406)
		Note verbale datée du 28 juillet 2010, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/404)
6369	5 août 2010	La situation concernant l'Iraq
		Rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1883 (2009) (S/2010/406)
		Note verbale datée du 28 juillet 2010, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/404)
6370	6 août 2010	Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
6371	10 août 2010	La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (S/2010/409)
6372	17 août 2010	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Séance	Date	Sujet
6373	18 août 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force intérimaire des Nations Unies au Liban
6374	25 août 2010	La situation en Somalie
		Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1918 (2010) (S/2010/394)
6375	30 août 2010	La situation au Moyen-Orient
		Lettre datée du 11 août 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/430)
6376	3 septembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies au Libéria
6377	7 septembre 2010	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
		Rapport du Secrétaire général sur la demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies (S/2010/453)
6378	7 septembre 2010	La situation concernant la République démocratique du Congo
6379	8 septembre 2010	La situation au Libéria
		Vingt et unième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2010/429)
6380	9 septembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Séance	Date	Sujet
6381	9 septembre 2010	Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice (S/2010/442, S/2010/443 et S/2010/444)
6382	13 septembre 2010	La question concernant Haïti
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2010/446)
6383	15 septembre 2010	La situation au Libéria
		Vingt et unième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2010/429)
6384	15 septembre 2010	Non-prolifération
		Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
6385	15 septembre 2010	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
		Rapport du Secrétaire général sur la demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies (S/2010/453)
6386	16 septembre 2010	La situation en Somalie
		Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2010/447)
6387	17 septembre 2010	La situation concernant la République démocratique du Congo
6388	17 septembre 2010	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6389	23 septembre 2010	Maintien de la paix et de la sécurité internationales
		Veiller à ce que le Conseil de sécurité joue une rôle effectif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales
		Lettre datée du 1 <sup>er</sup> septembre 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de 1'Organisation des Nations Unies (S/2010/461)

Séance	Date	Sujet
6390	27 septembre 2010	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
		Lettre datée du 1 <sup>er</sup> septembre 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/462)
6391	28 septembre 2010	La situation en Sierra Leone
		Cinquième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2010/471)
6392	29 septembre 2010	La situation en Sierra Leone
		Cinquième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2010/471)
6393	29 septembre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
		Lettre datée du 14 septembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/485)
		Lettre datée du 17 septembre 2010, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2010/486)
		Lettre datée du 23 septembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/493)
6394	29 septembre 2010	La situation en Afghanistan
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/463)
6395	13 octobre 2010	La situation en Afghanistan
6396	13 octobre 2010	Consolidation de la paix après les conflits
		Rapport intérimaire du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit (S/2010/386)
		Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix (S/2010/466)

Séance	Date	Sujet
6397	14 octobre 2010	Mission du Conseil de sécurité
		Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique (du 4 au 10 octobre 2010)
6398	14 octobre 2010	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
6399	14 octobre 2010	La question concernant Haïti
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2010/446)
6400	14 octobre 2010	La situation concernant la République démocratique du Congo
6401	14 octobre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6402	15 octobre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
6403	15 octobre 2010	La situation concernant la République démocratique du Congo
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2010/512)
6404	18 octobre 2010	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6405	19 octobre 2010	La situation au Timor-Leste
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2010/522)
6406	20 octobre 2010	La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (S/2010/529)
6407	21 octobre 2010	La situation en Somalie
6408	21 octobre 2010	La situation en Somalie

Séance	Date	Sujet
6409	22 octobre 2010	Paix et sécurité en Afrique
		Rapport du Secrétaire général sur l'appui aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine autorisées par les Nations Unies (S/2010/514)
6410	25 octobre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2010/543)
		Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2010/528)
6411	26 octobre 2010	Les femmes et la paix et la sécurité
		Rapport du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2010/498)
6412	27 octobre 2010	Exposé du Président de la Cour internationale de Justice
6413	28 octobre 2010	Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
6414	29 octobre 2010	Consolidation de la paix après les conflits
6415	3 novembre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2010/537)
6416	5 novembre 2010	La situation en Guinée-Bissau
		Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2010/550)
6417	9 novembre 2010	La situation en Somalie
		Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1897 (2009) (S/2010/556)
6418	10 novembre 2010	La situation concernant l'Iraq
		Troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 3 de la résolution 1905 (2009) (S/2010/563)

Séance	Date	Sujet
		Note verbale datée du 28 octobre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/567)
6419	10 novembre 2010	La situation concernant l'Iraq
		Troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 3 de la résolution 1905 (2009) (S/2010/563)
		Note verbale datée du 28 octobre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/567)
6420	11 novembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies au Soudan
6421	11 novembre 2010	La situation en Bosnie-Herzégovine
		Lettre datée du 8 novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/575)
6422	12 novembre 2010	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2010/562)
6423	12 novembre 2010	La situation concernant l'Iraq
6424	15 novembre 2010	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
6425	16 novembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6426	18 novembre 2010	La situation en Bosnie-Herzégovine
		Lettre datée du 8 novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/575)

Séance	Date	Sujet
6427	22 novembre 2010	La protection des civils en période de conflit armé
		Rapport du Secrétaire général sur la protection des civils en période de conflit armé (S/2010/579)
6428	23 novembre 2010	La situation en Guinée-Bissau
		Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée- Bissau (S/2010/550)
6429	23 novembre 2010	La situation en Somalie
		Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1897 (2009) (S/2010/556)
6430	23 novembre 2010	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6431	24 novembre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
		Lettre datée du 22 novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/601)
6432	29 novembre 2010	La situation concernant la République démocratique du Congo
6433	3 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
6434	6 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
		Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994

Séance	Date	Sujet
		Lettre datée du 1 <sup>er</sup> novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (S/2010/588)
		Lettre datée du 5 novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 (S/2010/574)
6435	6 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
6436	7 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
6437	7 décembre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
		Vingt-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2010/600)
6438	8 décembre 2010	La situation en République centrafricaine
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2010/584)

Séance	Date	Sujet
6439	9 décembre 2010	La situation au Burundi
		Septième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (S/2010/608)
6440	9 décembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6441	9 décembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6442	10 décembre 2010	Non-prolifération
		Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
6443	10 décembre 2010	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
6444	14 décembre 2010	La situation en République centrafricaine
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2010/584)
6445	14 décembre 2010	La situation à Chypre
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/2010/605)
		Rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre (S/2010/603)
6446	14 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
		Lettres identiques datées du 23 novembre 2010, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/599)

Séance	Date	Sujet
6447	14 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
		Lettres identiques datées du 13 octobre 2010, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/513)
		Lettres identiques datées du 23 novembre 2010, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/598)
6448	14 décembre 2010	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6449	14 décembre 2010	La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (S/2010/611)
6450	15 décembre 2010	La situation concernant l'Iraq
		Lettre datée du 9 décembre 2010, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/621)
		Rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010) (S/2010/606)
		Lettre datée du 9 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/625)
		Troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 3 de la résolution 1905 (2009) (S/2010/563)

Séance	Date	Sujet
		Note verbale datée du 28 octobre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/567)
		Note verbale datée du 8 décembre 2010, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/618)
		Lettre datée du 8 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2010/619)
		Note verbale datée du 8 décembre 2010, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/620)
6451	16 décembre 2010	La situation au Burundi
		Septième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (S/2010/608)
6452	16 décembre 2010	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6453	16 et 17 décembre 2010	Les femmes et la paix et la sécurité
		Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 1820 (2008) et 1888 (2009) du Conseil de sécurité (S/2010/604)
6454	17 décembre 2010	La situation au Libéria
6455	17 décembre 2010	Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest
		Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2010/614)
6456	19 décembre 2010	Lettre datée du 18 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/646)
6457	20 décembre 2010	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Séance	Date	Sujet
6458	20 décembre 2010	La situation en Côte d'Ivoire
		Vingt-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2010/600)
6459	20 décembre 2010	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
		Lettre datée du 3 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste (S/2010/616)
6460	20 décembre 2010	La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (S/2010/611)
6461	22 décembre 2010	La situation en Somalie
6462	22 décembre 2010	La situation au Moyen-Orient
		Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 (S/2010/607)
6463	22 décembre 2010	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
		Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994

Séance	Date	Sujet
		Lettre datée du 1 <sup>er</sup> novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (S/2010/588)
		Lettre datée du 5 novembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 (S/2010/574)
6464	22 décembre 2010	La situation en Afghanistan
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/630)
6465	5 janvier 2011	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
		Rapport du Secrétaire général sur la demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies (S/2010/658)
6466	14 janvier 2011	Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920)
		Rapport du Secrétaire général sur la demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies (S/2010/658)
6467	14 janvier 2011	La situation en Somalie
		Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2010/675)
6468	18 janvier 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

	Séance	Date	Sujet
	6469	19 janvier 2011	La situation en Côte d'Ivoire
			Lettre datée du 7 janvier 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/5)
	6470	19 janvier 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
	6471	20 janvier 2011	La question concernant Haïti
	6472	21 janvier 2011	Consolidation de la paix après les conflits
			Développement de l'appareil institutionnel
			Lettre datée du 10 janvier 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/16)
	6473	25 janvier 2011	La situation en Somalie
			Lettre datée du 24 janvier 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/30)
	6474	26 janvier 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
			Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2010/681)
			Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (S/2011/22)
6475	6475	3 février 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
			Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
	6476	7 février 2011	La situation concernant la République démocratique du Congo
			Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2011/20)

Séance	Date	Sujet
6477	8 février 2011	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous- régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales
		Union européenne
6478	9 février 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6479	11 février 2011	Maintien de la paix et de la sécurité internationales
		Interdépendance de la sécurité et du développement
		Lettre datée du 2 février 2011, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/50)
6480	14 février 2011	Lettre datée du 6 février 2011, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/58)
6481	15 février 2011	Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
6482	16 février 2011	La situation en Côte d'Ivoire
6483	16 février 2011	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2011/43)
6484	18 février 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6485	22 février 2011	La situation au Timor-Leste
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)
6486	22 février 2011	La situation en Libye

Séance	Date	Sujet
6487	24 février 2011	La situation au Timor-Leste
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)
6488	24 février 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6489	25 février 2011	La situation en Guinée-Bissau
		Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée- Bissau (S/2011/73)
6490	25 février 2011	La situation en Libye
6491	26 février 2011	La situation en Libye
6492	28 février 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
		Lettre datée du 21 janvier 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Médiatrice (S/2011/29)
6493	3 mars 2011	La situation au Libéria
		Lettre datée du 11 février 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/74)
6494	10 mars 2011	La situation en Somalie
		Stratégie globale pour l'instauration de la paix et de la sécurité en Somalie
		Lettre datée du 3 mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/114)
6495	16 mars 2011	La situation au Libéria
		Vingt-deuxième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2011/72)
6496	17 mars 2011	La situation en Somalie

Séance	Date	Sujet
6497	17 mars 2011	La situation en Afghanistan
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/120)
6498	17 mars 2011	La situation en Libye
6499	21 mars 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6500	22 mars 2011	La situation en Afghanistan
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/120)
6501	22 mars 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6502	22 mars 2011	Non-prolifération
		Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
6503	23 mars 2011	Consolidation de la paix après les conflits
		Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatrième session (S/2011/41)
6504	24 mars 2011	La situation en Sierra Leone
		Sixième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2011/119)
6505	24 mars 2011	La situation en Libye
		Exposé présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 12 de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité
6506	25 mars 2011	La situation en Côte d'Ivoire
6507	28 mars 2011	La situation en Libye
		Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011)
6508	30 mars 2011	La situation en Côte d'Ivoire
6509	4 avril 2011	La situation en Libye

Séance	Date	Sujet
6510	6 avril 2011	La question concernant Haïti
		Haïti : un engagement renouvelé de la communauté internationale
		Lettre datée du 31 mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/218)
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2011/183)
6511	8 avril 2011	La situation concernant l'Iraq
		Deuxième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010) (S/2011/213)
6512	11 avril 2011	La situation en Somalie
6513	13 avril 2011	La situation en Côte d'Ivoire
		Vingt-septième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2011/211)
6514	14 avril 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies au Soudan
6515	14 avril 2011	Les femmes et la paix et la sécurité
6516	18 avril 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
6517	20 avril 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2011/239)
6518	20 avril 2011	Non-prolifération des armes de destruction massive

Séance	Date	Sujet
6519	20 avril 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2011/244)
6520	21 avril 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6521	21 avril 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6522	27 avril 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2011/239)
6523	27 avril 2011	La situation concernant le Sahara occidental
		Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2011/249)
6524	27 avril 2011	La situation au Moyen-Orient
6525	28 avril 2011	La situation en Côte d'Ivoire
		Lettre datée du 20 avril 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire (S/2011/271)
		Lettre datée du 20 avril 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire (S/2011/272)
6526	2 mai 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme
6527	3 mai 2011	La situation en Libye
6528	4 mai 2011	La situation en Libye
6529	9 mai 2011	La situation en Bosnie-Herzégovine
		Lettre datée du 3 mai 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/283)
6530	9 mai 2011	La situation en Libye
6531	10 mai 2011	La protection des civils en période de conflit armé

Séance	Date	Sujet
6532	11 mai 2011	La situation en Somalie
		Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2011/277)
6533	12 mai 2011	Consolidation de la paix après les conflits
		Lettres identiques datées du 18 février 2011, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/85)
6534	12 mai 2011	Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2011/281)
6535	13 mai 2011	La situation en Côte d'Ivoire
		Lettre datée du 11 mai 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/297)
6536	16 mai 2011	Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
6537	17 mai 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6538	17 mai 2011	La situation au Burundi
6539	18 mai 2011	La situation concernant la République démocratique du Congo
		Lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/282)
6540	19 mai 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6541	31 mai 2011	La situation en Libye
6542	31 mai 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport spécial du Secrétaire général sur le Soudan (S/2011/314)

Séance	Date	Sujet
6543	3 juin 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
6544	3 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6545	6 juin 2011	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
		Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
		Lettre datée du 12 mai 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (S/2011/316)
		Lettre datée du 12 mai 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 (S/2011/317)
6546	6 juin 2011	Mission du Conseil de sécurité
		Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique (du 19 au 26 mai 2011)

Séance	Date	Sujet
6547	7 juin 2011	Maintien de la paix et de la sécurité internationales
		Incidences de l'épidémie de VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales
		Lettre datée du 6 juin 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/340)
6548	8 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6549	8 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6550	8 juin 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
6551	9 juin 2011	La situation concernant la République démocratique du Congo
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2011/298)
6552	9 juin 2011	Non-prolifération
6553	10 juin 2011	Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée
6554	13 juin 2011	La situation à Chypre
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/2011/332)
		Rapport d'évaluation du Secrétaire général sur l'état d'avancement des négociations à Chypre (S/2011/112)
6555	15 juin 2011	La situation en Libye
6556	17 juin 2011	Recommandation relative à la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
6557	17 juin 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Séance	Date	Sujet
6558	17 juin 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
6559	20 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6560	21 juin 2011	La situation en Somalie
		Rapport du Secrétaire général sur les modalités de la création de juridictions somaliennes spécialisées pour juger les personnes soupçonnées de piraterie (S/2011/360)
6561	21 juin 2011	Paix et sécurité en Afrique
		Exposé du représentant du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine
6562	23 juin 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6563	23 juin 2011	Non-prolifération
		Exposé du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
6564	24 juin 2011	La situation en Somalie
6565	24 juin 2011	Menaces contre la paix et la sécurité internationales
		Exposé du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
6566	27 juin 2011	La situation en Libye
6567	27 juin 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6568	28 juin 2011	La situation concernant la République démocratique du Congo
		Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2011/298)

Séance	Date	Sujet
6569	28 juin 2011	La situation en Guinée-Bissau
		Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée- Bissau (S/2011/370)
6570	29 juin 2011	La situation en Côte d'Ivoire
		Lettre datée du 10 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/351)
6571	29 juin 2011	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
		Lettre datée du 27 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/392)
6572	30 juin 2011	La situation au Moyen-Orient
		Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011 (S/2011/359)
6573	6 juillet 2011	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994
		Lettres identiques datées du 20 mai 2011, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2011/329)
6574	6 juillet 2011	La situation en Afghanistan
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/381)

Séance	Date	Sujet
6575	7 juillet 2011	La situation en République centrafricaine
		Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/311)
6576	8 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6577	8 juillet 2011	Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest
		Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2011/388)
6578	11 juillet 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
6579	11 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
6580	11 juillet 2011	Admission de nouveaux Membres
		Note du Secrétaire général (S/2011/418)
6581	12 juillet 2011	Le sort des enfants en temps de conflit armé
		Rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé (S/2011/250)
		Lettre datée du 1 <sup>er</sup> juillet 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/409)
6582	13 juillet 2011	Admission de nouveaux Membres
		Rapport du Comité d'admission de nouveaux Membres concernant la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République du Soudan du Sud (S/2011/420)
6583	13 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport spécial du Secrétaire général sur le Soudan (S/2011/314)

Séance	Date	Sujet
6584	18 juillet 2011	La situation en Côte d'Ivoire
		Vingt-huitième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2011/387)
6585	18 juillet 2011	Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)
		Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
6586	19 juillet 2011	La situation concernant l'Iraq
		Troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010) (S/2011/435)
6587	20 juillet 2011	Maintien de la paix et de la sécurité internationales
		Incidence des changements climatiques
		Lettre datée du 1 <sup>er</sup> juillet 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2011/408)
6588	21 juillet 2011	La situation dans la région des Grands Lacs
6589	22 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2011/422)
6590	26 juillet 2011	La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
6591	27 juillet 2011	La situation en Côte d'Ivoire
		Vingt-huitième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2011/387)
6592	27 juillet 2011	Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
6593	27 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2011/451)

Séance	Date	Sujet
6594	28 juillet 2011	La situation concernant l'Iraq
		Troisième rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010) (S/2011/435)
6595	28 juillet 2011	La situation en Libye
6596	29 juillet 2011	La situation en Somalie
		Lettre datée du 18 juillet 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée (S/2011/433)
6597	29 juillet 2011	Rapports du Secrétaire général sur le Soudan
		Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2011/422)

### V Rencontres entre les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police tenues entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Séance	Date	Sujet
6373	18 août 2010	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
6376	3 septembre 2010	Mission des Nations Unies au Libéria
6380	9 septembre 2010	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
6420	11 novembre 2010	Mission des Nations Unies au Soudan
6433	3 décembre 2010	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
6435	6 décembre 2010	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
6436	7 décembre 2010	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
6443	10 décembre 2010	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
6475	3 février 2011	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
6514	14 avril 2011	Mission des Nations Unies au Soudan
6516	18 avril 2011	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
6543	3 juin 2011	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
6550	8 juin 2011	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
6558	17 juin 2011	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
6578	11 juillet 2011	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
6585	18 juillet 2011	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

### VI Séances tenues par les organes subsidiaires du Conseil de sécurité entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

## Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies

#### Soixante-dixième session

9-11 novembre 2010

#### Soixante et onzième session

5-7 avril 2011

## Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée

#### Consultations/séances informelles

12 août; 22 novembre 2010; 9 février; 11 mars; 23 mai; 15, 22 et 27 juillet 2011

# Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées\*

#### Séances officielles/plénières

25 octobre (41<sup>e</sup>); 7 décembre 2010 (42<sup>e</sup>); 1<sup>er</sup> mars 2011 (43<sup>e</sup>)

#### Consultations/séances informelles

16 septembre; 5, 13 et 25 octobre; 10 novembre; 7 et 14 décembre 2010; 18 janvier; 8 février; 1<sup>er</sup> mars; 5 et 12 avril; 3, 10, 24 et 31 mai; 19 et 26 juillet 2011

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

#### Séances officielles/plénières

9 septembre (239°); 14 octobre (240°); 28 octobre (241°); 23 novembre (242°); 16 décembre 2010 (243°); 27 janvier (244°); 24 février (245°); 31 mars (246°); 5 mai (247°); 31 mai (248°); 9 juin (249°); 14 juillet 2011 (250°)

<sup>\*</sup> Le 30 juin 2011, le Conseil de sécurité a décidé de rebaptiser le Comité, qui porte désormais le nom de « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées ».

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria

#### Consultations/séances informelles

13 décembre 2010; 15 juin 2011

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo

#### Consultations/séances informelles

12 novembre 2010; 8 mars 2011; 3 juin 2011

#### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

#### Séances officielles/plénières

```
9 août 2010 (35°); 17 septembre 2010 (36°); 19 octobre 2010 (37°); 18 novembre 2010 (38°); 20 décembre 2010 (39°); 20 janvier 2011 (40°); 31 mars 2011 (41°); 11 mai 2011 (42°)
```

#### Consultations/séances informelles

```
16, 22 et 24 février; 7, 10, 14, 27 et 28 mars; 1<sup>er</sup>, 6, 11, 19 et 28 avril; 4 et 12 mai; 1<sup>er</sup> juin 2011
```

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire

#### Consultations/séances informelles

15 septembre; 11 octobre; 15 décembre 2010; 28 février; 15 avril 2011

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

#### Consultations/séances informelles

```
4 et 20 octobre; 24 novembre 2010; 23 février; 11 avril; 28 juin; 22 juillet 2011
```

#### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

#### Consultations/séances informelles

6 et 15 décembre 2010; 24 janvier; 22 février; 10 juin; 8 juillet 2011

#### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)

#### Consultations/séances informelles

10 décembre 2010; 4 mars; 8 et 16 juin 2011

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne

#### Séances officielles/plénières

25 mars 2011 (1<sup>re</sup>)

#### Consultations/séances informelles

25 mars; 6 juin; 7 et 18 juillet 2011

#### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

#### Consultations/séances informelles

19 et 26 juillet 2011

#### Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix

22 octobre; 3 novembre; 10 décembre 2010; 18 février; 7 et 27 avril; 13 juin 2011

## Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique

16 août; 2 décembre 2010; 11 et 31 mars; 3 mai; 13 juillet 2011

#### Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé

#### Séances officielles/plénières

8 septembre; 9 novembre; 22 décembre 2010; 25 février; 2 mai; 22 juin 2011

#### Consultations/séances informelles

14 septembre; 1<sup>er</sup>, 21 et 27 octobre; 4 novembre 2010; 21 et 28 janvier; 4, 11 et 18 février; 8, 18 et 25 mars; 1<sup>er</sup>, 8 et 13 avril; 17 et 25 mai; 7 juin 2011

## Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure

29 octobre; 17 décembre 2010; 12 janvier; 24 février; 20 juin 2011

#### Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux

29 septembre; 19 et 22 octobre; 3, 5 et 24 novembre; 1<sup>er</sup>, 3 et 17 décembre 2010; 26 janvier; 21 mars; 2 et 23 juin 2011

### VII

### Rapports annuels des organes subsidiaires du Conseil de sécurité publiés entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

### A. Rapports annuels des comités

S/2010/688	Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée
S/2010/659	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone*
S/2010/685	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées**
S/2011/40	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)
S/2010/689	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria
S/2011/18	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo
S/2010/687	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire
S/2010/679	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan
S/2011/84	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)
S/2010/682	Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)

#### B. Rapports annuels des groupes de travail

S/2010/424	Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix
S/2010/694	Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique
S/2010/683	Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004)
S/2010/410	Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé
S/2010/684	Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux

<sup>\*</sup> Le Comité a été dissous le 29 septembre 2010, en application de la résolution 1940 (2010).

<sup>\*\*</sup> Le 30 juin 2011, le Conseil de sécurité a décidé de rebaptiser le Comité, qui porte désormais le nom de « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées ».

#### VIII

### Rapports des groupes d'étude et instances de surveillance publiés entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Cote Date Texte de référence

Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées : Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions

S/2010/497 28 septembre 2010 Résolution 1904 (2009)

S/2011/245 13 avril 2011 Résolution 1904 (2009)

Côte d'Ivoire : Groupe d'experts

S/2011/271 20 avril 2011 Résolution 1893 (2009)

S/2011/272 20 avril 2011 Résolution 1946 (2010)

République démocratique du Congo : Groupe d'experts

S/2010/596 15 novembre 2010 Résolution 1896 (2009)

S/2011/345 6 juin 2011 Résolution 1952 (2010)

République populaire démocratique de Corée : Groupe d'experts

S/2010/571\* 12 mai 2010 Résolution 1874 (2009)

Libéria: Groupe d'experts

S/2010/609 15 décembre 2010 Résolution 1903 (2009)

S/2011/367 15 juin 2011 Résolution 1961 (2010)

Somalie/Érythrée : Groupe de contrôle

S/2011/433 18 juillet 2011 Résolution 1916 (2010)

Soudan: Groupe d'experts

S/2011/111 12 novembre 2010 Résolution 1891 (2009)

<sup>\*</sup> Publié en tant que document du Conseil de sécurité le 5 novembre 2010.

## IX Rapports sur les missions du Conseil de sécurité publiés entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Cote	Date	Rapport
S/2010/564	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan (du 21 au 24 juin 2010)
S/2011/7	7 janvier 2011	Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Ouganda et au Soudan (du 4 au 10 octobre 2010)

### X Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin pendant la période du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

Opération de maintien de la paix	Texte portant création	Résolution(s) touchant le mandat de l'opération adoptée(s) pendant la période considérée
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP)	47 (1948)	Néant
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)	50 (1948)	Néant
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)	186 (1964)	1953 (2010) 1986 (2011)
Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)	350 (1974)	1965 (2010) 1994 (2011)
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	425 (1978) 426 (1978)	1937 (2010)
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)	690 (1991)	1979 (2011)
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)	1244 (1999)	Néant
Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)	1509 (2003)	1938 (2010)
Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)	1528 (2004)	1942 (2010) 1962 (2010) 1967 (2011) 1981 (2011)
Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)	1542 (2004)	1944 (2010)
Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)*	1590 (2005)	1978 (2011) 1997 (2011)
Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)	1769 (2007)	2003 (2011)
Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)**	1778 (2007)	

<sup>\*</sup> Mandat ayant pris fin le 11 juillet 2011, en application de la résolution 1997 (2011).

<sup>\*\*</sup> Mandat ayant expiré le 31 décembre 2010, en application de la résolution 1923 (2010).

Opération de maintien de la paix	Texte portant création	Résolution(s) touchant le mandat de l'opération adoptée(s) pendant la période considérée
Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)	1925 (2010)	1991 (2011)
Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA)	1990 (2011)	
Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)	1996 (2011)	

### XI Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités pendant la période du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

		Décisions touchant le mandat adopté pendant
Mission ou bureau	Texte portant création	la période considérée
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS)	S/1995/323 et S/1995/452	Néant
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (BRSAO)	S/2001/1129	S/2010/661
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	1401 (2002)	1974 (2011)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	1500 (2003)	1936 (2010) 2001 (2011)
Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)	1704 (2006)	1969 (2011)
Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB)*	1719 (2006)	1959 (2010)
Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP)**	1740 (2007)	1939 (2010)
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	S/2007/280	Néant
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL)	1829 (2008)	1941 (2010)
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA)	S/PRST/2009/5	S/PRST/2010/26
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)	1876 (2009)	1949 (2010)
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	S/2010/457	
Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	Résolution 64/288 de l'Assemblée générale	
Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB)	1959 (2010)	

<sup>\*</sup> Mandat ayant pris fin le 31 décembre 2010, en application de la résolution 1902 (2009). Remplacé par le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB).

<sup>\*\*</sup> Mandat ayant pris fin le 15 janvier 2011, en application de la résolution 1939 (2010).

### XII Rapports du Secrétaire général publiés entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Cote	Date	Sujet
S/2010/526	20 juillet 2010*	Mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
S/2010/429	11 août 2010	Vingt et unième rapport périodique sur la Mission des Nations Unies au Libéria
S/2010/446	1 <sup>er</sup> septembre 2010	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
S/2010/453	2 septembre 2010	Demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies
S/2010/466	7 septembre 2010	Participation des femmes à la consolidation de la paix
S/2010/447	9 septembre 2010	La Somalie
S/2010/463 et Corr.1	14 septembre 2010	La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales
S/2010/471	17 septembre 2010	Cinquième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone
S/2010/484 et Add.1	17 septembre et 4 octobre 2010	Règlement pacifique de la question de Palestine
S/2010/490	20 septembre 2010	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres
S/2010/498	28 septembre 2010	Les femmes et la paix et la sécurité
S/2010/512	8 octobre 2010	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
S/2010/522	13 octobre 2010	Mission intégrée des Nations Unies au Timor- Leste (21 janvier-20 septembre 2010)
S/2010/514	14 octobre 2010	Appui aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine autorisées par les Nations Unies
S/2010/528	14 octobre 2010	Le Soudan

<sup>\*</sup> Publié en tant que document du Conseil de sécurité le 14 octobre 2010.

Cote	Date	Sujet
S/2010/529	14 octobre 2010	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
S/2010/537	18 octobre 2010	Rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2010/538	18 octobre 2010	Douzième rapport semestriel sur l'application de la résolution 1559 (2004)
S/2010/543	18 octobre 2010	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
S/2010/550	25 octobre 2010	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
S/2010/556	27 octobre 2010	Rapport présenté en application de la résolution 1897 (2009)
S/2010/562	29 octobre 2010	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2010/563	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Troisième rapport présenté en application du paragraphe 3 de la résolution 1905 (2009)
S/2010/565	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Quatorzième rapport sur l'application de la résolution 1701 (2006)
S/2010/577	9 novembre 2010	Les enfants et le conflit armé en Somalie
S/2010/579	11 novembre 2010	La protection des civils en période de conflit armé
S/2010/584	19 novembre 2010	La situation en République centrafricaine et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays
S/2010/600	23 novembre 2010	Vingt-sixième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2010/603	24 novembre 2010	Mission de bons offices à Chypre
S/2010/604	24 novembre 2010	Application des résolutions 1820 (2008) et 1888 (2009)
S/2010/605	26 novembre 2010	Opération des Nations Unies à Chypre
S/2010/606	26 novembre 2010	Rapport présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010)
S/2010/608	30 novembre 2010	Septième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi

S/2010/607	1 <sup>er</sup> décembre 2010	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (1 <sup>er</sup> juillet-31 décembre 2010)
S/2010/611	1 <sup>er</sup> décembre 2010	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
S/2010/614	3 décembre 2010	Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest
S/2010/630	10 décembre 2010	La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales
S/2010/635	10 décembre 2010	Trentième rapport présenté en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)
S/2010/658	23 décembre 2010	Demande d'appui au processus de paix adressée par le Népal à l'Organisation des Nations Unies
S/2010/675	30 décembre 2010	La Somalie
S/2010/681	31 décembre 2010	Le Soudan
S/2011/20	17 janvier 2011	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
S/2011/22	18 janvier 2011	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
S/2011/32	25 janvier 2011	Mission intégrée des Nations Unies au Timor- Leste (21 septembre 2010-7 janvier 2011)
S/2011/43	28 janvier 2011	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2011/54	2 février 2011	Examen du programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine
S/2011/55	3 février 2011	Les enfants et les conflits armés en Afghanistan
S/2011/64	9 février 2011	Les enfants et le conflit armé au Tchad
S/2011/72	14 février 2011	Vingt-deuxième rapport périodique sur la Mission des Nations Unies au Libéria
S/2011/73	15 février 2011	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
S/2011/91	28 février 2011	Quinzième rapport sur l'application de la résolution 1701 (2006)
S/2011/112	4 mars 2011	Rapport d'évaluation sur l'état d'avancement des négociations à Chypre

S/2011/119	9 mars 2011	Sixième rapport sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone
S/2011/120	9 mars 2011	La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales
S/2011/183	24 mars 2011	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
S/2011/211	30 mars 2011	Vingt-septième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2011/213	31 mars 2011	Deuxième rapport présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010)
S/2011/249	1 <sup>er</sup> avril 2011	La situation concernant le Sahara occidental
S/2011/255	5 avril 2011	Armes légères
S/2011/239	12 avril 2011	Le Soudan
S/2011/241	13 avril 2011	Le sort des enfants en temps de conflit armé en République centrafricaine
S/2011/244	14 avril 2011	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
S/2011/252	15 avril 2011	Application du processus politique au Darfour
S/2011/258	19 avril 2011	Treizième rapport semestriel sur l'application de la résolution 1559 (2004)
S/2011/250	23 avril 2011	Le sort des enfants en temps de conflit armé
S/2011/277	28 avril 2011	La Somalie
S/2011/278	29 avril 2011	La protection des civils au Tchad
S/2011/281	3 mai 2011	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
S/2011/298	12 mai 2011	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
S/2011/311	16 mai 2011	La situation en République centrafricaine et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays
S/2011/314	17 mai 2011	Rapport spécial sur le Soudan
S/2011/332	31 mai 2011	Opération des Nations Unies à Chypre

S/2011/359	13 juin 2011	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (1 <sup>er</sup> janvier-30 juin 2011)
S/2011/360	15 juin 2011	Modalités de la création de juridictions somaliennes spécialisées pour juger les personnes soupçonnées de piraterie
S/2011/366	15 juin 2011	Le sort des enfants touchés par le conflit armé en Iraq
S/2011/370	17 juin 2011	Évolution de la situation en Guinée-Bissau et activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
S/2011/373	20 juin 2011	Trente et unième rapport présenté en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)
S/2011/388	20 juin 2011	Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest
S/2011/381	23 juin 2011	La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales
S/2011/387	24 juin 2011	Vingt-huitième rapport sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
S/2011/393	28 juin 2011	Le rôle des accords régionaux et sous-régionaux dans la mise en œuvre de la responsabilité de protéger
S/2011/406	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Seizième rapport sur l'application de la résolution 1701 (2006)
S/2011/413	5 juillet 2011	Le sort des enfants touchés par le conflit armé au Soudan
S/2011/435	7 juillet 2011	Troisième rapport présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010)
S/2011/422	8 juillet 2011	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
S/2011/451	26 juillet 2011	La situation à Abyei

### XIII

Exposés succincts du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité était saisi entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

S/2010/10/Add.31 à 51 S/2011/10 et Add.1 à 31

## XIV Notes du Président du Conseil de sécurité publiées entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Cote	Date	Sujet
S/2010/2/Rev.1/Add.1 et Rev.2	30 août et 11 octobre 2010	Bureaux des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
S/2010/552	28 octobre 2010	Adoption du rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale
S/2010/571	5 novembre 2010	Rapport du Groupe d'experts créé par la résolution 1874 (2009)
S/2010/595	23 novembre 2010	Rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la mise en œuvre de l'Accord de garanties TNP et des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité en République islamique d'Iran
S/2010/654	21 décembre 2010	Mandat du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique
S/2011/2 et Add.1 et 2 et Rev.1 et 2	4 janvier, 9 et 11 mars et 30 juin 2011	Bureaux des organes subsidiaires du Conseil de sécurité
S/2011/94	25 février 2011	Rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la mise en œuvre de l'Accord de garanties TNP et des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité en République islamique d'Iran
S/2011/111	8 mars 2011	Rapport du Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005)
S/2011/141	16 mars 2011	Point de l'ordre du jour intitulé « La situation en Libye »
S/2011/327	24 mai 2011	Rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la mise en œuvre de l'Accord de garanties TNP et des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité en République islamique d'Iran

## XV Récapitulatifs mensuels des travaux du Conseil de sécurité établis par ceux qui en ont assuré la présidence entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

Mois	Pays	Cote
Août 2010	Fédération de Russie	S/2010/501
Septembre 2010	Turquie	S/2010/546
Octobre 2010	Ouganda	S/2010/668
Novembre 2010	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	S/2010/691
Décembre 2010	États-Unis d'Amérique	S/2011/538
Janvier 2011	Bosnie-Herzégovine	S/2011/401
Février 2011	Brésil	S/2011/506
Mars 2011	Chine	S/2011/254
Avril 2011	Colombie	S/2011/507
Mai 2011	France	S/2011/508
Juin 2011	Gabon	S/2011/509
Juillet 2011	Allemagne	S/2011/525

# Deuxième partie Questions examinées par le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales

## **Chapitre 1**

### Questions concernant la situation au Moyen-Orient

# A. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

### Séances du Conseil

6372 (17 août 2010); 6388 (17 septembre 2010); 6404 (18 octobre 2010); 6430 (23 novembre 2010); 6448 (14 décembre 2010); 6470 (19 janvier 2011); 6484 (18 février 2011); 6488 (24 février 2011); 6501 (22 mars 2011); 6520 (21 avril 2011); 6540 (19 mai 2011); 6562 (23 juin 2011); 6590 (26 juillet 2011)

### Consultations plénières

17 août; 17 septembre; 4 et 23 novembre; 14 décembre 2010; 8, 17, 18 et 24 février; 8 et 22 mars; 8 avril; 19 mai; 23 juin 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/484 et Add.1	17 septembre et 4 octobre 2010	Résolution 64/19 de l'Assemblée générale

## Communications reçues du $1^{\rm er}$ août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/414	2 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/440	20 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/441	20 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/445	23 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/448	23 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

11-57297 **97** 

S/2010/455	26 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Tadjikistan
S/2010/467	31 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
S/2010/459	1 <sup>er</sup> septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/477	14 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/483	16 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/489	17 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/505	1 <sup>er</sup> octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/515	8 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/533	15 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/535	15 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/578	10 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/590	19 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël

**98** 11-57297

S/2010/612	2 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2010/623	9 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/652	21 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/673	29 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/6	7 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/9	11 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/51	13 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Guyana
S/2011/23	17 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/25	18 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/42	28 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/49	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/65	9 février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/79	18 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/80	18 février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/90	23 février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël

11-57297 **99** 

S/2011/103	28 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie
S/2011/113	4 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/136	12 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/144	16 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/148	18 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/162	19 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/173	22 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/176	23 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/224	5 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/227	7 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/229	8 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/231	10 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/259	18 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/280	2 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine

100 11-57297

S/2011/304	13 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/308	16 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/310	16 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/315	17 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2011/322	19 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/331	31 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/343	6 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/357	8 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Malaisie
S/2011/378	21 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/414	6 juillet 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/430	14 juillet 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/439	19 juillet 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/445	20 juillet 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine
S/2011/444	21 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine

### B. La situation au Moyen-Orient

### 1. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

### Séances du Conseil

6462 (22 décembre 2010); 6572 (30 juin 2011) (voir aussi le chapitre 24.B de la deuxième partie)

### Consultations plénières

14 et 20 décembre 2010; 23 et 30 juin 2011

### Résolutions adoptées

1965 (2010); 1994 (2011)

### Déclarations du Président

S/PRST/2010/30

### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Résolution 50 (1948) Créé

(Un certain nombre d'observateurs militaires sont affectés à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.)

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

Résolution 350 (1974) Créée

Résolution 1965 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 30 juin 2011

Résolution 1994 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 31 décembre 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/607	1 <sup>er</sup> décembre 2010	Résolution 350 (1974) et résolutions ultérieures, notamment la résolution 1934 (2010)
S/2011/359	13 juin 2011	Résolution 350 (1974) et résolutions ultérieures, notamment la résolution 1965 (2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/558 28 octobre 2010 Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan

102

S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/146	16 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2011/189	23 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/190	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/310	16 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/315	17 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2011/344	6 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/375	20 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne

# 2. Force intérimaire des Nations Unies au Liban et résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité

### Séances du Conseil

6375 (30 août 2010)

(voir aussi le chapitre 24.C de la deuxième partie)

### Consultations plénières

3, 17, 24 et 30 août; 17 septembre; 18 et 23 novembre 2010; 24 février; 8, 22 et 29 mars; 21 juillet 2011

### Résolutions adoptées

1937 (2010)

### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Résolution 50 (1948) Créé

(Un certain nombre d'observateurs militaires sont affectés à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.)

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Résolutions 425 (1978)

et 426 (1978) Créée

Résolution 1937 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 31 août 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/565	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Résolution 1701 (2006)
S/2011/91	28 février 2011	Résolution 1701 (2006)
S/2011/406	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Résolution 1701 (2006)

### Communications reçues du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/415	3 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/418	3 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/422	4 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2010/430 et Corr.1	11 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/448	23 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/460	1 <sup>er</sup> septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/468	7 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël

104

S/2010/482	9 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/503	28 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/504	28 septembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/506	1 <sup>er</sup> octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/573	11 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/581	29 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/594	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/589	15 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/624	6 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/692	14 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2010/655	18 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

S/2011/47	26 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/48	28 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/52	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/61	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/71	10 février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/83	22 février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/93	24 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/115	1 <sup>er</sup> mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/139	14 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/174	21 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/189	23 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/198	23 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/190	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/199	25 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

106

S/2011/312	15 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/309	16 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/315	17 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2011/358	2 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/400	22 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/426	23 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/490	26 juillet 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

### 3. Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité

### Séances

Néant

### Consultations plénières

24 août; 28 octobre; 4 et 5 novembre; 14 décembre 2010; 6 mai 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/538	18 octobre 2010	Résolution 1559 (2004) et S/PRST/2004/36
S/2011/258	19 avril 2011	Résolution 1559 (2004) et S/PRST/2004/36

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/286	5 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et
		au Président du Conseil de sécurité par le représentant
		de la République arabe syrienne

11-57297 107

### 4. Résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité

### Séances

Néant

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/38	25 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/39	28 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

## 5. Autres questions concernant la situation au Moyen-Orient

### Séances

6524 (27 avril 2011)

### Consultations plénières

8, 17 et 24 juin; 28 juillet 2011

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/353 9 juin 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la République arabe syrienne

108

# La situation à Chypre

### Séances du Conseil

6445 (14 décembre 2010); 6554 (13 juin 2011) (voir aussi le chapitre 24.A de la deuxième partie)

### Consultations plénières

4 et 30 novembre; 8 décembre 2010; 15 mars; 13 juin 2011

### Résolutions adoptées

1953 (2010); 1986 (2011)

# Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Résolution 186 (1964) Créée

Résolution 1953 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 15 juin 2011

Résolution 1986 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 15 décembre 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/603	24 novembre 2010	S/PRST/2008/34
S/2010/605	26 novembre 2010	Résolution 186 (1964) et résolutions ultérieures, notamment la résolution 1930 (2010)
S/2011/112	4 mars 2011	S/PRST/2008/34
S/2011/332	31 mai 2011	Résolution 186 (1964) et résolutions ultérieures, notamment la résolution 1953 (2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/502	30 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2010/540	13 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan

S/2010/570	2 novembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2010/622	5 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2010/674	23 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2011/12	10 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2011/13	10 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/14	12 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/31	20 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2011/46	25 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2011/145	15 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2011/235	5 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2011/276	27 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2011/424	7 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Chypre
S/2011/448	22 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie

110 11-57297

### La situation concernant le Sahara occidental

### Séances du Conseil

6523 (27 avril 2011)

(voir aussi le chapitre 24.D de la deuxième partie)

### Consultations plénières

9 et 16 novembre 2010; 19 et 25 avril 2011

### Résolutions adoptées

1979 (2011)

### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Résolution 690 (1991) Créée

Résolution 1979 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 30 avril 2012

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2011/249	1 <sup>er</sup> avril 2011	Résolution 1920 (2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/207	28 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Maroc
S/2011/459	22 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/460	26 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

### La situation au Timor-Leste

### Séances du Conseil

6405 (19 octobre 2010); 6485 (22 février 2011); 6487 (24 février 2011)

### Résolutions adoptées

1969 (2011)

# Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

Résolution 1704 (2006) Créée

Résolution 1969 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 26 février 2012

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/522	13 octobre 2010	Résolution 1912 (2010)
S/2011/32	25 janvier 2011	Résolution 1912 (2010)

# **Chapitre 5**

# Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

### Séances du Conseil

6370 (6 août 2010); 6592 (27 juillet 2011)

### Consultations plénières

24 novembre 2010; 17 février; 22 juin 2011

112 11-57297

### La situation au Libéria

### Séances du Conseil

6379 (8 septembre 2010); 6383 (15 septembre 2010); 6454 (17 décembre 2010); 6493 (3 mars 2011); 6495 (16 mars 2011)

(voir aussi le chapitre 24.F de la deuxième partie)

### Consultations plénières

8 septembre; 10 décembre 2010; 10 janvier; 16 mars 2011

### Résolutions adoptées

1938 (2010); 1961 (2010); 1971 (2011)

# Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission des Nations Unies au Libéria

Résolution 1509 (2003) Créée

Résolution 1938 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 30 septembre 2011

### Rapports du Groupe d'experts sur le Libéria

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/609	15 décembre 2010	Résolution 1903 (2009)
S/2011/367	15 juin 2011	Résolution 1961 (2010)

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/429	11 août 2010	Résolution 1885 (2009)
S/2011/72	14 février 2011	Résolution 1938 (2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/390	21 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2010/523	11 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/524	13 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2010/601	22 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/609	15 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria
S/2010/689	31 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003)
S/2011/74	11 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/78	17 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/89	23 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/351	10 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/367	15 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003)

### La situation en Somalie

### Séances du Conseil

6374 (25 août 2010); 6386 (16 septembre 2010); 6407 (21 octobre 2010); 6408 (21 octobre 2010); 6417 (9 novembre 2010); 6429 (23 novembre 2010); 6461 (22 décembre 2010); 6467 (14 janvier 2011); 6473 (25 janvier 2011); 6494 (10 mars 2011); 6496 (17 mars 2011); 6512 (11 avril 2011); 6532 (11 mai 2011); 6560 (21 juin 2011); 6564 (24 juin 2011); 6596 (29 juillet 2011)

(voir aussi le chapitre 18 de la deuxième partie)

### Consultations plénières

24 août; 4, 9, 29 et 30 novembre 2010; 14 janvier; 23 février; 15 mars; 18 avril; 11 mai; 17 juin; 25 et 28 juillet 2011

### Résolutions adoptées

1950 (2010); 1964 (2010); 1972 (2011); 1976 (2011); 2002 (2011)

### Déclarations du Président

S/PRST/2010/16; S/PRST/2011/6; S/PRST/2011/10; S/PRST/2011/13

### Communiqués officiels

S/PV.6408

### Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie

S/1995/323 et S/1995/452 Créé

### Rapports du Groupe de contrôle sur la Somalie

Cote	Date	Texte de référence
S/2011/433	18 juillet 2011	Résolution 1916 (2010)

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/447	9 septembre 2010	S/PRST/2001/30 et résolutions 1872 (2009) et 1910 (2010)
S/2010/556	27 octobre 2010	Résolution 1897 (2009)
S/2010/675	30 décembre 2010	S/PRST/2001/30 et résolutions 1872 (2009) et 1910 (2010)

S/2011/277	28 avril 2011	S/PRST/2001/30, S/PRST/2011/6, et résolutions 1863 (2009), 1872 (2009), 1910 (2010) et 1964 (2010)
S/2011/360	15 juin 2011	Résolution 1976 (2011)
Communication	ns reçues du 1 <sup>er</sup> août 2010	au 31 juillet 2011
S/2010/451	25 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/452	26 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/488	17 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Érythrée
S/2010/509	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/539	18 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/580	23 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée
S/2010/688	31 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009)
S/2011/30	24 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/107 et Corr.1	28 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Somalie
S/2011/114	3 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Chine
S/2011/125	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009)
S/2011/337	2 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de l'Union africaine
S/2011/350	8 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud

S/2011/411	5 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Éthiopie
S/2011/433	18 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009)

# Questions concernant la situation dans l'ex-Yougoslavie

### A. La situation en Bosnie-Herzégovine

### Séances du Conseil

6421 (11 novembre 2010); 6426 (18 novembre 2010); 6529 (9 mai 2011) (voir aussi le chapitre 10 de la deuxième partie)

### Résolutions adoptées

1948 (2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/510	4 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/575	8 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/656	10 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/283	3 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

# B. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

### Séances du Conseil

6367 (3 août 2010); 6422 (12 novembre 2010); 6483 (16 février 2011); 6534 (12 mai 2011)

(voir aussi le chapitre 10 de la deuxième partie)

### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Résolution 1244 (1999) Créée

**118** 11-57297

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/562	29 octobre 2010	Résolution 1244 (1999)
S/2011/43	28 janvier 2011	Résolution 1244 (1999)
S/2011/281	3 mai 2011	Résolution 1244 (1999)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/21	14 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/105	1 <sup>er</sup> mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/256	3 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/363	14 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/456	26 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Serbie
S/2011/482	29 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Serbie

# C. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

### Séances du Conseil

6446 (14 décembre 2010); 6571 (29 juin 2011) (voir aussi le chapitre 10 de la deuxième partie)

### Résolutions adoptées

1954 (2010); 1993 (2011)

# Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/413	30 juillet 2010	Note du Secrétaire général
S/2010/588	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
S/2010/599	23 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/316	12 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
S/2011/392	27 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994

### Séances du Conseil

6447 (14 décembre 2010); 6573 (6 juillet 2011) (voir aussi le chapitre 10 de la deuxième partie)

### Consultations plénières

6 juillet 2011

### Résolutions adoptées

1955 (2010); 1995 (2011)

### Communications reçues du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/408	30 juillet 2010	Note du Secrétaire général
S/2010/513	13 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/574	5 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda
S/2010/598	23 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/317	12 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda
S/2011/329	20 mai 2011	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

11-57297 121

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994

### Séances du Conseil

6434 (6 décembre 2010); 6463 (22 décembre 2010); 6545 (6 juin 2011) (voir aussi les chapitres 8 et 9 de la deuxième partie)

### Résolutions adoptées

1966 (2010)

# Communications reçues du $1^{\rm er}$ août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/588	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
S/2010/574	5 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda
S/2010/684	30 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux

# La question concernant Haïti

### Séances du Conseil

6382 (13 septembre 2010); 6399 (14 octobre 2010); 6471 (20 janvier 2011); 6510 (6 avril 2011)

(voir aussi le chapitre 24.H de la deuxième partie)

### Consultations plénières

16 et 30 novembre; 10 décembre 2010

### Résolutions adoptées

1944 (2010)

### Déclarations du Président

S/PRST/2011/7

### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Résolution 1542 (2004) Créée

Résolution 1944 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 15 octobre 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/446	1 <sup>er</sup> septembre 2010	Résolution 1892 (2009)
S/2011/183	24 mars 2011	Résolution 1944 (2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/187	23 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/188	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/218	31 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Colombie
S/2011/301	12 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/302	13 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

### La situation au Burundi

### Séances du Conseil

6439 (9 décembre 2010); 6451 (16 décembre 2010); 6538 (17 mai 2011) (voir aussi les chapitres 15 et 32 de la deuxième partie)

### Consultations plénières

9 décembre 2010; 17 mai 2011

### Résolutions adoptées

1959 (2010)

# Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau intégré des Nations Unies au Burundi

Résolution 1719 (2006) Créé

Résolution 1959 (2010) Remplacé par le Bureau des Nations Unies au Burundi

Bureau des Nations Unies au Burundi

Résolution 1959 (2010) Créé

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/608	30 novembre 2010	Résolution 1902 (2009)

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/677	22 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/678	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/53	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Congo
S/2011/225	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

# La situation en Afghanistan

### Séances du Conseil

6394 (29 septembre 2010); 6395 (13 octobre 2010); 6464 (22 décembre 2010); 6497 (17 mars 2011); 6500 (22 mars 2011); 6574 (6 juillet 2011)

(voir aussi le chapitre 28 de la deuxième partie)

### Consultations plénières

22 décembre 2010; 24 février; 1er avril; 6 juillet 2011

### Résolutions adoptées

1943 (2010); 1974 (2011)

### Missions politiques créées, en cours ou ayant pris fin

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Résolution 1401 (2002) Créée

Résolution 1974 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 23 mars 2012

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/463 et Corr.1	14 septembre 2010	Résolution 64/11 de l'Assemblée générale et résolution 1917 (2010) du Conseil de sécurité
S/2010/630	10 décembre 2010	Résolution 64/11 de l'Assemblée générale et résolution 1917 (2010) du Conseil de sécurité
S/2011/120	9 mars 2011	Résolution 65/8 de l'Assemblée générale et résolution 1917 (2010) du Conseil de sécurité
S/2011/381	23 juin 2011	Résolution 1974 (2011)

### Rapports sur les missions du Conseil de sécurité

S/2010/564 1<sup>er</sup> novembre 2010 Mission en Afghanistan (du 21 au 24 juin 2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/437	10 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/479	13 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie
S/2010/542	15 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

11-57297 125

S/2010/548	15 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/566	26 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/657	21 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/68	28 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Afghanistan et de la Fédération de Russie
S/2011/100	17 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Bélarus
S/2011/110	25 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2011/118	4 mars 2011	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Afghanistan
S/2011/124	10 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/364	14 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

### La situation en Sierra Leone

### Séances du Conseil

6391 (28 septembre 2010); 6392 (29 septembre 2010); 6504 (24 mars 2011)

### Consultations plénières

28 septembre 2010; 24 mars 2011

### Résolutions adoptées

1940 (2010); 1941 (2010)

# Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone

Résolution 1829 (2008) Créé

Résolution 1941 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 15 septembre 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/471	17 septembre 2010	Résolution 1886 (2009)
S/2011/119	9 mars 2011	Résolutions 1886 (2009) et 1941 (2010)

### Communications reçues du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/560	6 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/561	29 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/659	23 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/74	11 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

# La situation dans la région des Grands Lacs

### Séances du Conseil

6588 (21 juillet 2011)

(voir aussi les chapitres 12 et 16 de la deuxième partie)

### Consultations plénières

4 novembre 2010

### Communiqués officiels

S/PV.6588

**128** 11-57297

# La situation concernant la République démocratique du Congo

### Séances du Conseil

```
6378 (7 septembre 2010); 6387 (17 septembre 2010); 6400 (14 octobre 2010); 6403 (15 octobre 2010); 6432 (29 novembre 2010); 6476 (7 février 2011); 6539 (18 mai 2011); 6543 (3 juin 2011); 6551 (9 juin 2011); 6568 (28 juin 2011)
```

(voir aussi les chapitres 15 et 24.E de la deuxième partie)

### Consultations plénières

26 août; 7 et 15 septembre; 14 et 15 octobre; 24 novembre 2010; 7 février; 9 et 13 juin 2011

### Résolutions adoptées

1952 (2010); 1991 (2011)

### Déclarations du Président

S/PRST/2010/17; S/PRST/2011/11

### Communiqués officiels

S/PV.6543

### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Résolution 1925 (2010) Créée

Résolution 1991 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 30 juin 2012

### Rapports du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/596	15 novembre 2010	Résolution 1896 (2009)
S/2011/345	6 juin 2011	Résolution 1952 (2010)

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/512	8 octobre 2010	Résolution 1925 (2010)
S/2011/20	17 janvier 2011	Résolution 1925 (2010)
S/2011/298	12 mai 2011	Résolution 1925 (2010)

11-57297 129

# Communications reçues du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

	•	<b>G</b>
S/2010/555	26 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo
S/2010/596	15 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo
S/2011/18	10 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004)
S/2011/53	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Congo
S/2011/77	17 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/219	1 <sup>er</sup> avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/225	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2011/282	2 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/345	6 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004)

130

# La situation en République centrafricaine

### Séances du Conseil

6438 (8 décembre 2010); 6444 (14 décembre 2010); 6575 (17 juillet 2011) (voir aussi les chapitres 29 et 40 de la deuxième partie)

### Consultations plénières

8 décembre 2010; 7 juillet 2011

### Déclarations du Président

S/PRST/2010/26

### Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine

S/PRST/2009/5 Créé

S/PRST/2010/26 Mandat prorogé jusqu'au 31 décembre 2011

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/584	19 novembre 2010	S/PRST/2001/25
S/2011/311	16 mai 2011	S/PRST/2001/25

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/53	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Congo
S/2011/225	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe
S/2011/291	6 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/292	10 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

# Le sort des enfants en temps de conflit armé

### Séances du Conseil

6581 (12 juillet 2011)

### Résolutions adoptées

1998 (2011)

### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence	Pays concerné
S/2010/577	9 novembre 2010	Résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009)	Somalie
S/2011/55	3 février 2011	Résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009)	Afghanistan
S/2011/64	9 février 2011	Résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009)	Tchad
S/2011/241	13 avril 2011	Résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009)	République centrafricaine
S/2011/250	23 avril 2011	Résolutions 1379 (2001), 1460 (2003), 1539 (2004), 1612 (2005) et 1882 (2009) et S/PRST/2010/10	
S/2011/366	15 juin 2011	Résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009)	Iraq
S/2011/413	5 juillet 2011	Résolutions 1612 (2005)	Soudan

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/487	16 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/521	6 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/610	30 novembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/680	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/194	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2011/230	7 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/339	2 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/347	8 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/409	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Allemagne

#### La situation en Guinée-Bissau

#### Séances du Conseil

6416 (5 novembre 2010); 6428 (23 novembre 2010); 6489 (25 février 2011); 6569 (28 juin 2011)

(voir aussi le chapitre 36 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

5 novembre 2010; 3 janvier; 25 février; 28 juin 2011

#### Résolutions adoptées

1949 (2010)

### Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

Résolution 1876 (2009) Créé

Résolution 1949 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 31 décembre 2011

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/550	25 octobre 2010	Résolution 1876 (2009)
S/2011/73	15 février 2011	Résolution 1876 (2009) et 1949 (2010)
S/2011/370	17 juin 2011	Résolution 1876 (2009) et 1949 (2010)

134

## La protection des civils en période de conflit armé

#### Séances du Conseil

6427 (22 novembre 2010); 6531 (10 mai 2011)

#### Consultations plénières

18 février 2011

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/25

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence	Pays concerné
S/2010/579	11 novembre 2010	Résolution 1894 (2009)	
S/2011/278	29 avril 2011	S/PRST/2010/29	Tchad

## Les femmes et la paix et la sécurité

#### Séances du Conseil

6411 (26 octobre 2010); 6453 (16 et 17 décembre 2010); 6515 (14 avril 2011) (voir aussi le chapitre 32 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

25 octobre 2010; 12 et 14 avril 2011

#### Résolutions adoptées

1960 (2010)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/22

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/466	7 septembre 2010	Résolution 1889 (2009)
S/2010/498	28 septembre 2010	S/PRST/2007/40, résolution 1889 (2009) et S/PRST/2010/8
S/2010/604	24 novembre 2010	Résolutions 1820 (2008) et 1888 (2009)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/416	29 juillet 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/417	3 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/549	22 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Palestine

## Exposé du Président de la Cour internationale de Justice

#### Séances du Conseil

6412 (27 octobre 2010)

#### Communiqués officiels

S/PV.6412

## **Chapitre 23**

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

#### Séances du Conseil

6481 (15 février 2011)

Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001)

# A. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

#### Séances du Conseil

6435 (6 décembre 2010); 6550 (8 juin 2011) (voir aussi le chapitre 2 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6435; S/PV.6550

### B. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

#### Séances du Conseil

6433 (3 décembre 2010); 6558 (17 juin 2011) (voir aussi le chapitre 1.B.1 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6433; S/PV.6558

#### C. Force intérimaire des Nations Unies au Liban

#### Séances du Conseil

6373 (18 août 2010)

(voir aussi le chapitre 1.B.2 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6373

# D. Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

#### Séances du Conseil

6516 (18 avril 2011)

(voir aussi le chapitre 3 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6516

# E. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

#### Séances du Conseil

6475 (3 février 2011); 6543 (3 juin 2011) (voir aussi le chapitre 16 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6475; S/PV.6543

#### F. Mission des Nations Unies au Libéria

#### Séances du Conseil

6376 (3 septembre 2010)

(voir aussi le chapitre 6 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6376

### G. Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

#### Séances du Conseil

6436 (7 décembre 2010); 6578 (11 juillet 2011)

(voir aussi le chapitre 27 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6436; S/PV.6578

#### H. Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

#### Séances du Conseil

6380 (9 septembre 2010)

(voir aussi le chapitre 11 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6380

#### I. Mission des Nations Unies au Soudan

#### Séances du Conseil

6420 (11 novembre 2010); 6514 (14 avril 2011) (voir aussi le chapitre 31 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6420; S/PV.6514

## J. Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

#### Séances du Conseil

6585 (18 juillet 2011) (voir aussi le chapitre 31 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6585

# K. Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

#### Séances du Conseil

6443 (10 décembre 2010)

(voir aussi le chapitre 40 de la deuxième partie)

#### Communiqués officiels

S/PV.6443

**140** 11-57297

## Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

#### Séances du Conseil

6390 (27 septembre 2010); 6459 (20 décembre 2010); 6492 (28 février 2011); 6526 (2 mai 2011); 6557 (17 juin 2011)

(voir aussi les chapitres 26 et 30 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

4 octobre 2010

#### Résolutions adoptées

1963 (2010); 1988 (2011); 1989 (2011)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/19; S/PRST/2011/5; S/PRST/2011/9

#### Rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/497	28 septembre 2010	Résolution 1904 (2009)
S/2011/245	13 avril 2011	Résolution 1904 (2009)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/462	1 <sup>er</sup> septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2010/497	28 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2010/545	14 octobre 2010	Rapport présenté par Oman en application de la résolution 1624 (2005)*
S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/572	22 octobre 2010	Rapport présenté par l'Uruguay en application de la résolution 1624 (2005)

<sup>\*</sup> Les rapports des États ont été transmis au Président du Conseil de sécurité en annexe de lettres adressées par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste.

S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/569	2 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2010/616	3 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2010/695	3 décembre 2010	Rapport présenté par les États fédérés de Micronésie en application de la résolution 1624 (2005)
S/2010/634	10 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2010/653	20 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2010/664	20 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/665	23 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/683	30 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004)
S/2010/685	31 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2010/686	31 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2011/29	21 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Médiateur

S/2011/223	25 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2011/240	5 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2011/245	13 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées
S/2011/303	6 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
S/2011/324	17 mai 2011	Rapport présenté par le Soudan en application de la résolution 1624 (2005)
S/2011/320	18 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Cuba
S/2011/352	8 juin 2011	Rapport présenté par Cuba en application de la résolution 1624 (2005)
S/2011/403	30 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/404	30 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/447	21 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Médiateur

# Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

#### Séances du Conseil

6424 (15 novembre 2010); 6457 (20 décembre 2010); 6536 (16 mai 2011) (voir aussi les chapitres 25 et 30 de la deuxième partie)

#### La situation en Côte d'Ivoire

#### Séances du Conseil

6393 (29 septembre 2010); 6402 (15 octobre 2010); 6415 (3 novembre 2010); 6431 (24 novembre 2010); 6437 (7 décembre 2010); 6458 (20 décembre 2010); 6469 (19 janvier 2011); 6482 (16 février 2011); 6506 (25 mars 2011); 6508 (30 mars 2011); 6513 (13 avril 2011); 6525 (28 avril 2011); 6535 (13 mai 2011); 6570 (29 juin 2011); 6584 (18 juillet 2011); 6591 (27 juillet 2011);

(voir aussi les chapitres 24.G et 36 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

28 septembre; 14 et 15 octobre; 3 et 24 novembre; 2, 7, 8, 16, 19 et 20 décembre 2010; 5 et 10 janvier; 4 et 8 février; 3, 11, 24 et 25 mars; 4, 8, 11, 13, 19 et 26 avril; 18 juillet 2011

#### Résolutions adoptées

1942 (2010); 1946 (2010); 1951 (2010); 1962 (2010); 1967 (2011); 1968 (2011); 1975 (2011); 1980 (2011); 1981 (2011); 1992 (2011); 2000 (2011)

#### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Résolution 1528 (2004) Créée

Résolution 1942 (2010) Mandat modifié

Résolution 1962 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 30 juin 2011

Résolution 1967 (2011) Mandat modifié

Résolution 1981 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 31 juillet 2011

#### Rapports du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/271	20 avril 2011	Résolution 1893 (2009)
S/2011/372	20 avril 2011	Résolution 1946 (2010)

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/537	18 octobre 2010	Résolution 1933 (2010)
S/2010/600	23 novembre 2010	Résolution 1933 (2010)
S/2010/211	30 mars 2011	Résolution 1962 (2010)
S/2011/387	24 juin 2011	Résolutions 1962 (2010) et 1981 (2011)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011 S/2010/485 14 septembre 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général S/2010/486 17 septembre 2010 Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par S/2010/494 22 septembre 2010 le représentant du Burkina Faso S/2010/493 23 septembre 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général 28 octobre 2010 S/2010/559 Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan S/2010/601 22 novembre 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général 9 décembre 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par S/2010/697 l'observateur de l'Union africaine S/2010/687 31 décembre 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire S/2011/3 5 janvier 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général S/2011/5 7 janvier 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général S/2011/89 23 février 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général S/2011/134 11 mars 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général S/2011/135 14 mars 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité 23 mars 2011 S/2011/180 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général 24 mars 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par S/2011/182 le représentant du Nigéria 28 mars 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par S/2011/200 le Secrétaire général S/2011/221 4 avril 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

**146** 11-57297

S/2011/247	12 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/248	14 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/271	20 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)
S/2011/272	20 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)
S/2011/295	9 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/297	11 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/296	12 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/350	8 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud
S/2011/351	10 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/419	7 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/468	26 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/469	28 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

## Mission du Conseil de sécurité

#### Séances du Conseil

6397 (14 octobre 2010); 6546 (6 juin 2011)

#### Consultations plénières

28 septembre; 4 et 14 octobre 2010; 8 février; 8 mars; 4 et 19 avril; 3, 6, 9, 11 et 17 mai 2011

#### Rapports sur les missions du Conseil de sécurité

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/564	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Mission en Afghanistan (du 21 au 24 juin 2010)
S/2011/7	7 janvier 2011	Mission en Ouganda et au Soudan (du 4 au 10 octobre 2010)

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/509	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/319	18 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

## Région de l'Afrique centrale

#### Séances

Néant

(voir aussi les chapitres 17 et 40 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

11 août 2010, 3 juin 2011

#### Missions d'assistance et bureaux créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

S/2010/457 Créé

## Communications reçues du $1^{\rm er}$ août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/457	30 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/534	13 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo
S/2011/53	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Congo
S/2011/130	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/131	14 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/225	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

## Non-prolifération des armes de destruction massive\*

#### Séances du Conseil

6518 (20 avril 2011)

(voir aussi les chapitres 25 et 26 de la deuxième partie)

#### Consultations

14 juillet 2011

#### Résolutions adoptées

1977 (2011)

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/511	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2011/37	26 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)
S/2011/266	24 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)
S/2011/380	17 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

**150** 11-57297

<sup>\*</sup> La résolution 1540 (2004) a été adoptée au titre de ce point.

## Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

#### Séances du Conseil

6401 (14 octobre 2010); 6410 (25 octobre 2010); 6420 (11 novembre 2010); 6425 (16 novembre 2010); 6440 (9 décembre 2010); 6441 (9 décembre 2010); 6452 (16 décembre 2010); 6468 (18 janvier 2011); 6474 (26 janvier 2011); 6478 (9 février 2011); 6499 (21 mars 2011); 6517 (20 avril 2011); 6519 (20 avril 2011); 6521 (21 avril 2011); 6522 (27 avril 2011); 6537 (17 mai 2011); 6542 (31 mai 2011); 6544 (3 juin 2011); 6548 (8 juin 2011); 6549 (8 juin 2011); 6559 (20 juin 2011); 6567 (27 juin 2011); 6576 (8 juillet 2011); 6579 (11 juillet 2011); 6583 (13 juillet 2011); 6589 (22 juillet 2011); 6593 (27 juillet 2011); 6597 (29 juillet 2011)

(voir aussi les chapitres 15, 24.I, 24.K et 40 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

23 août; 7, 15, 17 et 28 septembre; 14 et 25 octobre; 16 novembre; 16 décembre 2010; 6, 10, 18 et 26 janvier; 8 février; 3 et 11 mars; 20 avril; 6, 11 et 31 mai; 16, 20 et 24 juin; 15, 22 et 27 juillet 2011

#### Résolutions adoptées

```
1945 (2010); 1978 (2011); 1982 (2011); 1990 (2011); 1996 (2011); 1997 (2011); 2003 (2011)
```

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/24; S/PRST/2010/28; S/PRST/2011/3; S/PRST/2011/8; S/PRST/2011/12

#### Communiqués officiels

S/PV.6420; S/PV.6441; S/PV.6499; S/PV.6549

#### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission des Nations Unies au Soudan

Résolution 1590 (2005) Créée

Résolution 1978 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 9 juillet 2011

Résolution 1997 (2011) Fin du mandat

Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

Résolution 1769 (2007) Créée

Résolution 2003 (2011) Mandat prorogé jusqu'au 31 juillet 2012

Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

Résolution 1990 (2011) Créée

Mission des Nations Unies au Soudan

Résolution 1996 (2011) Créée

#### Rapports du Groupe d'experts sur le Soudan

Cote	Date	Texte de référence
S/2011/111	12 novembre 2010	Résolution 1891 (2009)

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/528	14 octobre 2010	Résolution 1590 (2005)
S/2010/543	18 octobre 2010	Résolution 1935 (2010)
S/2010/681	31 décembre 2010	Résolution 1590 (2005)
S/2011/22	18 janvier 2011	Résolution 1935 (2010)
S/2011/239	12 avril 2011	Résolution 1590 (2005)
S/2011/244	14 avril 2011	Résolution 1935 (2010)
S/2011/252	15 avril 2011	S/PRST/2011/3
S/2011/314	17 mai 2011	Résolution 1978 (2011)
S/2011/422	8 juillet 2011	Résolution 1935 (2010)
S/2011/451	26 juillet 2011	Résolution 1990 (2011)

#### Rapports sur les missions du Conseil de sécurité

S/2011//	7 janvier 2011	Mission en Ouganda et au Soudan
		(du 4 au 10 octobre 2010)

### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/456	27 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/458	31 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2010/478	13 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de l'Union africaine
S/2010/491	17 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

152

S/2010/492	21 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/509	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/642	15 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2010/679	30 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan
S/2011/11	1 <sup>er</sup> janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Pakistan
S/2011/17	5 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2011/27	19 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/60	7 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/96	24 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/128	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2011/232	6 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2011/233	7 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2011/236	12 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/318	17 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/333	31 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/335	1 <sup>er</sup> juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar

S/2011/337	2 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de l'Union africaine
S/2011/350	8 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud
S/2011/361	13 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/362	15 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/384	23 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/411	5 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Éthiopie
S/2011/434	14 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Éthiopie
S/2011/461	22 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/449	24 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2011/462	26 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/466	27 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/474	27 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/475	29 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

## Consolidation de la paix après les conflits

#### A. Questions générales

#### Séances du Conseil

6396 (13 octobre 2010); 6414 (29 octobre 2010); 6503 (23 mars 2011); 6533 (12 mai 2011);

#### Résolutions adoptées

1947 (2010)

Cote

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/20

#### Rapports du Secrétaire général

Date

		•
S/2010/466	7 septembre 2010	Résolution 1889 (2009)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/390	21 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix
S/2010/690	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/41	28 janvier 2011	Rapport de la Commission de consolidation de la paix
S/2011/85	18 février 2011	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Texte de référence

### B. Développement de l'appareil institutionnel

#### Séances du Conseil

6472 (21 janvier 2011)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2011/2

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/16 10 janvier 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Bosnie-Herzégovine

## La situation concernant l'Iraq

#### Séances du Conseil

```
6368 (4 août 2010); 6369 (5 août 2010); 6418 (10 novembre 2010); 6419 (10 novembre 2010); 6423 (12 novembre 2010); 6450 (15 décembre 2010); 6511 (8 avril 2011); 6586 (19 juillet 2011); 6594 (28 juillet 2011)
```

(voir aussi le chapitre 3 de la cinquième partie)

#### Consultations plénières

10 novembre 2010; 8 avril; 17 juin; 19 juillet 2011

#### Résolutions adoptées

1936 (2010); 1956 (2010); 1957 (2010); 1958 (2010); 2001 (2011)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/23; S/PRST/2010/27

#### Communiqués officiels

S/PV.6419

## Missions d'assistance ou bureaux ayant été créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Résolution 1500 (2003)	Créée
Résolution 1936 (2010)	Mandat prorogé jusqu'au 31 juillet 2011
Résolution 2001 (2011)	Mandat prorogé jusqu'au 28 juillet 2012

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/563	1 <sup>er</sup> novembre 2010	Résolution 1905 (2009)
S/2010/606	26 novembre 2010	Résolution 1936 (2010)
S/2011/213	31 mars 2011	Résolution 1936 (2010)
S/2011/435	7 juillet 2011	Résolution 1936 (2010)

**156** 11-57297

## Communications reçues du $1^{\rm er}$ août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/464	2 septembre 2010	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/567	28 octobre 2010	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq
S/2010/627	6 décembre 2010	Note du Secrétaire général
S/2010/618	8 décembre 2010	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq
S/2010/619	8 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/620	8 décembre 2010	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq
S/2010/621	9 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2010/625	9 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Iraq
S/2010/666	21 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/667	23 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/40	24 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)
S/2011/290	29 avril 2011	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Iraq
S/2011/464	27 juillet 2011	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Iraq

## Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Séances du Conseil

6565 (24 juin 2011)

**158** 11-57297

## Non-prolifération

#### Séances du Conseil

6384 (15 septembre 2010); 6442 (10 décembre 2010); 6502 (22 mars 2011); 6552 (9 juin 2011); 6563 (23 juin 2011)

#### Consultations plénières

5 juillet 2011

### Résolutions adoptées

1984 (2011)

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/431	4 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2010/465	6 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/576	5 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/595	23 novembre 2010	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2010/634	10 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2010/682	31 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)
S/2011/4	6 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/94	25 février 2011	Note du Président du Conseil de sécurité

S/2011/148	18 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël
S/2011/327	24 mai 2011	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2011/405	30 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

## Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

#### Séances du Conseil

6455 (17 décembre 2010); 6577 (8 juillet 2011)

#### Consultations plénières

17 décembre 2010; 8 juillet 2011

#### Missions d'assistance ou bureaux ayant été créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

S/2001/1129 Créé

S/2010/661 Mandat prorogé jusqu'au 31 décembre 2013

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/614	3 décembre 2010	Lettre datée du 21 décembre 2007 émanant du Président du Conseil de sécurité (S/2007/754)
S/2011/388	20 juin 2011	Lettre datée du 20 décembre 2010 émanant du Président du Conseil de sécurité (S/2010/661)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/693	10 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/660	14 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/661	20 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

# Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

#### Séances du Conseil

6553 (10 juin 2011)

#### Consultations plénières

24 août; 29 novembre; 19 décembre 2010; 23 février; 17 mai 2011

#### Résolutions adoptées

Date

1985 (2011)

#### Rapport présenté par le Groupe d'experts créé par la résolution 1874 (2009)

S/2010/571*	12 mai 2010	Paragraphe 26 d) de la résolution 1874 (2009)
Communications reçues du 1 <sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011		
S/2010/527	14 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/571	5 novembre 2010	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2011/84	18 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)
S/2011/88	22 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/170	21 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/391	27 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par

le Secrétaire général

Texte de référence

<sup>\*</sup> Publié comme document du Conseil de sécurité le 5 novembre 2010.

## Lettre datée du 22 novembre 2006 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

#### Séances du Conseil

6377 (7 septembre 2010); 6385 (15 septembre 2010); 6398 (14 octobre 2010); 6465 (5 janvier 2011); 6466 (14 janvier 2011);

(voir aussi le chapitre 18 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

7 septembre; 20 octobre; 4 novembre; 9 décembre 2010; 5 janvier 2011

#### Résolutions adoptées

1939 (2010)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2011/1

#### Missions d'assistance ou bureaux ayant été créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Mission des Nations Unies au Népal

Résolution 1740 (2007) Créée

Résolution 1939 (2010) Mandat prorogé jusqu'au 15 janvier 2011

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/453	2 septembre 2010	Résolution 1921 (2010)
S/2010/658	23 décembre 2010	Résolution 1939 (2010)

#### Communications reçues du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011

	•	· ·
S/2010/472	7 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Népal
S/2010/473	9 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/474	14 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/1	5 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

<sup>\*</sup> S/2006/920.

## Maintien de la paix et de la sécurité internationales

### A. Veiller à ce que le Conseil de sécurité joue un rôle effectif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales

#### Séances du Conseil

6389 (23 septembre 2010)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/18

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/461 1<sup>er</sup> septembre 2010 Lettre adressée au Secrétaire général par le

représentant de la Turquie

### B. Interdépendance de la sécurité et du développement

#### Séances du Conseil

6479 (11 février 2011)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2011/4

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/50 2 février 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le

représentant du Brésil

# C. Incidences de l'épidémie de VIH/sida sur la paix et la sécurité internationales

#### Séances du Conseil

6547 (7 juin 2011)

#### Résolutions adoptées

1983 (2011)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/340 6 juin 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le

représentant du Gabon

## D. Incidence des changements climatiques

#### Séances du Conseil

6587 (20 juillet 2011)

#### Déclarations du Président

S/PRST/2011/15

## Communications reçues du $1^{\rm er}$ août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/408	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Allemagne
S/2011/427	14 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Égypte
S/2011/436	15 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Nauru
S/2011/440	19 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Koweït
S/2011/443	19 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Argentine

# La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région

#### Séances du Conseil

6371 (10 août 2010); 6406 (20 octobre 2010); 6449 (14 décembre 2010); 6460 (20 décembre 2010)

(voir aussi les chapitres 17, 24.K, 29 et 31 de la deuxième partie)

#### Consultations plénières

10 août; 20 octobre; 14 décembre 2010; 13 mai 2011

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/29

#### Opérations de maintien de la paix en cours, ayant été créées ou ayant pris fin

Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

Résolution 1778 (2007) Créée

Résolution 1923 (2010) Fin du mandat le 31 décembre 2010

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/529	14 octobre 2010	Résolution 1923 (2010)
S/2010/611	1 <sup>er</sup> décembre 2010	Résolution 1923 (2010)
S/2011/278	29 avril 2011	S/PRST/2010/29
S/2011/311	16 mai 2011	S/PRST/2001/25

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/470	7 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tchad
S/2010/530	12 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République centrafricaine
S/2010/536	15 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tchad
S/2011/225	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

**166** 11-57297

## Paix et sécurité en Afrique

#### Séances du Conseil

6409 (22 octobre 2010); 6561 (21 juin 2011)

#### Consultations plénières

22, 25 et 26 février; 11 mars; 8 avril 2011

#### Déclarations du Président

S/PRST/2010/21

## Missions d'assistance ou bureaux ayant été créés, en activité ou ayant cessé leurs activités

Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine

Résolution 64/288 de l'Assemblée générale Créé

#### Rapports du Secrétaire général

Cote	Date	Texte de référence
S/2010/526*	20 juillet 2010	Résolution 63/304 de l'Assemblée générale
S/2010/514	14 octobre 2010	S/PRST/2009/26
S/2011/54	2 février 2011	Résolution 60/1 de l'Assemblée générale et A/61/630, annexe

## Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/392/Add.1	5 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Gabon, du Nigéria et de l'Ouganda
S/2010/433	6 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/434	13 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/539	18 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ouganda
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan

<sup>\*</sup> Publié comme document du Conseil de sécurité le 14 octobre 2010.

S/2010/654	21 décembre 2010	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2010/694	30 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique
S/2011/337	2 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de l'Union africaine
S/2011/350	8 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud

**168** 11-57297

### Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

#### Séances du Conseil

6477 (8 février 2011)

#### Rapports du Secrétaire général

Cote Date Texte de référence

S/2010/490 20 septembre 2010 Résolution 1809 (2008)

S/2011/393 28 juin 2011 Résolutions 60/1 et 63/308 de l'Assemblée générale

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/392/Add.1 5 août 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par

les représentants du Gabon, du Nigéria et de

l'Ouganda

Lettre datée du 18 décembre 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies\*

#### Séances du Conseil

6456 (19 décembre 2010)

#### Communiqués officiels

S/PV.6456

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/646	18 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Fédération de Russie
S/2010/648	19 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2011/129	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République populaire démocratique de Corée

<sup>\* .</sup>S/2010/646.

### La situation en Libye

#### Séances du Conseil\*

6486 (22 février 2011); 6490 (25 février 2011); 6491 (26 février 2011); 6498 (17 mars 2011); 6505 (24 mars 2011); 6507 (28 mars 2011); 6509 (4 avril 2011); 6527 (3 mai 2011); 6528 (4 mai 2011); 6530 (9 mai 2011); 6541 (31 mai 2011); 6555 (15 juin 2011); 6566 (27 juin 2011); 6595 (28 juillet 2011)

#### Consultations plénières

22, 24, 25 et 26 février; 8, 14, 15, 16, 21, 24 et 28 mars; 4, 18, 26 et 28 avril; 3, 9, 13 et 31 mai; 9, 15 et 27 juin; 5, 11 et 28 juillet 2011

#### Résolutions adoptées

1970 (2011); 1973 (2011)

#### Communiqués officiels

S/PV.6486

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2011/102	21 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2011/103	28 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Fédération de Russie
S/2011/126	10 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/127	11 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/133	14 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Hongrie
S/2011/137	14 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2011/154	17 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Canada
S/2011/149	18 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord

<sup>\*</sup> Conformément à la note du Président du Conseil de sécurité en date du 16 mars 2011 (S/2011/141), à compter du 16 mars 2011, les questions relatives à la Jamahiriya arabe libyenne auparavant examinées au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Paix et sécurité en Afrique » sont examinées au titre du nouveau point de l'ordre du jour intitulé « La situation en Libye ».

S/2011/150	18 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/151	18 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/152	18 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2011/153	18 mars 2011	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Danemark
S/2011/155	19 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/156	19 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2011/157	19 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2011/158	19 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie
S/2011/159	19 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban
S/2011/160	19 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire du Comité populaire général de liaison extérieure et de coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2011/161	19 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire du Comité populaire général de liaison extérieure et de coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2011/163	19 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2011/164	19 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ukraine
S/2011/165	21 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Ukraine
S/2011/166	21 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Belgique

S/2011/167	21 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Norvège
S/2011/168	21 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Espagne
S/2011/169	21 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2011/172	22 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Sénégal
S/2011/175	22 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/177	23 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2011/191	23 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Canada
S/2011/178	24 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire du Comité populaire général de liaison extérieure et de coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2011/179	24 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire du Comité populaire général de liaison extérieure et de coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne
S/2011/184	24 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Koweït
S/2011/185	24 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie
S/2011/186	24 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2011/192	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Émirats arabes unis
S/2011/193	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Norvège
S/2011/195	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2011/196	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des Pays-Bas

S/2011/197	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Espagne
S/2011/203	29 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/204	29 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2011/209	29 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Fédération de Russie
S/2011/212	29 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/214	31 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Cambodge, de Cuba, de la Guinée équatoriale, du Nicaragua, de Saint-Vincent- et-les Grenadines et du Venezuela (République bolivarienne du)
S/2011/222	31 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Espagne
S/2011/216	1 <sup>er</sup> avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie
S/2011/217	1 <sup>er</sup> avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Suède
S/2011/238	11 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Jordanie
S/2011/246	14 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Qatar et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2011/262	21 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Suède
S/2011/269	26 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord
S/2011/270	26 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie
S/2011/274	26 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/287	5 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord

S/2011/288	6 mai 2011	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Égypte
S/2011/321	6 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2011/293	10 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/294	11 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine
S/2011/306	13 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Koweït
S/2011/307	16 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/313	16 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/334	31 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Grèce
S/2011/346	31 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2011/336	1 <sup>er</sup> juin 2011	Note verbale adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de Jordanie
S/2011/337	2 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de l'Union africaine
S/2011/349	8 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Turquie
S/2011/350	8 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Afrique du Sud
S/2011/372	16 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant des États-Unis d'Amérique
S/2011/377	21 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/402	30 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la France
S/2011/450	22 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Qatar
S/2011/455	22 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

### Lettre datée du 6 février 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies\*

#### Séances du Conseil

6480 (14 février 2011)

#### Consultations plénières

7 et 8 février; 13 et 17 mai; 17 juin 2011

#### Communiqués officiels

S/PV.6480

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/426	8 août 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Cambodge
S/2010/427	10 août 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Thaïlande
S/2011/56	5 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Cambodge
S/2011/57	5 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Thaïlande
S/2011/58	6 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Cambodge
S/2011/59	7 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Thaïlande
S/2011/265	22 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Thaïlande
S/2011/328	24 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Cambodge
S/2011/338	3 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Thaïlande
S/2011/446	18 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Cambodge

<sup>\*</sup> S/2011/58.

## Troisième partie

## Autres questions examinées par le Conseil de sécurité

#### Chapitre 1

## Rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

#### Séance du Conseil

6413 (28 octobre 2010)

#### Communication reçue du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/552 28 octobre 2010 Note du Président du Conseil de sécurité

#### Chapitre 2

## Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice

#### Séance du Conseil

6381 (9 septembre 2010)

(voir également deuxième partie, chap. 22)

S/2010/442 23 août 2010 Mémorandum du Secrétaire général

S/2010/443 23 août 2010 Note du Secrétaire général S/2010/444 23 août 2010 Note du Secrétaire général

### **Chapitre 3**

#### Admission de nouveaux membres

#### Séances du Conseil

6580 (11 juillet 2011); 6582 (13 juillet 2011)

#### Consultations plénières

10 et 16 juin; 8 juillet 2011

#### Résolution adoptée

1999 (2011)

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/418 9 juillet 2011 Note du Secrétaire général

S/2011/420 11 juillet 2011 Rapport du Comité d'admission de nouveaux membres

## Documentation, méthodes de travail et procédure du Conseil de sécurité

#### Communications reçues du 1er août 2010 au 31 juillet 2011

S/2010/10/ Add.31 à 51	9 août-27 décembre 2010	Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen
S/2010/2/ Rev.1/Add.1 e Rev.2	30 août et 11 octobre t 2010	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2010/516	5 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2010/654	21 décembre 2010	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2010/690	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/11	1 <sup>er</sup> janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Pakistan
S/2011/2 et Add.1 et 2, et Rev.1 et 2	4 janvier, 9 et 11 mars et 30 juin 2011	Note du Président du Conseil de sécurité
S/2011/10 et Add.1 à 31	11 janvier-8 août 2011	Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen
S/2011/35	21 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2011/34	24 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Soudan
S/2011/44	25 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne
S/2011/69	28 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Portugal
S/2011/66	3 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de Cuba
S/2011/70	11 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Koweït

S/2011/82	15 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant des Émirats arabes unis
S/2011/97	28 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Danemark
S/2011/101	28 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Autriche
S/2011/108	28 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Suède
S/2011/117	28 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Finlande
S/2011/141	16 mars 2011	Note du Président du Conseil de sécurité

# Recommandation relative à la nomination du Secrétaire général

#### Séance du Conseil

6556 (17 juin 2011)

#### Consultations

6, 10 et 16 juin 2011

#### Résolution adoptée

1987 (2011)

#### Communiqué officiel

S/PV.6556

## Quatrième partie Comité d'état-major

#### Travaux du Comité d'état-major

Au cours de la période considérée, le Comité d'état-major, créé en application de l'Article 47 de la Charte des Nations Unies, s'est réuni conformément à son projet de règlement intérieur révisé. Le Comité a tenu 26 réunions au total, dont 15 au cours desquelles des représentants du Département des opérations de maintien de la paix ont fait des exposés, et 11 essentiellement axées sur les missions de maintien de la paix actuelles des Nations Unies (5 sur la Mission des Nations Unies au Soudan, 2 sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, 2 sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 1 sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et 1 sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban). Deux réunions ont eu comme objet une éventuelle mission des Nations Unies en Libye et une autre a porté sur la Mission de l'Union africaine en Somalie. Trois réunions ont eu pour thème les nouvelles structures dans le Bureau des affaires militaires du Département des opérations de maintien de la paix le projet « Horizons nouveaux » et le statut et règlement intérieur du Comité d'état-major. Les représentants des forces armées des membres élus du Conseil de sécurité ont participé à 8 réunions sur les 26, à titre informel.

En outre, conformément à son projet de statut révisé, le Comité a créé un groupe de travail chargé de faire une analyse militaire du projet de concept des opérations de l'Union africaine concernant le renouvellement du mandat de la Mission en Somalie. Ce groupe a tenu quatre réunions, dont l'une a été notamment consacrée à des exposés et des consultations avec les conseillers militaires des Nations Unies et les experts du Bureau des affaires militaires. Il a présenté ses conclusions au Comité, qui, par la suite, a publié un document interne approuvé par consensus et présenté aux représentants permanents de chaque membre du Comité.

Conformément à la demande faite au Conseil de sécurité par l'Assemblée générale au paragraphe 178 du Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), le Comité d'état-major a examiné sa composition, son mandat et ses méthodes de travail. Ces discussions se poursuivent dans le cadre du groupe de travail créé à la 1718<sup>e</sup> séance pour examiner le projet de statut et de règlement intérieur du Comité d'état-major. Le groupe de travail s'est réuni quatre fois pendant la période considérée.

Le Comité est resté prêt à assumer les fonctions qui lui sont attribuées aux termes de l'Article 47 de la Charte.

## Cinquième partie Questions portées à l'attention du Conseil de sécurité mais que celui-ci n'a pas examinées en séance au cours de la période considérée

### **Chapitre 1**

## **Communications concernant la question Inde-Pakistan**

S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/586	10 novembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Pakistan
S/2010/662	15 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/663	21 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/431	14 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/432	18 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

## Chapitre 2

## Communications concernant la question des îles de la Grande-Tumb, de la Petite-Tumb et d'Abou Moussa

S/2010/516	5 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes
S/2011/122	9 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur de la Ligue des États arabes

11-57297 183

## Communications concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït

S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/587	12 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies
S/2010/626	6 décembre 2010	Note du Secrétaire général
S/2010/627	6 décembre 2010	Note du Secrétaire général
S/2010/635	10 décembre 2010	Trentième rapport du Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)
S/2011/98	14 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/99	3 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/284	8 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies
S/2011/373	20 juin 2011	Trente et unième rapport du Secrétaire général en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)
S/2011/382	21 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Iraq
S/2011/428	13 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Koweït
S/2011/477	26 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/478	29 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

## Communications concernant la situation dans le Haut-Karabakh et les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

S/2010/420	3 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/425	6 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/436	13 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2010/469	7 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2010/500	28 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/544	8 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2010/531	13 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/532	13 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/547	20 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/585	9 novembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2010/615	3 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2010/676	29 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/62	4 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/87	22 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie

S/2011/92	22 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/104	28 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/121	7 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/132	11 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/208	29 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/226	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/234	7 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/237	9 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/251	15 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/285	29 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/325	20 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/326	28 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/379	20 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/412	1 <sup>er</sup> juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/423	8 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Arménie
S/2011/429	14 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan
S/2011/457	25 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Azerbaïdjan

## Communications concernant la situation en Géorgie

S/2010/421	4 août 2010	Note verbale adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de la Fédération de Russie
S/2010/432	13 août 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2010/541	15 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2010/554	21 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Fédération de Russie
S/2010/613	3 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2010/639	14 décembre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/28	21 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/33	24 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Fédération de Russie
S/2011/36	26 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/81	18 février 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/109	2 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/123	10 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/171	22 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie

S/2011/220	4 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/275	28 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/279	2 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/323	20 mai 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/342	6 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/356	9 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/374	17 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie
S/2011/386	17 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Fédération de Russie
S/2011/376	21 juin 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Géorgie

# Communications concernant l'ex-République yougoslave de Macédoine

S/2010/672	21 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de la Grèce
S/2011/76	15 février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine

## Communications concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

S/2011/181 25 mars 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité

par le représentant de l'Érythrée

S/2011/411 5 juillet 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité

par le représentant de l'Éthiopie

#### **Chapitre 8**

## Communications concernant les relations entre le Cameroun et le Nigéria

S/2010/637 7 décembre 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité

par le Secrétaire général

S/2010/638 10 décembre 2010 Lettre adressée au Secrétaire général par le Président

du Conseil de sécurité

#### Chapitre 9

#### Communication concernant les armes légères

S/2011/255 5 avril 2011 Rapport du Secrétaire général

### Chapitre 10

#### Promotion et renforcement de l'état de droit dans le cadre des activités de maintien de la paix et de la sécurité internationales

S/2011/396	27 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/397	27 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président

du Conseil de sécurité

## Communications concernant la non-prolifération des armes de destruction massive

S/2010/511	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Ukraine
S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/371	16 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

## Chapitre 12

# Communications concernant la paix et la sécurité en Afrique (Kenya)

S/2011/116	4 mars 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Kenya
S/2011/201	23 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Kenya

Communications concernant la lettre datée du 4 juin 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2010/281), et d'autres questions pertinentes

S/2010/419	3 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République populaire démocratique de Corée
S/2010/568	2 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République populaire démocratique de Corée
S/2010/583	12 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République de Corée
S/2011/129	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République populaire démocratique de Corée

#### Chapitre 14

#### Communications concernant la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité

S/2010/553	21 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie
S/2010/586	10 novembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Pakistan

### Communications concernant le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale

S/2010/534	13 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo
S/2011/53	1 <sup>er</sup> février 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Congo
S/2011/225	4 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Sao Tomé-et-Principe

## **Chapitre 16**

## Communication concernant le rôle des accords régionaux et sous-régionaux dans la mise en œuvre de la responsabilité de protéger

S/2011/393 28 juin 2011 Rapport du Secrétaire général

#### Chapitre 17

## Communications concernant la Communauté d'États indépendants

S/2011/45	24 janvier 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/383	21 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Tadjikistan

## Chapitre 18

## Communication de l'Autorité intergouvernementale pour le développement

S/2011/434 14 juillet 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Éthiopie

## Communication concernant la Ligue des États arabes

S/2011/215 25 janvier 2011 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité

par l'observateur de la Ligue des États arabes

### Chapitre 20

## Communication concernant le Mouvement des pays non alignés

S/2011/407 29 juin 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le

représentant de l'Égypte

#### **Chapitre 21**

## Communications concernant l'Organisation de la coopération islamique\*

S/2010/558	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2010/559	28 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Tadjikistan
S/2011/210	29 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant du Tadiikistan

## **Chapitre 22**

### Communication concernant le Sommet de Kiev sur l'utilisation sûre et innovante de l'énergie nucléaire

S/2011/260	19 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le
		représentant de l'Ukraine

<sup>\*</sup> Ancienne Organisation de la Conférence islamique.

### Communication concernant les relations entre le Costa Rica et le Nicaragua

S/2011/243 13 avril 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le Président

du Conseil de sécurité

#### Chapitre 24

## Communication concernant les relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique

S/2011/242 11 avril 2011 Lettre adressée au Secrétaire général par le

représentant de Cuba

### **Chapitre 25**

#### **Communications concernant Bahreïn**

S/2011/261	20 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, du Koweït, d'Oman et du Qatar
S/2011/253	15 avril 2011	Lettres identiques adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République islamique d'Iran
S/2011/263	19 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le représentant de Bahreïn

## **Chapitre 26**

## Communication concernant la Seconde Guerre mondiale

S/2010/617 6 décembre 2010 Lettre adressée au Secrétaire général par le

représentant de la Fédération de Russie

## Sixième partie Travaux des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

#### Chapitre 1

Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies

La Commission d'indemnisation des Nations Unies est chargée d'examiner des réclamations et de verser des indemnités en réparation des pertes et des dommages résultant directement de l'invasion et de l'occupation illégales du Koweït par l'Iraq du 2 août 1990 au 2 mars 1991. Les indemnités sont prélevées sur le Fonds d'indemnisation des Nations Unies, qui recoit un pourcentage du revenu des exportations de pétrole et de produits pétroliers iraquiens. Initialement fixé à 30 % en application de la résolution 705 (1991) du Conseil de sécurité, ce taux est actuellement de 5 %, conformément au paragraphe 21 de la résolution 1483 (2003) du Conseil et des résolutions ultérieures, qui établissent que 5 % de l'ensemble des produits de toutes les ventes à l'exportation de pétrole, de produits pétroliers et de gaz naturel iraquiens seront versés au Fonds d'indemnisation.

Au cours de la période considérée, le Conseil d'administration de la Commission a tenu deux sessions ordinaires - la soixante-dixième du 9 au 11 novembre 2010 et la soixante et onzième du 5 au 7 avril 2011 – et plusieurs séances informelles, au cours desquelles il a examiné diverses questions liées aux activités de la Commission et la question du versement d'indemnités aux requérants dont la réclamation a abouti. Depuis que les principaux aspects du traitement des réclamations ont été réglés, en juin 2005, la Commission, secondée par un secrétariat restreint, a axé ses travaux sur le versement des indemnités et sur le Programme de suivi des indemnités allouées pour des projets relatifs à l'environnement, qui a été établi par le Conseil d'administration à sa cinquante-huitième session, en décembre 2005.

L'objectif de ce programme est de contrôler l'utilisation des indemnités que la Commission a versées à quatre gouvernements (Arabie saoudite, Jordanie, Koweït et République islamique d'Iran) au titre de réclamations de la catégorie F4, pour financer des projets de dépollution et de remise en état visant à réparer les dégâts causés à l'environnement. Le

Programme porte sur 26 projets de ce type. Un petit nombre d'experts du secrétariat en assure le suivi technique et financier afin de s'assurer que ces projets sont mis en œuvre de manière transparente et régulière, et qu'ils restent axés sur l'objectif qui avait été fixé pour eux en termes de versement d'indemnités. Dans la décision 269 qu'il a adoptée à la soixante et onzième session, le Conseil d'administration a fait part de son objectif de clôturer le Programme rapidement, dès que les gouvernements participants auraient mis en place les systèmes et contrôles prévus, que le secrétariat aurait fait le nécessaire pour le renforcement des capacités et que les équipes de contrôle indépendante seraient en place.

Pendant la période considérée, la Commission a mis à la disposition de l'État du Koweït la somme totale de 3 209 048 547 dollars à verser aux requérants dont la réclamation a abouti. Les plus récents de ces versements ont été effectués en application de la décision 267 adoptée par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session, à l'issue des première et deuxième phases de versement prévues par la décision 256, qui était en vigueur depuis son adoption à la cinquante-huitième session du Conseil, en 2005. Actuellement, il reste huit indemnisations à acquitter, pour un total de 19 090 292 550 dollars, au titre de réclamations déposées par le Koweït.

Le Conseil d'administration s'étant félicité de la volonté exprimée par les Gouvernements iraquien et koweïtien d'engager des négociations sous les auspices de la Commission concernant le solde de 20 milliards de dollars et ayant chargé le secrétariat de la Commission de faciliter ces négociations, le Chef de secrétariat a poursuivi, au cours de la période considérée, les efforts menés à cet égard.

D'autre part, le Conseil d'administration est resté saisi de la question des arrangements visant à garantir le versement des paiements au Fonds d'indemnisation. Le mandat du Conseil international consultatif et de contrôle ayant pris fin le 30 juin 2011, le secrétariat de la Commission a commencé à travailler directement sur cette question avec le Comité d'experts financiers de l'Iraq.

Depuis sa création, la Commission a versé, au titre des indemnisations, le montant de 52 383 356 716 dollars aux particuliers, sociétés et gouvernements

requérants. Au 31 juillet 2011, elle avait mis à la disposition des gouvernements et des organisations internationales un montant de 33 357 865 091 dollars pour indemniser les requérants dont la réclamation avait abouti.

#### Chapitre 2

Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée

Le Comité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) concernant la Somalie et l'Érythrée est chargé par le Conseil de sécurité de surveiller l'application de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie aux termes de la résolution 733 (1992), modifiée ultérieurement par les résolutions 1356 (2001), 1425 (2002), 1725 (2006), 1744 (2007), 1772 (2007), 1846 (2008) et 1851 (2008).

En application du paragraphe 11 de la résolution 1844 (2008), le Comité est également chargé de désigner, conformément aux critères énoncés dans la résolution, les personnes et entités visées par une interdiction de voyager, un gel des avoirs ou un embargo sur les armes ciblé, prévus respectivement aux paragraphes 1, 3 et 7 de ladite résolution, et de veiller à l'application de ces mesures.

Le Conseil de sécurité, par sa résolution 1916 (2010), a établi, pour une période de 12 mois, une dérogation au gel des avoirs imposé au paragraphe 3 de la résolution 1844 (2008) afin de faciliter la fourniture de l'aide humanitaire à la Somalie, et a prié le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour la Somalie de lui rendre compte tous les 120 jours de toute entrave à l'acheminement de l'aide humanitaire en Somalie.

Par sa résolution 1972 (2011), le Conseil a prorogé pour une période de 16 mois la dérogation au gel des avoirs imposé au paragraphe 3 de la résolution 1844 (2008) et prié le Coordonnateur des secours d'urgence de lui faire rapport le 15 novembre 2011 et de nouveau le 15 juillet 2012 sur tout obstacle rencontré dans l'acheminement de l'aide humanitaire en Somalie.

Le Comité est épaulé par un Groupe de contrôle, dont le mandat a été prorogé et élargi pendant la période considérée en application du paragraphe 6 de la résolution 2002 (2011).

En 2010, le Bureau du Comité était composé de Claude Heller (Mexique), qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants du Liban et du Nigéria. En 2011, la présidence a été assurée par Hardeep Singh Puri (Inde) et la vice-présidence a continué d'être assurée par les représentants du Liban et du Nigéria.

Au cours de la période considérée, le Comité n'a reçu aucun rapport d'États Membres concernant l'application des mesures imposées par la résolution 1844 (2008) ni aucun rapport concernant l'application des mesures imposées par la résolution 1907 (2009).

Au cours de cette même période, le Comité s'est réuni huit fois dans le cadre de consultations. Il a approuvé 10 demandes de dérogation à l'embargo sur les armes présentées au titre du paragraphe 3 de la résolution 1356 (2001) et trois demandes de dérogation à l'embargo sur les armes présentées au titre de l'alinéa b) du paragraphe 11 de la résolution 1772 (2007). Par ailleurs, le Comité a approuvé une notification présentée au titre de l'alinéa a) du paragraphe 4 de la résolution 1844 (2008).

Lors des consultations qu'il a tenues le 12 août 2010, le Comité a examiné le premier des rapports devant être établis tous les 120 jours (S/2010/372) en application du paragraphe 11 de la résolution 1916 (2010). Il a entendu les exposés de la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, ainsi que du Chef de cabinet et Directeur du Bureau du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial. Le Coordonnateur du Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée a ensuite présenté le programme de travail du Groupe et répondu aux observations et aux questions formulées par les membres du Comité.

Le 24 septembre 2010, le Comité a décidé d'actualiser la liste des personnes et entités visées par les mesures imposées aux paragraphes 1, 3 et 7 de la résolution 1844 (2008) et a publié un communiqué à cet effet le 27 septembre.

Le Comité a examiné le deuxième des rapports devant être établis tous les 120 jours (S/2010/580) en application du paragraphe 11 de la résolution 1916 (2010) lors des consultations qu'il a tenues le 22 novembre 2010. À cette occasion, il a entendu

l'exposé du Directeur adjoint de la Division de la coordination et des interventions (Bureau de la coordination des affaires humanitaires).

Le rapport annuel du Comité pour 2010 (S/2010/688) est paru le 31 décembre 2010.

Lors des consultations tenues par le Comité le 9 février 2011, le Coordonnateur du Groupe de contrôle a présenté l'exposé de mi-mandat du Groupe, comme prévu à l'alinéa j) du paragraphe 6 de la résolution 1916 (2010). Le Comité a également entendu l'exposé du Représentant spécial de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) auprès de l'ONU.

Il a examiné le troisième des rapports devant être établis tous les 120 jours (S/2011/125) en application du paragraphe 11 de la résolution 1916 (2010) lors des consultations qu'il a tenues le 11 mars 2011. À cette occasion, il a entendu l'exposé du Directeur adjoint de la Division de la coordination et des interventions (Bureau de la coordination des affaires humanitaires).

Lors des consultations tenues le 23 mai 2011, le Comité a entendu les exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et du Coordonnateur du Groupe de contrôle.

Lors de celles qu'il a tenues le 15 juillet 2011, le Comité a débattu des principales conclusions figurant dans le rapport final soumis par le Groupe (S/2011/433) en application de l'alinéa k) du paragraphe 6 de la résolution 1916 (2010), conclusions que le Coordonnateur du Groupe de contrôle venait de lui présenter.

Les 22 et 27 juillet, le Comité a entendu les exposés des représentants de l'Érythrée et de l'Éthiopie, respectivement, concernant le rapport final du Groupe de contrôle.

Le 29 novembre 2010 et les 15 mars et 21 juillet 2011, au cours de consultations, le Président du Comité a informé le Conseil de sécurité des activités menées par le Comité pendant les 120 jours précédents, conformément à l'alinéa g) du paragraphe 11 de la résolution 1844 (2008).

Le 28 juillet 2011, le Comité a décidé d'ajouter deux noms à la liste des personnes et entités visées par une interdiction de voyager, un gel des avoirs ou un embargo sur les armes ciblé, prévus aux paragraphes 1,

3 et 7 de la résolution 1844 (2008) et a publié un communiqué à cet effet le 29 juillet. On peut consulter la liste sur le site Web du Comité (http://www.un.org/french/sc/committees/751).

#### Chapitre 3

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

L'activité judiciaire est restée intense au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pendant la période considérée. Au terme de cette période, 16 personnes sont jugées en appel et 14 en première instance. Cinq affaires sont au stade de la mise en état. En première instance, le jugement a été rendu dans les affaires *Gotovina et consorts* et *Dorđević*. La Chambre d'appel a rendu un arrêt relatif à la demande en révision dans l'affaire *Šljivančanin* et un arrêt dans l'affaire *Hartmann*.

Le Tribunal a amélioré son efficacité en engageant diverses réformes de nature procédurale visant à accélérer le déroulement des procès, tout en respectant pleinement le droit de l'accusé à une procédure régulière. Il est constamment à la recherche de nouveaux moyens d'améliorer la conduite des procès et de protéger le droit qu'a l'accusé d'être jugé dans un délai raisonnable. Dans cet esprit, le Tribunal a modifié l'article 94 B) du Règlement de procédure et de preuve afin de préciser les règles régissant le constat judiciaire de faits jugés, afin que les parties puissent en tirer le meilleur avantage possible. Au cours de la période précédente, le groupe de travail chargé d'accélérer les procès en première instance avait recommandé plusieurs réformes à apporter aux procédures du Tribunal. Le 7 juin 2010, les juges ont entériné ces recommandations et décidé de les mettre en œuvre dans le cadre des procès en cours, ce qu'ils ont continué de faire durant la période considérée. Une nouvelle méthode, plus empirique, a été appliquée aux prévisions concernant les appels, dans le but d'établir un calendrier susceptible de rester stable jusqu'à la fin des travaux du Tribunal. Par ailleurs, la Chambre d'appel a mis en œuvre un certain nombre de réformes afin d'accroître l'efficacité de ses procédures, notamment limitation par la

modifications pouvant être apportées aux moyens d'appel, l'organisation de la rédaction des arrêts et l'établissement de priorités de travail.

Par sa résolution 1931 (2010), le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 31 décembre 2012 le mandat des juges du Tribunal siégeant à la Chambre d'appel. Par sa résolution 1993 (2011), le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 31 décembre 2012 le mandat des juges du Tribunal siégeant aux chambres de première instance. Compte tenu du calendrier actuel, il sera nécessaire de proroger à nouveau le mandat d'un certain nombre de juges pour leur permettre de mener à bien toutes les affaires dont ils sont ou seront saisis.

Le Tribunal a continué de favoriser le renforcement des capacités judiciaires des pays de l'ex-Yougoslavie, qui constitue l'une des priorités de la stratégie de transmission de l'héritage du Tribunal. Donnant suite à des requêtes provenant d'autres juridictions, il a continué de communiquer des pièces confidentielles utiles à des procédures en cours devant des tribunaux nationaux. Ces procédures sont menées en application de l'article 75 H) du Règlement de procédure et de preuve, qui a été adopté pour aider d'autres juridictions à juger les affaires de crimes de guerre devant leurs propres tribunaux. Le 28 septembre 2010, le Tribunal, le Bureau des institutions démocratiques et des droits l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice ont officiellement lancé, à Belgrade, le projet « Justice pour les crimes de guerre », d'une durée de 18 mois. Fort du succès de la conférence organisée en février 2010 sur le bilan de l'héritage du Tribunal, qui était consacrée à des volets bien précis de son héritage dans les pays de l'ex-Yougoslavie, celui-ci en organisera une deuxième les 15 et 16 novembre 2011, axée cette fois sur l'ensemble de son héritage. Il se prépare également à mettre sur pied des centres d'information dans les pays de l'ex-Yougoslavie, lesquels seront gérés par les pays en question.

Au cours de la période considérée, le Procureur a continué de demander instamment l'arrestation des derniers fugitifs et engagé la Serbie à revoir la stratégie inefficace qu'elle avait menée jusqu'alors pour appréhender les inculpés. Des progrès notables ont été enregistrés en la matière, les autorités serbes ayant arrêté Ratko Mladić le 26 mai 2011 et Goran Hadžić le 20 juillet 2011. Le Procureur a salué les efforts considérables déployés par les autorités serbes pour mener à bien les arrestations, ainsi que l'amélioration de leur coopération avec le Bureau du Procureur. Il n'y a donc plus aucun fugitif sur les 161 personnes mises en accusation par le Tribunal.

Le Bureau du Procureur a en outre renforcé sa coopération avec les parquets nationaux par l'échange d'information et de savoir-faire. Le projet mené conjointement par la Commission européenne et le Bureau du Procureur, qui permet à des procureurs de liaison et à des stagiaires de la région de travailler au Tribunal, témoigne de cette volonté. Des procureurs de liaison provenant de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie sont installés dans le Bureau du Procureur, à La Haye, et ont accès aux éléments de preuve et au savoir-faire qui leur sont nécessaires pour faire aboutir les dossiers dont ils sont saisis. Des stagiaires de la région prêtent main-forte aux substituts du Procureur dans les affaires jugées par le Tribunal en première instance et en appel. Au cours de la période considérée, le Bureau du Procureur a communiqué des informations à la Bosnie-Herzégovine sur les crimes recensés dans des affaires portées devant le Tribunal, mais n'ayant pas fait l'objet d'accusations.

Par sa résolution 1966 (2010), le Conseil de sécurité a décidé de créer le Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, composé de deux divisions, l'une pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda et l'autre pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, dont les dates d'entrée en fonction seront respectivement le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Le Tribunal a continué de coopérer avec le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat pour mettre en place le Mécanisme et faire en sorte que la transition se passe sans heurts.

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2010, le Tribunal pénal international pour le Rwanda a maintenu son niveau d'activité, tout en garantissant l'équité des procès et le respect des droits des accusés. Le Bureau du Procureur a continué à axer ses efforts sur le parachèvement des procès en cours, sur l'ouverture d'un nouveau procès et la mise en état d'une autre affaire concernant les deux fugitifs récemment arrêtés, sur le transfert aux juridictions nationales d'affaires concernant des fugitifs, demandé sur le fondement de l'article 11 bis et, tel que prévu par l'article 71 bis du Règlement, sur la mise en œuvre de procédures de recueil d'éléments de preuve aux fins de leur conservation, relativement aux trois personnes les plus recherchées par le Tribunal: Félicien Kabuga, Protais Mpiranya et Augustin Bizimana. D'autre part, le Bureau du Procureur continue à redoubler d'efforts pour arrêter les fugitifs qui courent toujours, conduire des procédures d'appel et assurer la gestion des archives et des dossiers à transférer au Mécanisme résiduel international des Tribunaux pénaux, et à fournir son assistance aux autorités des parquets des juridictions nationales.

Une action diplomatique et des efforts rigoureux de recherche ont permis à la République démocratique du Congo de procéder, en coopération avec des membres de la Section de recherche du Tribunal, à l'arrestation du fugitif Bernard Munyagishari le 25 mai 2011. Des efforts continuent à être déployés en vue de l'arrestation des neuf fugitifs restants, et en particulier des trois principaux fugitifs qui ont vocation à être jugés par le Tribunal. Le Procureur a procédé à des consultations constructives avec le Secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, dont les membres ont promis de renforcer

leur coopération pour parvenir à l'arrestation des fugitifs qui courent toujours.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de renvoi d'affaires du Tribunal, le Procureur s'est rendu dans plusieurs pays européens pour les inviter à envisager d'accueillir des affaires aux fins de jugement. Des efforts notables ont été déployés aux fins de l'aboutissement des trois demandes qu'il a déposées en novembre 2010 en vue du renvoi vers le Rwanda des affaires concernant Jean-Bosco Uwinkindi, qui a déjà été arrêté par le Tribunal, ainsi que Charles Sikubwabo et Fulgence Kayishema, qui courent toujours.

En application de la résolution 1966 (2010) du Conseil de sécurité, et compte tenu de l'entrée en service, le 1<sup>er</sup> juillet prochain, de la Division du Mécanisme chargé d'exercer les fonctions résiduelles du Tribunal pénal international pour le Rwanda, le Bureau du Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et celui du Tribunal pénal international pour le Rwanda ont mis sur pied une équipe de coordination à l'échelle du système qui s'est entendue sur la structure et la dotation en effectifs du Bureau du Procureur mixte conformément aux objectifs arrêtés dans la résolution qui prévoit que le Mécanisme devrait être une petite entité efficace.

Au cours de la période considérée, six jugements ont été rendus en première instance dans des affaires concernant 14 accusés, dont deux affaires mettant en cause plusieurs accusés. D'autre part, la décision a été rendue de renvoyer une affaire au Rwanda pour qu'elle y soit jugée et des procédures spéciales aux fins de conservation d'éléments de preuve ont commencé dans une autre affaire. Dans quatre des cinq procès en cours, les parties ont fini de présenter leurs moyens à charge et à décharge. Tous les jugements, à l'exception de deux, devraient être rendus en 2011. D'autre part, deux autres requêtes en renvoi d'affaires seront examinées une fois que l'appel aura été entendu à propos de l'ordonnance de renvoi que la Chambre de première instance vient de prononcer. Le Règlement de procédure et de preuve du Tribunal a été modifié pour permettre à une chambre de première instance, de sa propre initiative, de surveiller l'évolution d'une affaire déférée devant une juridiction nationale et d'annuler, le cas échéant, l'ordonnance de renvoi.

S'agissant des procédures d'appel, outre les nombreuses décisions interlocutoires, les décisions

11-57297 **199** 

relatives à des requêtes en réexamen ou en révision, et les ordonnances et décisions faisant suite à des questions soulevées dans le cadre de la phase préalable à l'appel, pendant la période considérée, la Chambre d'appel a rendu quatre arrêts dans des affaires concernant chacune un seul accusé. Cela porte à 35 le nombre total des personnes dont les appels ont été tranchés. Il y a actuellement neuf procédures d'appel en instance, qui concernent 13 personnes. Un autre appel devrait être interjeté prochainement contre un jugement mettant en cause six personnes.

Le Greffe a continué à apporter aux autres organes du Tribunal et à la défense un appui administratif et judiciaire de haut niveau. Il a fait en sorte que les États Membres, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales coopèrent avec le Tribunal et lui apportent leur assistance, tout en développant les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités menées au Rwanda.

Au cours de la période examinée, une personne a été libérée après avoir purgé sa peine, une personne déclarée coupable est décédée d'une maladie chronique et un détenu a été acquitté. Le Greffe fait le maximum pour assurer le transfèrement de quatre personnes déclarées coupables vers des États Membres, aux fins de l'exécution de leur peine. Les transfèrements ordonnés devraient s'effectuer sans délai. Trois personnes acquittées demeurent à Arusha sous la protection du Tribunal, sans bénéficier d'un statut d'immigration régulier, en attendant d'être réinstallées dans un pays sûr. D'autre part, un accord relatif à l'exécution des peines a été signé avec le Sénégal en novembre 2010.

Dans le cadre de la stratégie de fin de mandat du Tribunal, le Greffe a : a) intensifié toutes les activités de communication, notamment l'organisation de programmes de renforcement des capacités des autorités judiciaires rwandaises; b) réuni des experts pour débattre de la question de la relocalisation des personnes acquittées et condamnées ayant purgé leur peine; et c) continué de contribuer activement aux préparatifs de la mise en état des affaires.

Dans sa résolution 1966 (2010) portant création du Mécanisme chargé d'exercer les fonctions

résiduelles des Tribunaux, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de prendre des dispositions pratiques pour permettre au Mécanisme de commencer à fonctionner. Sous la direction du Bureau des affaires juridiques, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda œuvrent conjointement depuis février 2011 en vue de la mise en œuvre de ce mandat. La première priorité consistait à élaborer un projet de budget pour l'exercice biennal 2012-2013, ainsi qu'un projet de Règlement de procédure et de preuve. Ces deux projets ont été présentés comme il se devait au Bureau des affaires juridiques avant juillet 2011. La prochaine étape consistera à harmoniser les politiques, les procédures et le fonctionnement des deux Tribunaux afin que le Mécanisme soit opérationnel le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le Tribunal continue de tout mettre en œuvre pour mener à bien sa stratégie de fin de mandat. Les mesures qu'il a prises pour améliorer les pratiques de gestion de la mise en état des affaires et de celle du déroulement des procès ont produit des résultats tangibles. La très grande majorité des affaires dont les procès ont débuté après 2007 ont respecté ou quasiment respecté les délais fixés, notamment en ce qui concerne la longueur des procès et le temps mis pour rendre le jugement. Presque tous les procès en cours devraient être achevés d'ici à la fin de 2011. Si les autres affaires sont déférées devant des juridictions nationales, seuls deux jugements devront être rendus en 2012. Cela dit, la question de la rétention du personnel demeure critique, surtout pour ce qui est des Chambres et du Bureau du Procureur. Si l'érosion des effectifs se poursuit, elle provoquera des retards dans le prononcé des jugements. Par sa résolution 1995 (2011), le Conseil de sécurité a réaffirmé que le Tribunal devait être doté d'un personnel suffisant pour achever rapidement ses travaux et demandé aux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies de renforcer leur coopération avec le Secrétariat et le Greffier du Tribunal pour apporter une solution pratique à ce problème. Par cette résolution, le Conseil a également décidé que les juges ad litem pouvaient élire et être élus aux fonctions de président du Tribunal, car la plupart des juges permanents auraient été réaffectés à la Chambre d'appel ou auraient démissionné avant la fin de 2011.

Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées\*

Le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) est chargé de suivre l'application des sanctions, à savoir le gel des avoirs, l'interdiction de voyager et l'embargo sur les armes imposés aux personnes et entités appartenant ou associées à Al-Qaida, énoncées dans les résolutions 1267 (1999), 1333 (2000), 1390 (2002), 1452 (2002), 1455 (2003), 1526 (2004), 1617 (2005), 1735 (2006), 1822 (2008), 1904 (2009) et 1989 (2011). Avant le 17 juin 2011, le Comité était également chargé de suivre l'application des mêmes sanctions et mesures imposées aux personnes et entités appartenant ou associées aux Taliban mais, en adoptant la résolution 1989 (2011), le Conseil a décidé de modifier la portée du mandat du Comité, qui concerne dorénavant exclusivement les personnes et entités appartenant ou associées à Al-Qaida. Compte tenu de l'évolution du mandat du Comité, le Conseil de sécurité a décidé, le 30 juin 2011, de le rebaptiser « Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées ».

En 2010, le Bureau du Comité était composé de Thomas Mayr-Harting (Autriche), qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants du Brésil et de la Fédération de Russie. En janvier 2011, Peter Wittig (Allemagne) a été élu à la présidence et les représentants du Brésil et de la Fédération de Russie ont continué à assurer la vice-présidence. Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 3 séances officielles et 18 informelles.

Durant cette même période, il a terminé sa première révision de la Liste récapitulative pour en retirer le nom des personnes dont le décès avait été signalé, en application du paragraphe 26 de la résolution 1904 (2009). D'autre part, dans le prolongement de la révision complète de la Liste qui s'est terminée en juillet 2010, le Comité a approuvé

l'actualisation de plusieurs noms et résumés des motifs ayant présidé à l'inscription de personnes et entités sur la Liste, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la Liste et celle des résumés des motifs.

Au 31 juillet 2011, le Comité avait sur son site 336 résumés des motifs ayant présidé à l'inscription sur la Liste de personnes et d'entités associées à Al-Qaida. Ces résumés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.un.org/french/sc/committees/1267/narrative. Treize résumés des motifs ayant présidé à l'inscription sur la Liste de personnes associées aux Taliban ont été transférés sur le site Web du Comité créé par la résolution 1988 (2011).

En novembre 2010, le Président a participé à un séminaire commun de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est tenu à Bruxelles et qui portait sur les progrès récemment accomplis dans l'application des sanctions dans le cadre des deux structures internationales.

Le 28 septembre 2010, le Président du Comité a transmis au Président du Conseil de sécurité le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée en application de la résolution 1526 (2004) concernant le résultat de la révision de la Liste récapitulative (S/2010/497). Le 20 décembre 2010, le Comité a exprimé sa position sur ce rapport au Président du Conseil de sécurité (S/2010/653). Le 13 avril 2011, le Président du Comité a fait tenir au Président du Conseil de sécurité le onzième rapport établi par l'Équipe de surveillance (S/2011/245). Au deuxième trimestre de 2011, le Comité a examiné minutieusement les recommandations figurant dans ce rapport et en a débattu.

L'Équipe de surveillance a continué, au cours de la période examinée, d'aider le Comité à s'acquitter des fonctions décrites à l'annexe I de la résolution 1904 (2009) et à l'annexe I de la résolution 1989 (2011).

En application de la résolution 1904 (2009), le Président du Comité a présenté oralement au Conseil de sécurité ses comptes rendus semestriels, les 15 novembre 2010 et 16 mai 2011, en même temps que les Présidents des Comités du Conseil de sécurité créés par les résolutions 1373 (2001) et 1540 (2004). Le Conseil a ainsi été informé des travaux du Comité et de l'Équipe de surveillance, ainsi que des mesures prises par les États pour appliquer les sanctions.

Le 23 juin 2011, le Président du Comité a tenu une séance d'information publique à l'intention des

<sup>\*</sup> Ancien « Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées ».

États Membres, lors de laquelle il leur a communiqué des informations concernant, entre autres, les résolutions qui ont fait suite à la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité et l'examen par le Comité des demandes de radiation de la Liste reçues par l'intermédiaire du Bureau du Médiateur.

Le 25 octobre 2010, le Comité a rencontré le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, Martin Scheinin.

Le 31 décembre 2010, le Président a transmis au Conseil de sécurité le rapport sur les activités menées par le Comité en 2010 (S/2010/685).

Au cours de la période considérée, le Comité a ajouté le nom de 10 personnes et d'une entité à la section de la Liste récapitulative portant sur Al-Qaida et le nom de quatre personnes à celle portant sur les Taliban. Après l'adoption de la résolution 1989 (2011) et la création d'une liste relative aux sanctions contre Al-Qaida, le Comité a ajouté deux autres noms à cette liste; quant aux quatre personnes dont le nom avait été ajouté à la section de la Liste récapitulative portant sur les Taliban, leur nom a été transféré sur la liste du Comité créé par la résolution 1988 (2011). Le Comité a actualisé les informations concernant 118 personnes et neuf entités associées à Al-Qaida.

Au cours de la période considérée, le Comité a radié 12 personnes de la section de la Liste récapitulative portant sur Al-Qaida et une personne de celle portant sur les Taliban. À la suite de la création de la liste relative aux sanctions contre Al-Qaida, le Comité a supprimé de cette liste le nom de cinq personnes et de trois entités.

Au cours de la période considérée, le Comité a continué d'être aidé dans l'examen des demandes de radiation par le Médiateur, dont le mandat a été renforcé par la résolution 1989 (2011) et prorogé pour une nouvelle période de 18 mois. Jusqu'à présent, le Comité a reçu 14 demandes de radiation par l'intermédiaire du Bureau du Médiateur, concernant 13 personnes et 25 entités. Le Médiateur a présenté au Comité, pour examen, six rapports d'ensemble relativement à ces demandes. Deux personnes ont été radiées de la liste à la suite de la présentation d'une demande par le truchement du Bureau du Médiateur.

Par sa résolution 1988 (2011), le Conseil a décidé que les personnes antérieurement désignées comme

Taliban et les autres personnes, groupes, autres entreprises et entités qui leur sont associés, dont les noms figuraient dans les sections A (« personnes associées aux Taliban ») et B (« entités et autres groupes et entreprises associés aux Taliban ») de la Liste récapitulative au 17 juin 2011, ne seraient plus inscrits sur cette liste récapitulative et qu'ils le seraient dorénavant sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

En application du paragraphe 3 de la résolution 1989 (2011), le Comité a transmis au Comité créé par la résolution 1988 (2011) toutes les demandes d'inscription, de radiation et de mise à jour des données ayant trait aux sections A et B de la Liste récapitulative dont il était saisi au 17 juin 2011, afin que le Comité créé par la résolution 1988 (2011) puisse les examiner comme il se doit.

Le Comité a continué d'examiner les notifications et demandes présentées au titre de la résolution 1452 (2002), conformément aux directives régissant la conduite de ses travaux.

Il a également poursuivi sa coopération avec INTERPOL. La publication des notices spéciales INTERPOL-Conseil de sécurité relatives aux personnes et aux entités inscrites sur la Liste récapitulative du Comité permet, entre autres, aux États Membres de mieux appliquer les sanctions en signalant aux services de police qu'un gel des avoirs, une interdiction de voyager ou un embargo sur les armes frappe les personnes ou entités visées. On peut les consulter à l'adresse suivante : www.interpol.int/Public/NoticesUN/Default.asp.

#### Chapitre 6

# Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

Le Comité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, ou Comité contre le terrorisme, est chargé de surveiller l'application de ladite résolution. Il est aidé en cela par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, créée par la résolution 1535 (2004), pour une période initiale se terminant le 31 décembre 2007. Par sa résolution 1963 (2010), le Conseil a décidé que la Direction exécutive conserverait jusqu'au 31 décembre 2013 son statut de mission politique spéciale agissant sous la

202

direction générale du Comité contre le terrorisme, et de procéder à un examen intérimaire le 30 juin 2012 au plus tard.

En 2010, le Bureau du Comité était composé d'Ertuğrul Apakan (Turquie), qui assurait la présidence, et des représentants de la Fédération de Russie, de la France et du Gabon, qui assuraient la vice-présidence.

En 2011, le Comité était présidé par Hardeep Singh Puri (Inde), les représentants de la Fédération de Russie, de la France et du Gabon assurant toujours la vice-présidence, chacun présidant aussi l'un des trois sous-comités. Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 12 séances officielles et deux séances d'information ouvertes à tous les États Membres de l'ONU

Il a aussi présenté au Conseil de sécurité deux programmes de travail portant sur les périodes allant de juillet à décembre 2010 (S/2010/366) et de janvier à décembre 2011 (S/2011/223).

La résolution 1373 (2001) établit un programme complet d'activités antiterroristes, qui comprend notamment des mesures visant à traduire en justice les terroristes, ainsi que ceux qui les abritent, les aident ou les soutiennent. Elle fait aussi obligation à tous les États de coopérer dans des domaines très divers touchant à la lutte antiterroriste.

Le Comité a continué de se servir des évaluations préliminaires de l'application comme d'un outil d'analyse, car il s'agit d'un moyen rigoureux, équilibré, transparent et efficace de déterminer dans quelle mesure les États se sont acquittés de leurs obligations au titre de la résolution 1373 (2001). Au cours de cette même période, le Comité a aussi poursuivi son opération d'évaluation, qui visait à améliorer le dialogue avec chaque État et à donner à ces derniers davantage de moyens pour lutter contre le terrorisme et participer à la coopération internationale. Dans le cadre de cet exercice, le Comité a approuvé les évaluations préliminaires actualisées de 29 États et les leur a envoyées accompagnées de lettres les invitant à fournir des données mises à jour, notamment sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution.

Le Comité a continué, par l'intermédiaire de sa Direction exécutive, de se rendre dans des États Membres, avec leur consentement, afin d'engager un débat approfondi sur l'application de la résolution 1373 (2001), comme le prévoyait la résolution

1535 (2004). Au cours de la période considérée, le Comité s'est rendu dans les pays suivants : Bolivie, Émirats arabes unis, Jordanie et Koweït.

Il a continué de resserrer ses liens et de renforcer sa coopération avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales et les a encouragées et aidées à se doter des moyens qu'il leur fallait pour pouvoir à leur tour aider leurs membres à appliquer la résolution 1373 (2001).

Le Comité a organisé une réunion extraordinaire avec des organisations internationales, régionales et sous-régionales sur le thème de la prévention du terrorisme, qui s'est tenue à Strasbourg (France) du 19 au 21 avril 2011.

Le Comité a organisé à l'intention des spécialistes de la lutte antiterroriste un séminaire consacré aux moyens de traduire les terroristes en justice, qui s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2010 au Siège de l'ONU à New York.

Le 12 juillet 2011, le Comité a donné son aval à l'enquête sur la mise en œuvre par les États Membres de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité (S/2011/463), établie par la Direction exécutive en application du paragraphe 12 de la résolution 1963 (2010).

Il a organisé à l'intention des États Membres deux séances d'information sur ses travaux, qui se sont tenues les 20 décembre 2010 et 30 mars 2011.

Au cours de la période considérée, le Comité a continué de s'acquitter du mandat qui lui a été assigné par la résolution 1624 (2005), c'est-à-dire faire porter une partie de ses échanges avec les États Membres sur les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre la résolution et collaborer avec eux afin de les aider à se doter des moyens nécessaires, notamment en faisant connaître les pratiques optimales et en favorisant l'échange d'informations. Le Comité a reçu cinq nouveaux rapports d'États Membres établis en application de la résolution 1624 (2005).

Les trois sous-comités du Conseil de sécurité en charge de la lutte antiterroriste ont continué de présenter au Conseil des comptes rendus périodiques harmonisés. Ces comptes rendus ont été présentés les 15 novembre 2010 et 16 mai 2011.

Le site Web du Comité est tenu à jour par la Direction exécutive et peut être consulté à l'adresse suivante : www.un.org/fr/sc/ctc/.

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)

Le Comité créé par la résolution 1518 (2003) est chargé par le Conseil de sécurité de continuer à recenser, en application de la résolution 1483 (2003), les personnes et les entités dont les fonds ou autres avoirs financiers ou ressources économiques devraient être gelés et transférés au Fonds de développement pour l'Iraq. Comme indiqué au paragraphe 23 de la résolution 1483 (2003), les personnes et entités visées sont notamment le Gouvernement iraquien précédent ou des organes, entreprises ou institutions publics installés hors de l'Iraq, ainsi que d'autres hauts responsables de l'ancien régime iraquien ou des membres de leur famille proche, y compris les entités appartenant à ces personnes ou à d'autres personnes agissant en leur nom ou selon leurs instructions, ou se trouvant sous leur contrôle direct ou indirect.

Dans une déclaration faite à la presse par le Président du Conseil de sécurité le 30 juin 2011, les membres du Conseil se sont félicités du fait que le Gouvernement iraquien exerçait, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, sa pleine autonomie sur les ressources du Fonds de développement pour l'Iraq et de la mise en place par le Gouvernement iraquien d'un dispositif de remplacement pour le Fonds de développement pour l'Iraq, conformément à la résolution 1956 (2010).

En 2010, U. Joy Ogwu (Nigéria) a pris la présidence du Comité, le représentant du Japon assurant la vice-présidence. En 2011, U. Joy Ogwu (Nigéria) a continué d'assurer la présidence du Comité et c'est le représentant de l'Inde qui a pris la vice-présidence.

Au cours de la période à l'examen, le Comité a supprimé deux noms de la liste de personnes qu'il tient en application de la résolution 1483 (2003). Cette liste ainsi que la liste des entités qu'il tient en application de la résolution 1483 (2003) peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.un.org/french/sc/committees/1518/.

Le 24 janvier 2011, le Président a fait tenir au Conseil de sécurité le rapport sur les activités menées par le Comité en 2010 (S/2011/40).

#### **Chapitre 8**

# Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria

Le Comité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria est chargé par le Conseil de sécurité de superviser l'application des mesures imposées par cette résolution et par la résolution 1532 (2004), dont les suivantes sont actuellement en vigueur : interdiction de voyager imposée par la résolution 1521 (2003) et gel des avoirs imposé par la résolution 1532 (2004). En application de la résolution 1903 (2009), l'embargo sur les armes imposé par la résolution 1521 (2003) et modifié ultérieurement par résolutions 1683 (2006) et 1731 (2006) ne s'applique plus au Gouvernement libérien mais continue de s'appliquer à toutes les entités non gouvernementales et aux personnes menant des activités sur le territoire du Libéria. Dans sa résolution 1903 (2009), le Conseil a également décidé que les États devaient aviser à l'avance le Comité de tout envoi d'armes et de matériels connexes au Gouvernement libérien, ou de toute fourniture pour ce dernier d'une assistance, de conseils ou d'une formation liés à des activités militaires.

Le Comité est épaulé par un groupe d'experts, dont le mandat a été prorogé et modifié, pendant la période examinée, en application du paragraphe 6 de la résolution 1961 (2010).

En 2010, le Bureau du Comité se composait d'Ivan Barbalić (Bosnie-Herzégovine), qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants de l'Ouganda et de la Turquie. En 2011, la présidence a été assurée par Nawaf Salam (Liban) et la vice-présidence par les représentants de l'Afrique du Sud et du Portugal.

Pendant la période considérée, le Comité a tenu à deux reprises des consultations pour examiner diverses questions liées au régime de sanctions.

Il n'a pas reçu de nouvelle demande de radiation du point focal créé en application de la résolution 1730 (2006). À la fin de la période à l'examen, il restait sur les listes du Comité 22 personnes et 30 entités visées par le gel des avoirs, et 45 personnes

204

visées par l'interdiction de voyager. Les listes de personnes et entités visées par une interdiction de voyager ou un gel des avoirs (dernière mise à jour : 16 décembre 2009) peuvent être consultées sur la page Web du Comité, à l'adresse suivante : www.un.org/french/sc/committees/1521/.

Pendant la période considérée, le Comité a aussi examiné deux demandes de dérogation à l'interdiction de voyager présentées au titre de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la résolution 1521 (2003), dont une a été accordée. Par ailleurs, le Comité a approuvé deux notifications présentées au titre de l'alinéa a) du paragraphe 2 de la résolution 1532 (2004). Le Comité a également reçu cinq notifications présentées au titre du paragraphe 6 de la résolution 1903 (2009).

Le 10 décembre 2010, le Président du Comité a informé le Conseil de sécurité, au cours de consultations, des principales conclusions figurant dans le rapport final (S/2010/609) que le Groupe d'experts a établi en application de l'alinéa f) du paragraphe 9 de la résolution 1903 (2009). Le Groupe d'experts a présenté son rapport final au Comité, lequel a débattu des recommandations qui y sont formulées au cours de consultations tenues le 13 décembre 2010.

Le rapport annuel du Comité pour 2010 (S/2010/689) est paru le 31 décembre 2010.

Lors des consultations qu'il a tenues le 15 juin 2011, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur son rapport à mi-parcours (S/2011/367), présenté en application de l'alinéa f) du paragraphe 6 de la résolution 1961 (2010), et débattu des recommandations formulées dans le rapport. Lors des consultations tenues le 23 juin, le Président du Comité a fait un exposé devant le Conseil sur les délibérations du Comité concernant le rapport à mi-parcours.

Le 19 juillet 2011, le Président du Comité a envoyé une lettre aux Représentants permanents de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Guinée, du Libéria et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'ONU, ainsi qu'au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, aux Présidents de la Commission de consolidation de la paix et du Processus de Kimberley, à la Banque mondiale, à l'Union européenne et à INTERPOL, pour appeler leur attention sur les recommandations formulées dans le rapport à mi-parcours et le rapport final du Groupe d'experts.

## Chapitre 9

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo

Le Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo a été établi par le Conseil de sécurité le 12 mars 2004 pour superviser et évaluer l'application de l'embargo sur les armes initialement imposé par le paragraphe 20 de la résolution 1493 (2003) et pour accomplir les tâches énoncées par le Conseil au paragraphe 15 de la résolution 1807 (2008) et au paragraphe 6 de la résolution 1857 (2008).

Le régime des sanctions a par la suite été prorogé et modifié par les résolutions 1533 (2004), 1596 (2005), 1649 (2005), 1698 (2006), 1771 (2007), 1807 (2008), 1857 (2008), 1896 (2009) et 1952 (2010), par lesquelles le Conseil a notamment imposé à des personnes et entités désignées par le Comité des sanctions ciblées d'ordre financier et relatives aux déplacements.

Le Comité est épaulé par un Groupe d'experts qui est chargé de contrôler l'application du régime des sanctions, l'activité de celui-ci étant concentrée sur les régions où se trouvent des groupes armés illégaux, notamment le Nord-Kivu et le Sud-Kivu et la province Orientale, ainsi que sur les réseaux régionaux et internationaux qui fournissent un appui aux groupes armés illégaux, aux réseaux criminels et aux auteurs de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme, notamment au sein des forces armées nationales, qui opèrent dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Groupe d'experts a été créé par la résolution 1533 (2004), puis son mandat a été prorogé et modifié par les résolutions 1552 (2004), 1596 (2005), 1616 (2005), 1654 (2006), 1698 (2006), 1771 (2007), 1807 (2008), 1857 (2008), 1896 (2009) et 1952 (2010).

Le Conseil de sécurité a décidé, aux paragraphes 1 et 2 de sa résolution 1952 (2010), de reconduire jusqu'au 30 novembre 2011 les sanctions imposées par les paragraphes 1, 6, 8, 9 et 11 de la résolution 1807 (2008), ainsi que le mandat du Groupe d'experts, en lui adjoignant un sixième spécialiste des questions liées aux ressources naturelles. Au paragraphe 7 de sa résolution 1952 (2010), le Conseil a

11-57297

invité à donner suite aux recommandations formulées par le Groupe d'experts concernant les lignes directrices sur le devoir de diligence à l'intention des importateurs, des industries de transformation et des consommateurs de produits minéraux congolais, énoncées dans son rapport final (S/2010/596). Au paragraphe 8 de ladite résolution, le Conseil a demandé à tous les États de prendre les mesures voulues pour faire connaître ces lignes directrices sur le devoir de diligence, et de prier instamment les importateurs, les industries de transformation et les consommateurs de produits minéraux congolais d'exercer la diligence requise en appliquant lesdites lignes directrices, ou d'autres directives équivalentes.

En 2010 et 2011, Maria Luiza Ribeiro Viotti (Brésil) a assuré la présidence du Comité et les représentants du Gabon et du Liban la vice-présidence. Le 6 août 2010, le Comité a adopté ses propres directives. Celles-ci établissent non seulement des règles applicables aux procédures internes du Comité, mais précisent aussi les informations nécessaires que les États Membres doivent fournir pour s'acquitter de l'obligation de notification relative à tout envoi de matériel militaire et à toute prestation d'une formation militaire en République démocratique du Congo, sur la base des propositions que le Groupe d'experts avait formulées dans son rapport intérimaire le 21 mai 2010 (S/2010/252).

Le 31 août 2010, le Comité a actualisé la liste des personnes et entités visées par les mesures imposées par les paragraphes 13 et 15 de la résolution 1596 (2005), qui ont été reconduites par le paragraphe 3 de la résolution 1896 (2009), en se fondant sur les informations transmises par le Groupe d'experts, celles figurant dans le rapport de la mission que le Conseil de sécurité a effectuée en République démocratique du Congo en mai 2010 (S/2010/288) et la lettre que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé a adressée au Comité en novembre 2009.

Pendant la période considérée, le Comité a tenu trois consultations.

Le 12 novembre 2010, le Groupe d'experts a présenté les principales conclusions du rapport final (S/2010/596) qu'il a établi en application de la résolution 1896 (2009), à la suite de quoi le Comité a examiné le rapport et les recommandations y figurant.

À l'issue de ces délibérations, le Comité a décidé d'adresser une note verbale à tous les États Membres pour appeler leur attention sur certaines parties du rapport. Il a également décidé d'envoyer des lettres à plusieurs États Membres pour donner suite aux recommandations du Groupe d'experts. Lors des consultations tenues le 24 novembre 2010, la Présidente a informé le Conseil de sécurité des délibérations du Comité sur le rapport et les recommandations y figurant.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, le Comité a ajouté quatre noms de personnes à la liste des personnes et entités visées par l'interdiction de voyager et le gel des avoirs.

Le 10 janvier 2011, la Présidente a transmis au Conseil de sécurité le rapport du Comité dans lequel celui-ci rendait compte des activités qu'il avait menées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 (S/2011/18).

Lors des consultations organisées le 8 mars 2011, le Comité a souhaité entendre, dans le cadre d'un débat, les vues du Groupe d'experts sur ce que celui-ci entendait faire pour mettre en œuvre le mandat que lui conférait la résolution 1952 (2010).

Le 3 juin 2011, il a examiné le rapport intérimaire établi par le Groupe d'experts en application de la résolution 1952 (2010) (S/2011/345) et les recommandations y figurant. À cette occasion, le Comité a été informé brièvement de la situation des personnes et entités sur lesquelles portaient les recommandations figurant dans l'annexe confidentielle transmise par le Groupe d'experts en relation avec son rapport final de 2010 (S/2010/596). Lors des consultations tenues le 9 juin, la Présidente a informé le Conseil de sécurité des délibérations du Comité sur le rapport intérimaire et les recommandations y figurant.

Le Comité est également convenu d'envoyer une note verbale à tous les États Membres, ainsi que plusieurs lettres donner suite pour aux recommandations du Groupe d'experts qui figurent dans le rapport intérimaire. Il a ensuite décidé d'actualiser la liste des personnes et entités visées par les sanctions compte tenu des informations fournies par le Groupe d'experts. Comme convenu entre la Présidente et les membres du Comité lors de consultations, les lignes directrices du Groupe d'experts sur le devoir de diligence peuvent être consultées séparément sur le site Web du Comité, et sont introduites par une note de la Présidente.

206

Au cours de la période considérée, le Comité a reçu 10 notifications, présentées au titre du paragraphe 5 de la résolution 1807 (2008), concernant la fourniture d'une formation et d'une assistance techniques au Gouvernement de la République démocratique du Congo ou la livraison de matériel militaire non létal destiné à un usage humanitaire et de protection; et 8 notifications concernant la fourniture d'une assistance au Gouvernement de la République démocratique du Congo sous la forme d'un envoi de matériel militaire.

En application de l'alinéa d) du paragraphe 15 de la résolution 1807 (2008), le Comité a informé le Gouvernement et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo de chacune de ces notifications. Au cours de la période considérée, le Comité a également reçu trois demandes de dérogation à l'interdiction de voyager.

Il a par ailleurs reçu une réponse de la Serbie conformément au paragraphe 20 de la résolution 1952 (2010) sur l'application des sanctions.

# Chapitre 10 Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Le Comité créé par la résolution 1540 (2004) est chargé par le Conseil de sécurité de lui faire rapport, pour examen, sur la mise en œuvre de ladite résolution concernant la non-prolifération des armes de destruction massive. Le Conseil a reconduit le mandat du Comité dans ses résolutions 1673 (2006), 1810 (2008) et 1977 (2011). Par cette dernière, il a décidé de proroger le mandat du Comité pour une durée de 10 ans, jusqu'au 25 avril 2021.

Dans sa résolution 1540 (2004), adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil a décidé que les États Membres devaient s'abstenir d'apporter un appui, quelle qu'en soit la forme, à des acteurs non étatiques qui tenteraient de mettre au point, de se procurer, de fabriquer, de posséder, de transporter, de transférer ou d'utiliser des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou leurs vecteurs. Il a également décidé que tous les États devaient adopter et appliquer, conformément à leurs procédures internes, une législation appropriée et efficace interdisant à tout acteur non étatique d'avoir accès à ces armes ainsi qu'à leurs

vecteurs, et qu'ils devaient prévoir des dispositifs internes de contrôle destinés à prévenir la prolifération de ces armes ou de leurs vecteurs, y compris en mettant en place des dispositifs de contrôle appropriés pour les éléments connexes.

Par sa résolution 1977 (2011), le Conseil de sécurité a décidé que le Comité procéderait, d'abord après cinq ans d'existence et ensuite avant le renouvellement de son mandat, à un examen approfondi de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004), et qu'il présenterait, s'il y avait lieu, des recommandations quant aux ajustements à apporter audit mandat.

En 2010, le Comité était présidé par Claude Heller (Mexique) et la vice-présidence était assurée par les représentants du Liban, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Turquie. En 2011, Baso Sangqu (Afrique du Sud) a pris la présidence du Comité et les représentants du Liban, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Portugal en ont assuré la vice-présidence. Le Comité a continué de se réunir en groupes de travail, chargés respectivement du contrôle et de la mise en œuvre au niveau national, de la coopération avec les organisations internationales, y compris les comités du Conseil de sécurité créés par les résolutions 1267 (1999) et 1373 (2001), et de la transparence et des relations avec les médias.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu 8 séances officielles et 16 informelles.

Il a continué de bénéficier de l'appui d'experts pour mener ses travaux. Dans sa résolution 1977 (2011), le Conseil a prié le Secrétaire général de créer, en consultation avec le Comité, un groupe réunissant jusqu'à huit experts, agissant sous la supervision du Comité, qui serait chargé de l'aider à s'acquitter du mandat que lui conféraient les résolutions 1540 (2004), 1673 (2006), 1810 (2008) et ladite résolution, y compris pour ce qui était de faciliter l'aide fournie pour améliorer la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004).

Le 26 janvier 2011, le Président du Comité a informé le Conseil que le Comité avait décidé de proroger son neuvième programme de travail pour couvrir la période allant du 1<sup>er</sup> février au 25 avril 2011 (voir S/2011/37). Le 14 juin, le Comité a adopté son dixième programme de travail pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2012 (voir S/2011/380).

11-57297

Le Président du Comité a participé, avec les présidents des comités créés par les résolutions 1267 (1999) et 1373 (2001) aux comptes rendus conjoints faits à l'intention du Conseil de sécurité le 15 novembre 2010 et le 16 mai 2011.

Dans le cadre des activités d'information, les membres et les experts du Comité ont continué de participer à des séminaires, ateliers et conférences au cours desquels ils ont expliqué aux participants en quoi consistaient le travail du Comité et les dispositions de la résolution 1540 (2004), l'objectif étant de recueillir davantage de soutien en faveur de la mise en œuvre de ce texte.

Le site Web du Comité est tenu à jour par le Bureau des affaires de désarmement et peut être consulté à l'adresse suivante : www.un.org/french/sc/1540/.

#### Chapitre 11

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire

Le Comité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire est chargé de surveiller l'application du régime de sanctions – embargo sur les armes, interdiction de voyager et gel des avoirs – qu'impose cette résolution, et qui a été prorogé et élargi par la résolution 1643 (2005), par laquelle le Conseil de sécurité a décidé que tous les États devaient prendre les mesures nécessaires pour interdire l'importation sur leur territoire de tous les diamants bruts en provenance de Côte d'Ivoire.

Par sa résolution 1946 (2010), le Conseil a prorogé jusqu'au 30 avril 2011 le régime de sanctions imposé par les résolutions 1572 (2004) et 1643 (2005). Il a également prorogé jusqu'au 30 avril 2011 le mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi au paragraphe 7 de la résolution 1727 (2006).

Par sa résolution 1975 (2011), le Conseil a ajouté le nom de cinq personnes à la liste des personnes visées par les mesures prévues aux paragraphes 9 et 11 de la résolution 1572 (2004) et au paragraphe 4 de la résolution 1643 (2005).

Par sa résolution 1980 (2011), le Conseil a reconduit jusqu'au 30 avril 2012 le régime de sanctions imposé par les résolutions 1572 (2004), 1643 (2005),

1946 (2010) et 1975 (2011). Il a également prorogé jusqu'au 30 avril 2012 le mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi au paragraphe 7 de la résolution 1727 (2006).

En 2010, le Bureau du Comité était composé de Maria Luiza Viotti Ribeiro (Brésil), qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants de l'Autriche et de l'Ouganda. En 2011, la présidence a été assurée par l'Ambassadrice Viotti (Brésil) et la vice-présidence par les représentants de l'Allemagne et de l'Afrique du Sud.

Pendant la période considérée, le Comité a tenu cinq consultations.

Le 31 décembre 2010, la Présidente a transmis au Conseil de sécurité le rapport du Comité dans lequel celui-ci rendait compte des activités qu'il avait menées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 (S/2010/687).

Lors des consultations qu'il a tenues le 11 octobre 2010, le Comité a examiné le rapport final du Groupe d'experts (S/2011/271), établi en application du paragraphe 12 de la résolution 1893 (2009), et les mesures qu'il était susceptible de prendre.

Le 15 avril 2011, le Comité a examiné le rapport que le Groupe d'experts avait présenté en application du paragraphe 11 de la résolution 1946 (2010) (S/2011/272). Lors des consultations tenues le 19 avril, le Président a informé le Conseil de sécurité des délibérations du Comité sur le rapport et les recommandations y figurant.

Le 11 mai 2011, le Président a envoyé une lettre aux Représentants permanents de la Côte d'Ivoire et du Libéria auprès de l'ONU, ainsi qu'au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, au Président du Processus de Kimberley et au Secrétaire général d'INTERPOL, pour appeler leur attention sur les recommandations formulées dans le rapport du Groupe d'experts.

Lors des consultations qu'il a tenues les 15 septembre et 15 décembre 2010, le Comité a entendu des exposés du Département des opérations de maintien de la paix sur les rapports mensuels établis par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) sur la surveillance des médias et l'embargo sur les armes. Il a également examiné les rapports trimestriels sur les droits de l'homme établis par l'ONUCI.

Le 29 octobre 2010, le Comité a approuvé une demande de dérogation à l'embargo sur les armes présentée en application du paragraphe 5 de la résolution 1946 (2010) et de l'alinéa b) paragraphe 8 de la résolution 1572 (2004). Le 7 avril 2011, le Comité a approuvé une autre demande de dérogation à l'embargo sur les armes présentée en application de l'alinéa b) du paragraphe 8 de la résolution 1572 (2004). Le 12 juillet, le Comité a approuvé une demande de dérogation à l'embargo sur les armes présentée en application du paragraphe 9 de la résolution 1980 (2011).

L'adresse du site Web du Comité est la suivante : www.un.org/french/sc/committees/1572/.

#### Chapitre 12

## Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

Le Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan est chargé par le Conseil de sécurité de contrôler l'application de l'embargo sur les armes imposé à toutes les personnes et entités non gouvernementales, y compris les Janjaouid, opérant dans les États du Darfour-Nord, du Darfour-Sud et du Darfour-Ouest, qui a été étendu par la suite à toutes les parties à l'Accord de cessez-le-feu de N'Djamena et à tous les autres belligérants des États du Soudan susmentionnés. L'application de l'embargo sur les armes a été renforcée par la suite. Le Comité est également chargé de surveiller l'application de l'interdiction de voyager et du gel des avoirs imposés par la résolution 1591 (2005) et, entre autres choses, de désigner les personnes auxquelles s'appliquent ces mesures, conformément aux critères énoncés dans ladite résolution. Par sa résolution 1672 (2006), le Conseil de sécurité a décidé que tous les États appliqueraient ces mesures aux quatre personnes nommées dans la résolution. Le Comité est épaulé par un groupe d'experts dont le mandat a été récemment prorogé par le Conseil dans sa résolution 1982 (2011). L'adresse du site Web du Comité est la suivante : www.un.org/french/sc/committees/1591/.

En 2010, la présidence a été assurée par Thomas Mayr-Harting (Autriche) et la vice-présidence par les représentants de la Bosnie-Herzégovine et du Mexique. En 2011, Nestór Osorio (Colombie) a pris la présidence

et le représentant de l'Inde a remplacé celui du Mexique à la vice-présidence.

Au cours de la période considérée, le Comité a tenu sept consultations au cours desquelles il a examiné diverses questions liées au régime de sanctions.

Lors des consultations tenues les 4 et 20 octobre 2010, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur le rapport final qu'il a établi en application de la résolution 1891 (2009) (S/2011/111), ainsi que sur l'annexe confidentielle figurant dans ce rapport, et examiné en détail les recommandations formulées dans le rapport. Plusieurs de ces recommandations ont été adoptées soit par le Conseil dans la résolution 1945 (2010) soit par le Comité. Le 25 octobre, le Groupe d'experts a mis à la disposition membres du Comité des informations complémentaires pour étayer ses conclusions.

Lors des consultations tenues le 24 novembre 2010, le Comité a entendu un exposé du Représentant spécial chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, John Ruggie.

Lors de celles qu'il a tenues le 23 février 2011, le Comité a rencontré le nouveau Groupe d'experts nommé en application de la résolution 1945 (2010) et a examiné le calendrier de présentation des rapports du Groupe ainsi que le programme de travail préliminaire de celui-ci. Le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur son rapport intérimaire lors des consultations qu'il a tenues le 11 avril, par visioconférence. Le Groupe d'experts était à Addis-Abeba, son lieu d'affectation, en attendant la délivrance de visas pour se rendre au Soudan. Par sa résolution 1982 (2011), le Conseil de sécurité a ensuite prorogé le mandat du Groupe jusqu'au 19 février 2012.

Lors des consultations qu'il a tenues le 28 juin 2011, le Groupe d'experts a présenté au Comité un bilan à mi-parcours de ses travaux, comme prévu par la résolution 1945 (2010), ainsi qu'un rapport écrit. Ce rapport vise à informer le Comité sur les activités initiales du Groupe d'experts, notamment celles menées pendant les deux mois que les membres ont passés sur le terrain, et sur le plan d'action du Groupe pour l'avenir.

Lors des consultations tenues le 22 juillet 2011, le Comité a entendu un exposé du Représentant spécial

conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), Ibrahim Gambari, et examiné des questions d'intérêt mutuel, y compris le contrôle par la MINUAD de l'application de l'embargo sur les armes et la coopération de celle-ci avec le Groupe d'experts.

Les 17 septembre et 16 décembre 2010 et les 11 mars et 20 juin 2011, le Président du Comité a fait tenir au Conseil de sécurité les rapports périodiques demandés à l'alinéa a) du paragraphe 3 de la résolution 1591 (2005), présentant les activités menées par le Comité et, le cas échéant, les contacts bilatéraux entretenus par le Président du Comité au cours des 90 jours précédents.

# Chapitre 13 Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)

Le Comité créé par la résolution 1636 (2005) est chargé de remplir les tâches décrites au paragraphe 3 de ladite résolution et dans son annexe, afin de coopérer à l'enquête menée sur l'attentat à l'explosif perpétré le 14 février 2005 à Beyrouth, qui a coûté la vie à l'ancien Premier Ministre libanais Rafiq Hariri, et à 22 autres personnes.

En 2010, le Bureau du Comité se composait d'Emanuel Issoze-Ngondet (Gabon), qui assurait la présidence, et de deux vice-présidents, les représentants de l'Autriche et de la Bosnie-Herzégovine. En 2011, la présidence a été assurée par Noël Nelson Messone (Gabon) et la vice-présidence par les représentants de l'Allemagne et de la Bosnie-Herzégovine.

Au cours de la période considérée, le Comité n'a tenu ni consultation ni séance et n'a pas établi de rapport annuel.

L'adresse du site Web du Comité est la suivante : www.un.org/french/sc/committees/1636/.

# Chapitre 14

# Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Le Comité créé par la résolution 1718 (2006) est chargé de surveiller l'application des mesures imposées à la République populaire démocratique de Corée par ladite résolution. Par sa résolution 1874 (2009), le Conseil de sécurité a imposé de nouvelles sanctions, notamment un embargo sur les armes plus étendu assorti de nouvelles sanctions financières, ainsi que l'interdiction de fournir à la République populaire démocratique de Corée des services financiers, de lui transférer des actifs ou des ressources économiques ou de lui accorder une aide financière publique au commerce international susceptible de contribuer aux programmes de ce pays en rapport avec les armes nucléaires, les missiles balistiques et autres armes de destruction massive. Le Conseil a prié le Comité de désigner les entités, les marchandises et les personnes visées, afin d'adapter les mesures imposées par les résolutions 1718 (2006) et 1874 (2009). Il a également demandé que les cargaisons à destination et en provenance de la République populaire démocratique de Corée soient inspectées conformément aux conditions et circonstances énoncées dans résolution; il a autorisé, sous certaines conditions, la saisie et la destruction d'articles interdits; et il a interdit la fourniture de services de soutage et la prestation de tous autres services aux navires de la République populaire démocratique de Corée.

Le Comité est épaulé par les sept experts du Groupe d'experts, dont le mandat a été prorogé jusqu'au 12 juin 2012 par le Conseil dans sa résolution 1985 (2011). Dans ce texte, le Conseil a également demandé au Groupe d'experts de présenter au Comité un rapport de mi-mandat et un rapport final puis, après discussion avec le Comité, de présenter ces rapports au Conseil. Le Conseil a prié le Groupe d'experts de soumettre un programme de travail au Comité, invité le Comité à échanger régulièrement des vues concernant ce programme de travail et prié le Groupe d'experts d'informer le Comité de toute mise à jour dudit programme.

En 2010, Ertuğrul Apakan (Turquie) a présidé le Comité et les délégations du Costa Rica et de la Jamahiriya arabe libyenne ont assuré la vice-présidence. En 2011, José Filipe Moraes Cabral (Portugal) a présidé le Comité et les délégations du Liban et du Nigéria ont assuré la vice-présidence.

Au cours de la période considérée, le Comité s'est réuni six fois pour des consultations.

Lors des consultations qu'il a tenues le 6 décembre 2010, le Comité a souhaité la bienvenue à

deux nouveaux experts et examiné le rapport de mimandat présenté en application du paragraphe 2 de la résolution 1928 (2010). Le 15 décembre, il a entendu un exposé présenté par liaison vidéo par Siegfried Hecker, Codirecteur du Centre de la sécurité internationale et de la coopération de l'Université de Stanford, sur sa visite du complexe nucléaire de Yongbyon. Lors des consultations qu'il a tenues le 24 janvier 2011, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur ses activités récentes, y compris les visites qu'il a accomplies et celles qu'il prévoit d'effectuer. Le 22 février, les membres du Comité ont procédé à un échange de vues sur le rapport du Groupe d'experts daté du 27 janvier 2011, intitulé « Assessing the recent nuclear programme developments in the Democratic People's Republic of Korea ». Les experts ont également rendu compte au Comité de leurs activités d'information. Lors des consultations qu'il a tenues le 10 juin, le Comité a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Groupe d'experts et entendu un exposé des membres du Groupe sur le rapport final qu'ils avaient présenté en application du paragraphe 26 de la résolution 1874 (2009). Le Comité a poursuivi le débat consacré au rapport final lors des consultations qu'il a tenues le 8 juillet.

Les 24 août et 29 novembre 2010 et les 23 février et 17 mai 2011, le Président a présenté au Conseil des rapports périodiques sur les activités du Comité, conformément à l'alinéa g) du paragraphe 12 de la résolution 1718 (2006). Dans un souci de transparence, le 20 décembre 2010, le Président a tenu une réunion publique d'information sur les travaux du Comité.

Au cours de la période à l'examen, 12 États Membres ont fait rapport au Comité sur les mesures prises pour mettre en œuvre la résolution 1718 (2006) et 11 sur l'application de la résolution 1874 (2009).

L'adresse du site Web du Comité est : www.un.org/french/sc/committees/1718.

## Chapitre 15

# Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)

Le Comité créé par la résolution 1737 (2006) est chargé de surveiller l'application des mesures prévues par les résolutions 1737 (2006), 1747 (2007), 1803 (2008) et 1929 (2010) concernant la République islamique d'Iran, à savoir l'interdiction des activités nucléaires posant un risque de prolifération et des

vecteurs d'armes nucléaires, de l'exportation par ce pays et de l'acquisition auprès de ce pays d'armes ou de matériel connexe et de la fourniture à ce pays de sept catégories d'armes classiques et de matériel connexe, ainsi que le gel des avoirs et l'interdiction de voyager imposés aux personnes et entités désignées.

Les résolutions du Conseil de sécurité et d'autres documents publics relatifs aux travaux du Comité peuvent être consultés sur la page Web du Comité : www.un.org/french/sc/committees/1737.

Le Comité est épaulé par un groupe d'experts créé initialement par la résolution 1929 (2010), dont le mandat a été prorogé et modifié par le Conseil dans sa résolution 1984 (2011).

En 2010, le Bureau était composé de Yukio Takasu (Japon) (jusqu'au 29 août 2010), qui assurait la présidence, puis Tsuneo Nishida (Japon) lui a succédé, la délégation du Nigéria assurant la vice-présidence. En 2011, M. Néstor Osorio (Colombie) a assuré la présidence et la délégation du Nigéria a continué d'assurer la vice-présidence.

Au cours de la période considérée, le Comité s'est réuni quatre fois pour des consultations. Le 10 décembre 2010, les membres du Comité se sont entretenus pour la première fois avec ceux du Groupe d'experts. Lors des consultations qu'il a tenues le 4 mars 2011, le Comité a entendu un exposé de la Coordonnatrice du Groupe d'experts qui a résumé les principaux points du rapport d'activité du Groupe en date du 4 février. Le 8 juin, il a entendu un exposé du Groupe d'experts sur le rapport final qu'il avait présenté en application du paragraphe 29 de la résolution 1929 (2010). À sa séance du 16 juin, il a poursuivi l'examen du rapport final et cherché des moyens d'appliquer certaines des recommandations qui y étaient formulées. Il a décidé de prier le Groupe d'experts d'établir une série de notices d'aide à l'application des résolutions en se fondant sur cinq domaines thématiques abordés dans les recommandations.

Conformément à son programme de travail, le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le Comité a approuvé un feuillet d'information décrivant l'application par les États des résolutions 1737 (2006), 1747 (2007), 1803 (2008) et 1929 (2010) et, le 15 novembre, une fiche décrivant son rôle et celui du Groupe d'experts s'agissant des enquêtes menées et des mesures prises en cas de violations des sanctions.

11-57297

Le Comité a été informé de huit autres violations des mesures imposées par le Conseil de sécurité concernant la République islamique d'Iran: une au titre du paragraphe 3 de la résolution 1737 (2006), modifié par le paragraphe 13 de la résolution 1929 (2010); cinq au titre du paragraphe 5 de la résolution 1747 (2007); une au titre du paragraphe 6 de la résolution 1929 (2010); une au titre du paragraphe 9 de la résolution 1929 (2010). Il a adressé des lettres aux États qui les avaient signalées, les remerciant de leur intervention responsable et les priant instamment de continuer de coopérer étroitement avec le Comité et le Groupe d'experts qui enquêtaient sur les violations.

Au cours de la période considérée, le Comité a reçu plusieurs notices établies en application de la résolution 1737 (2006) : quatre au titre du paragraphe 5 concernant la fourniture d'articles destinés à être utilisés dans la centrale nucléaire de Bushehr (République islamique d'Iran); trois au titre du paragraphe 13 b) concernant des dérogations au gel des avoirs pour dépenses extraordinaires; une au titre du paragraphe 13 d) qui prévoit une dérogation au gel des avoirs aux fins d'activités directement liées aux articles visés aux alinéas b) i) et b) ii) du paragraphe 3; huit au titre du paragraphe 15 relatif à la réception ou au dégel de fonds aux fins de paiements à effectuer au titre de contrats passés avant l'inscription de l'entité concernée sur la liste.

Le Comité a répondu à trois des quatre communications écrites dans lesquelles des États Membres demandaient des éclaircissements au sujet de certains aspects du régime de sanctions. Il continue de réserver sa réponse à la dernière demande.

Le Comité a examiné une demande de radiation de la liste présentée dans le cadre de la procédure de point focal décrite à l'annexe de la résolution 1730 (2006) et décidé qu'il fallait maintenir l'inscription sur la liste.

S'agissant des rapports établis par les États sur l'application de toutes les mesures pertinentes énoncées dans les résolutions 1737 (2006), 1747 (2007), 1803 (2008) et 1929 (2010), le Comité avait reçu, à la fin de la période considérée, 101 rapports établis en application de la résolution 1737 (2006), 88 rapports établis en application de la résolution 1747 (2007), 77 rapports établis en application de la résolution 1803 (2008) et 72 rapports établis en application de la résolution 1929 (2010).

Les 15 septembre et 10 décembre 2010 et les 22 mars et 23 juin 2011, le Président du Comité a présenté quatre rapports périodiques au Conseil de sécurité, en application de l'alinéa h) du paragraphe 18 de la résolution 1737 (2006).

### Chapitre 16

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne

Le Comité créé par la résolution 1970 (2011) est chargé de veiller à l'application des mesures imposées par les résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne à savoir : un embargo sur les armes, qui vise les mercenaires armés et pour lequel le Conseil a autorisé les inspections de marchandises à certaines conditions et dans certaines circonstances; une interdiction de voyager; un gel des avoirs; une interdiction de vol de tous les aéronefs libyens; l'obligation de faire preuve de vigilance dans les échanges avec des entités libyennes, au cas où de tels échanges pourraient contribuer à la violence ou à l'emploi de la force contre des civils. Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité est épaulé par un groupe d'experts. L'adresse du site Web du Comité est www.un.org/french/sc/committees/1970.

En 2011, José Filipe Moraes Cabral (Portugal) a présidé le Comité. La délégation de l'Inde a assuré la vice-présidence.

Pendant la période à l'examen, le Comité a tenu une séance et trois consultations, au cours desquelles il a adopté les directives provisoires relatives à la conduite de ses travaux; il a approuvé une note verbale adressée à tous les États Membres dans laquelle il leur rappelait de lui présenter, le 26 juin 2011 au plus tard, leur rapport sur l'embargo sur les armes, l'interdiction de voyager et le gel des avoirs; il a approuvé la modification d'une information figurant sur la liste des personnes et entités visées par l'interdiction de voyager ou le gel des avoirs; il a rencontré les membres du Groupe d'experts qui venaient d'être nommés; il a entendu un exposé d'INTERPOL; il a examiné une notice présentée par un État Membre (S/2011/402) où était invoqué le paragraphe 4 de la résolution 1973 (2011); il a entendu un exposé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat; il

a abordé les questions en suspens, principalement des propositions de désignation et des demandes d'éclaircissement reçues d'État Membres au sujet du gel des avoirs.

Le 24 juin 2011, le Comité a désigné deux personnes visées par l'interdiction de voyager et le gel des avoirs et une entité visée par le gel des avoirs, et il a publié un communiqué de presse à ce sujet.

S'agissant du gel des avoirs, le Comité a approuvé 14 dérogations au titre des dépenses ordinaires, comme prévu au paragraphe 19 a) de la résolution 1970 (2011); il a accusé réception de deux notices au titre du paragraphe 19 c) de la résolution qui concerne les privilèges et décisions judiciaires, administratives ou arbitrales; il a accusé réception de 29 notices au titre du paragraphe 21 de la résolution concernant les contrats passés avant l'inscription sur la liste. Il a également répondu à six demandes d'éclaircissement au sujet de la portée et de l'application du gel des avoirs.

S'agissant de l'embargo sur les armes, le Comité a approuvé une dérogation portant sur du matériel de déminage, conformément au paragraphe 9 de la résolution 1970 (2011). En outre, il a répondu à une demande d'éclaircissement sur la portée de l'embargo sur les armes et à une demande d'information relative à son application en haute mer. Au sujet de l'application de cette mesure, le Comité a reçu 16 rapports d'inspection de cargaison à bord de navires à destination de la Jamahiriya arabe libyenne.

S'agissant de l'interdiction de vol des aéronefs libyens, le Comité a approuvé une dérogation à cette mesure.

Au cours de la période considérée, le Comité a reçu des rapports sur l'application des mesures présentés par 48 États Membres en application du paragraphe 25 de la résolution 1970 (2011). On trouvera ces rapports sur la page Web du Comité.

Les 28 mars et 27 juin 2011, le Président a présenté au Conseil de sécurité, en application du paragraphe 24 e) de la résolution 1970 (2011), les rapports périodiques décrivant les activités que le Comité a menées au cours des mois écoulés.

## Chapitre 17

# Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

Le Comité créé par la résolution 1988 (2011) est chargé par le Conseil de sécurité de surveiller l'application des sanctions, à savoir du gel des avoirs, de l'interdiction de voyager et de l'embargo sur les armes, qui frappent des personnes ou entités désignées comme Taliban sur la Liste récapitulative au 17 juin 2011, et d'autres personnes ou entités associées aux Taliban désignées par le Comité et qui constituent une menace pour la paix, la stabilité et la sécurité en Afghanistan.

Le 30 juin 2011, Peter Wittig (Allemagne) a été élu Président du Comité et le Brésil et la Fédération de Russie ont été élus pour assurer la vice-présidence. Pendant la période considérée, le Comité a tenu deux consultations.

Dans sa résolution 1988 (2011), le Conseil a décidé que ceux qui étaient antérieurement désignés comme Taliban et les autres personnes, groupes, entreprises et entités qui leur étaient associés, dont les noms figuraient, à la date du 17 juin 2011, à la section A (« personnes associées aux Taliban ») et à la section B (« entités et autres groupes et entreprises associés aux Taliban ») de la Liste récapitulative ne seraient plus inscrits sur cette Liste récapitulative et qu'ils le seraient dorénavant sur la Liste tenue à jour par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Le 30 juin 2011, le Comité a reçu une communication que son président lui a adressée en application des résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) dans laquelle il transmettait toutes les propositions d'inscription, les demandes de radiation et les propositions de mise à jour de l'information figurant aux sections A et B de la Liste récapitulative dont le Comité était saisi en application des résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) à la date du 17 juin 2011, de sorte que ces questions puissent être dûment examinées par le Comité créé par la résolution 1988 (2011).

Au cours de la période considérée, le Comité a radié les noms de 15 personnes et modifié l'information concernant deux personnes figurant sur la Liste.

11-57297

Lors des consultations tenues le 26 juillet 2011, le Comité s'est entretenu avec le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Comme prévu au paragraphe 31 de la résolution 1988 (2011), le Comité est épaulé par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par le paragraphe 7 de la résolution 1526 (2004).

# Chapitre 18 Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix

Le Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix a été créé par une décision du Conseil de sécurité figurant dans une déclaration de président en date du 31 janvier 2001 (S/PRST/2001/3), dans laquelle le Conseil s'est déclaré de nouveau disposé à tenir des consultations avec les pays fournissant des contingents aux moments opportuns, à différents stades des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Dans l'exercice de son mandat, le Groupe de travail a tenu trois réunions au deuxième semestre de 2010, sous la présidence du Japon, et quatre réunions au premier semestre de 2011, sous la présidence du Nigéria. Les principaux pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, le Bureau du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, des représentants d'organisations régionales et d'autres parties prenantes y ont participé. Au deuxième semestre de 2010, le Groupe de travail a examiné les moyens de mieux utiliser la liste des insuffisances, en se fondant sur l'exemple de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, et étudié les stratégies de transition et les plans de retrait. Le Président du Groupe de travail a présenté le rapport d'activité du Groupe de travail (S/2010/696) au Président du Conseil de sécurité le 17 décembre 2010. Au premier semestre de 2011, le Groupe de travail a examiné les difficultés auxquelles se heurtent les missions qui interviennent dans des situations politiques changeantes, les problèmes propres à telle ou telle mission et les stratégies de transition et plans de retrait (premières activités de consolidation de la paix). Le 22 juin 2011, le Président du Groupe de travail a rendu compte au Conseil de sécurité des activités du Groupe.

À la réunion tenue le 18 février 2011, le Groupe de travail a examiné son programme de travail pour le premier semestre de 2011 et d'autres questions de procédure. À cette occasion, les membres du Groupe ont exprimé les vues suivantes : en 2011, il faudrait resserrer et approfondir les relations triangulaires entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les pays fournissant des contingents; les délibérations du Groupe de travail ne devraient pas faire double emploi avec les séances privées que Conseil tient avec les pays fournissant des contingents ou avec les réunions qu'il tient avec des experts au sujet de certains mandats; les questions intersectorielles relatives à certains mandats devraient néanmoins être examinées; les pays fournissant des contingents devraient être invités à ne pas examiner certains mandats en particulier, le Groupe de travail n'étant pas une instance de négociation des textes mais un lieu où sont examinées les difficultés immédiates qui se posent pour atteindre les objectifs à long terme des missions et les résultats à moyen terme; les débats du Groupe de travail devraient être consacrés aux questions en cours d'examen qui concernent les missions de maintien de la paix des Nations Unies, comme la qualité de l'encadrement dans les missions, les avantages qualitatifs liés au processus politique, les activités de médiation et la façon dont l'intervention de l'ONU peut susciter un élan politique.

Le Groupe de travail a ensuite adopté son programme de travail qui portait principalement sur les difficultés auxquelles se heurtent les missions qui interviennent dans des situations politiques changeantes, les problèmes propres à telle ou telle mission et les stratégies de transition et plans de retrait (premières activités de consolidation de la paix).

Le Groupe de travail s'est réuni le 7 avril 2011 avec les principaux pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police et il a entendu un exposé présenté par la Représentante spéciale conjointe adjointe par intérim auprès de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) sur les faits récents et les difficultés qui concernent la MINUS et la MINUAD. L'exposé portait essentiellement sur les questions politiques liées à la mise en œuvre de l'Accord de paix global pour le Soudan et le Sud-Soudan et les négociations politiques et les interventions au Darfour.

À la réunion tenue le 27 avril 2011, le Groupe de travail a examiné les difficultés propres à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Les pays fournissant des contingents à la MONUSCO

ont participé à la réunion. Le Groupe de travail a entendu un exposé présenté par un représentant du Département des opérations de maintien de la paix.

Le Groupe de travail s'est réuni le 13 juin 2011 pour commencer à examiner les questions sectorielles relatives aux stratégies de transition et aux plans de retrait (premières activités de consolidation de la paix) et il a entendu des représentants du Département des opérations de maintien de la paix. Leur exposé, qui rendait compte des activités de transition du Département depuis novembre 2010. portait essentiellement sur les enseignements tirés concernant la planification de la transition et la manière dont celle-ci pourrait améliorer le travail du Secrétariat, ainsi que sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les partenaires. Les principales initiatives liées à la transition et aux premières activités de consolidation de la paix et la manière dont elles s'associent à d'autres initiatives ont également été évoquées.

Lorsqu'il établira son programme de travail pour les six mois suivants, le Groupe de travail tiendra largement compte des questions qui ont revêtu une importance particulière pour les pays fournissant des contingents lors des négociations tenues à la session ordinaire du Comité spécial des opérations de maintien de la paix qui vient de se terminer. Il regroupera les discussions consacrées aux questions thématiques en faisant directement le lien entre elles et certaines missions mais il continuera de s'en remettre au Comité, à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité pour les questions qui relèvent exclusivement de leur compétence.

Le Groupe de travail peut apporter une contribution précieuse aux débats du Conseil lors du renouvellement des mandats et de la planification des missions. En conséquence, les discussions du Groupe comprendront des études de cas concernant des missions des Nations Unies dont les autorisations viendront à expiration dans les prochains mois, comme l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (30 août), la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (31 août), la Mission des Nations Unies au Libéria (30 septembre) et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (15 octobre).

Le Groupe de travail incitera également le Secrétariat à transmettre un plan plus détaillé de ses exposés préalablement à la tenue de chaque réunion du Groupe de travail de sorte que les représentants soient mieux préparés à assister à ces réunions.

#### Chapitre 19

## Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique

Le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique a été créé en application de la déclaration du Président du 31 janvier 2002 (S/PRST/2002/2), dans laquelle le Conseil de sécurité a notamment reconnu la nécessité de mesures adéquates pour prévenir et régler les conflits en Afrique et indiqué son intention d'envisager la création d'un groupe de travail spécial chargé de suivre l'application des recommandations formulées dans la déclaration de son président et de renforcer la coordination avec le Conseil économique et social.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil, il a été décidé que le Groupe de travail, créé le 1<sup>er</sup> mars 2002 pour une période d'un an (voir S/2002/207), poursuivrait ses travaux jusqu'au 31 décembre 2011 (voir S/2010/654).

Au cours de la période considérée, Ruhakana Rugunda (Ouganda) a continué de présider le Groupe de travail jusqu'au 31 décembre 2010. Baso Sangqu (Afrique du Sud) a été élu Président pour la période prenant fin le 31 décembre 2011. Au cours de la période à l'examen, le Groupe de travail s'est réuni six fois pour examiner des questions relevant de sa compétence.

Le 16 août 2010, le Groupe de travail a tenu une réunion-débat au cours de laquelle des représentants du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, du Département des affaires politiques, du Mécanisme d'alerte et de réaction rapide aux conflits de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont fait des exposés sur le rôle des mécanismes d'alerte et de réaction rapide aux conflits dans la prévention et le règlement des conflits en Afrique. La réunion avait pour principal objectif de permettre au Groupe de travail de mieux comprendre le rôle de ces mécanismes à partir de l'expérience acquise par l'IGAD et la CEDEAO, qui avaient mis en place les leurs; leurs points forts et leurs points faibles; ce qu'il faut faire pour prévenir les conflits; et comment l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires internationaux peuvent soutenir l'Union africaine à cet égard.

11-57297

Le 2 décembre 2010, le Groupe de travail a tenu une réunion-débat interactive sur le partenariat noué entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine afin d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité sur le continent. Il a entendu les exposés d'un représentant du Département des opérations de maintien de la paix et de l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Tété Antonio. Les membres du Groupe de travail ont eu un échange de vues avec les deux invités. qui ont souligné que la coopération l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans ce domaine visait essentiellement à aider cette dernière à mettre en place les structures et les capacités dont l'Afrique avait besoin pour réformer le secteur de la sécurité.

Le 11 mars 2011, le Groupe de travail s'est réuni pour examiner les activités à entreprendre en 2011, comme l'avait proposé le Président. Celui-ci a indiqué que la délégation sud-africaine avait l'intention, avec la coopération des membres du Conseil et des partenaires appartenant ou non au système des Nations Unies, de contribuer de manière concrète et constructive à la quête d'une paix et d'une sécurité durables en Afrique par le biais des activités du Groupe de travail.

Le 31 mars 2011, le Groupe de travail a tenu un atelier sur le renforcement de son propre rôle et a entendu les exposés du Directeur général de l'organisation Security Council Report, Colin Keating, et du Représentant permanent de l'Ouganda, Ruhakana Rugunda.

Diverses recommandations ont été formulées au cours de l'atelier, dont trois appelaient une décision du Groupe de travail ou du Conseil. Premièrement, lorsque l'évolution de la situation dans un pays laisse apparaître des risques de conflit, le Groupe de travail pourrait décider de tenir des réunions informelles consacrées expressément à ce pays afin d'examiner son cas de façon plus détaillée. Deuxièmement, le Conseil devrait charger des experts de suivre et de vérifier l'application de ses résolutions et d'autres textes portant sur les questions de la prévention des conflits, de la médiation, de règlement des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique. Troisièmement, le Groupe de travail devrait faire des recommandations, en particulier avant que le Conseil n'examine les projets de résolutions thématiques ou consacrés à tel ou tel pays qui ont trait à la prévention et au règlement des conflits.

Le 3 mai 2011, le Groupe de travail a organisé un dialogue interactif entre ses membres et les représentants du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la coopération entre celui-ci et le Conseil de sécurité. Il a entendu les exposés de l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies; du Directeur général adjoint et Directeur de la recherche de l'organisation Security Council Report; et du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Tayé-Brook Zerihoun. Les représentants de l'Afrique du Sud, du Kenya, de la Mauritanie, de la Namibie, du Nigéria, du Rwanda et du Zimbabwe ont participé au dialogue au nom du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. C'était la première fois que des représentants du Conseil de sécurité et des représentants du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à New York se rencontraient dans le cadre du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique. Les participants ont examiné les questions de la paix et de la sécurité et de la prévention des conflits avant la tenue de la réunion consultative conjointe annuelle des deux conseils.

Le 13 juillet 2011, le Groupe de travail a tenu un séminaire sur les outils et indicateurs d'alerte rapide qui permettent d'évaluer les risques de violences liées aux élections en Afrique, et entendu les exposés de l'Observateur permanent de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale auprès de l'Organisation des Nations Unies, Massimo Tommasoli, du Président de la Commission électorale nationale indépendante de la Guinée et du Directeur de la Division de l'assistance électorale. Ouvert à tous les États Membres et à tous les représentants d'organismes intergouvernementaux et d'organisations gouvernementales, le séminaire avait pour objet de trouver des idées et des solutions utiles au Conseil de sécurité et de permettre des échanges de vues sur la meilleure manière de s'attaquer au phénomène des violences électorales.

Les trois invités ont souligné qu'il importait d'organiser des consultations durant les élections pour permettre à toutes les parties de se rencontrer et d'échanger des vues; que les élections reflétaient généralement les conditions dans lesquelles elles étaient tenues; et que la meilleure manière de prévenir des violences électorales était de s'attaquer aux causes véritables de mécontentement, pas nécessairement en procédant à une réforme électorale mais en redressant

les déséquilibres fondamentaux perçus dans le système politique. Les représentants du Bénin, du Cap-Vert, de Djibouti, de la Finlande, de la France, du Gabon, du Maroc et de l'Ouganda et ceux d'ONU-Femmes ont demandé des précisions sur certaines dynamiques électorales. Les invités ont répondu que ni le système présidentiel ni le système parlementaire n'étaient, par nature, plus ou moins susceptibles d'être à l'origine des violences électorales, mais que c'était plutôt la concentration du pouvoir et les mécanismes d'autorégulation en place qui étaient en cause, d'autant plus que les élections étaient au fond un processus politique et non technique. Ils ont fait observer que l'idée selon laquelle les élections étaient responsables des conflits sociaux et de l'instabilité en Afrique n'était pas tout à fait juste, puisque le succès réel d'une élection se mesurait non pas aux résultats mais à la large acceptation des résultats par la population.

# Chapitre 20 Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004)

Conformément aux paragraphes 9 et 10 de la résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité, le Groupe de travail est chargé d'examiner : a) les mesures concrètes à prendre contre les particuliers, groupes et entités participant ou associés à des activités terroristes, autres que ceux visés par la liste arrêtée par le Comité des sanctions contre Al-Qaida et les Taliban\*; et b) la possibilité de créer un fonds international d'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme et des membres de leur famille.

En 2010, le Groupe de travail a été présidé par Ertuğrul Apakan (Turquie). Depuis janvier 2011, il est présidé par Hardeep Singh Puri (Inde).

Le 30 décembre 2010, le Président du Groupe de travail a transmis au Président du Conseil de sécurité un rapport sur les activités du Groupe de travail en 2010 (S/2010/683).

#### Chapitre 21

# Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé

Le Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé est chargé par le Conseil de sécurité d'examiner les rapports du mécanisme de surveillance et de communication de l'information visé au paragraphe 2 de la résolution 1612 (2005), les progrès accomplis dans l'élaboration et l'exécution des plans d'action visés au paragraphe 7 de cette résolution et toute autre information qui lui serait communiquée.

mécanisme de surveillance et communication de 1'information surveille le recrutement et l'emploi d'enfants soldats, pratiques contraires au droit international applicable, et les autres infractions et sévices dont les enfants sont victimes dans les conflits armés : meurtres, mutilations, viols et autres violences sexuelles, enlèvements, attaques contre des écoles et des hôpitaux et entrave à l'acheminement de l'aide humanitaire.

En particulier, le Groupe de travail est chargé: a) de recommander au Conseil des mesures susceptibles de favoriser la protection des enfants touchés par des conflits armés, y compris des mesures portant sur les mandats des opérations de maintien de la paix ou sur les parties au conflit; et b) de demander, le cas échéant, à d'autres organismes des Nations Unies de prendre, dans les limites de leur mandat, des mesures pour contribuer à l'application des résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009).

S'appuyant sur les rapports que le Secrétaire général avait établis dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information susmentionné, le Groupe de travail a étudié la situation des enfants en République démocratique du Congo (S/2010/369), en Somalie (S/2010/577), en Afghanistan (S/2011/55), au Tchad (S/2011/64) et en République centrafricaine (S/2011/241).

Au cours de la période considérée, le Groupe de travail a également adopté des conclusions sur le sort des enfants en temps de conflit armé en Colombie (S/AC.51/2010/3), au Népal (S/AC.51/2010/4), aux Philippines (S/AC.51/2010/5), en République démocratique du Congo (S/AC.51/2011/1), en Somalie (S/AC.51/2011/2), en Afghanistan (S/AC.51/2011/3), au Tchad (S/AC.51/2011/4) et en République centrafricaine (S/AC.51/2011/5).

<sup>\*</sup> Conformément aux résolutions 1988 (2011) et 1989 (2011), les tâches précédemment confiées au Comité créé par la résolution 1267 (1999) ont été réparties entre le Comité créé par les résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) et le Comité créé par la résolution 1988 (2011) (voir également les chapitres 5 et 17 de la sixième partie).

Le Groupe de travail a effectué des missions au Népal (du 22 au 26 novembre 2010) et en Afghanistan (du 4 au 7 juin 2011).

#### Chapitre 22

## Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure

Durant la période considérée, le Groupe de travail a tenu cinq réunions informelles au cours desquelles il a examiné diverses questions liées à la documentation et aux procédures du Conseil de sécurité.

En 2010, le Groupe de travail a été présidé par Tsuneo Nishida (Japon), et en 2011 par Ivan Barbalić (Bosnie-Herzégovine).

En 2010, le Groupe de travail s'est employé à promouvoir l'application intégrale de la note du Président du Conseil de sécurité en date du 27 juillet 2010 (S/2010/507) et s'est occupé de diverses questions touchant le manuel sur les méthodes de travail du Conseil de sécurité (Handbook on the Working Methods of the Security Council) qui venait d'être publié par le Japon. La version révisée du manuel a été publiée en décembre 2010.

Le 11 janvier 2011, l'exposé succinct révisé sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi a été publié (S/2011/10). Le Groupe de travail s'est réuni le 12 janvier pour adopter son programme de travail et examiner le premier exposé succinct hebdomadaire de 2011. Le 24 février, les membres du Groupe se sont réunis pour examiner les questions à supprimer de l'ordre du jour du Conseil et étudier la possibilité d'organiser une séance d'information par le Secrétariat sur les domaines présentant un intérêt particulier en ce qui concerne les méthodes de travail et les procédures du Conseil.

Le 20 juin, la Division des affaires du Conseil de sécurité a présenté aux coordonnateurs politiques et aux membres du Groupe de travail le site Web remanié du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et fait un exposé sur les procédures du Conseil qui étaient peu connues ou mal comprises.

Tous les renseignements utiles concernant les activités du Groupe de travail ont été mis en ligne sur son site Web, dans les toutes les langues officielles, à l'adresse www.un.org/sc/wgdocs/.

#### Chapitre 23

#### Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux

Le Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux a été établi en 2000 pour étudier les questions concernant les tribunaux créés ou appuyés par l'Organisation des Nations Unies, en particulier les stratégies de fin de mandat et les questions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. Il est composé des conseillers juridiques des missions des membres du Conseil de sécurité et épaulé par le Bureau des affaires juridiques. En 2010, il a été présidé par l'Autriche. En janvier 2011, la présidence a échu au Portugal. Au cours de la période considérée, le Groupe de travail a continué de se réunir régulièrement; il a tenu neuf séances en 2010 et quatre en 2011, auxquelles ont notamment participé les présidents, procureurs et greffiers des Tribunaux lorsqu'ils se trouvaient à New York pour intervenir devant le Conseil de sécurité.

Conformément à la pratique établie, le Président du Groupe de travail a rendu compte des travaux du Groupe de travail lors de son intervention à la séance publique semestrielle du Conseil de sécurité consacrée aux stratégies de fin de mandat des Tribunaux, tenue le 6 décembre 2010. Le 20 décembre, lors de la présentation d'exposés par les présidents sortants des organes subsidiaires du Conseil, il a également rendu compte au Conseil des dernières activités du Groupe de travail. Le 30 décembre, il a transmis au Président du Conseil le rapport sur les activités menées par le Groupe de travail entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010 (S/2010/684).

En 2010, le Groupe de travail a poursuivi et achevé l'examen d'un projet de résolution du Conseil sur la création d'un mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Le 17 décembre, lors de la dernière réunion du Groupe de travail en 2010, le Président a présenté un texte final de compromis global. Après plus de deux ans de négociations difficiles, des compromis mutuellement acceptables ont été trouvés sur toutes les questions, bien que quelques questions de la plus haute importance, notamment la date d'entrée en fonction du mécanisme et sa durée de vie ainsi qu'une nouvelle date de fermeture des Tribunaux, aient été débattues jusqu'à la dernière minute.

Par sa résolution 1966 (2010), le Conseil de sécurité, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, a décidé de créer le Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux composé de deux divisions, une pour chaque Tribunal, dont les dates d'entrée en fonction seront le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et le 1<sup>er</sup> juillet 2013, respectivement. Les archives de chaque Tribunal seront entreposées au siège de la division concernée. Le Conseil a également prié les Tribunaux de tout faire pour achever rapidement leurs travaux au plus tard le 31 décembre 2014, de préparer leur fermeture et d'opérer une transition sans heurt avec le Mécanisme. Il a en outre décidé que les compétences, les fonctions essentielles, les droits et obligations des Tribunaux seront dévolus au Mécanisme, et que tous les contrats et accords internationaux conclus par l'Organisation des Nations Unies en relation avec les Tribunaux demeureront en vigueur vis-à-vis du Mécanisme. Le Mécanisme fonctionnera pendant une période initiale de quatre ans; ses travaux seront examinés par le Conseil avant la fin de cette période initiale puis tous les deux ans; et il restera en fonction pendant de nouvelles périodes de deux ans commençant après chacun de ces examens, sauf décision contraire du Conseil.

Après l'adoption de la résolution 1966 (2010), en janvier 2011, le Groupe de travail a été mis au fait par le Bureau des affaires juridiques des travaux à entreprendre en coopération avec les deux Tribunaux pour mettre en place le Mécanisme. Il a été informé des différentes mesures à prendre à cet égard et de la répartition dans le temps des tâches qui attendent le Bureau des affaires juridiques et le Groupe de travail dans le cadre de la mise en place du Mécanisme.

En mars 2011, le Groupe de travail s'est de nouveau réuni pour entendre un exposé du Bureau des affaires juridiques sur les activités que celui-ci avait entreprises en coopération avec les Tribunaux pour donner suite à la résolution 1966 (2010).

En juin, en réponse à une lettre datée du 5 mai 2011 émanant du Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda (voir S/2011/329) et comme suite aux débats tenus sur la question lors des précédentes réunions, le Groupe de travail s'est réuni pour examiner la question de la présidence du Tribunal d'Arusha, compte tenu de la réaffectation prévue de son président et des autres juges permanents, à l'achèvement des affaires dont ils étaient saisis, à la Chambre d'appel à La Haye, et des solutions proposées dans la lettre susmentionnée. Le Groupe de travail a également entendu un exposé du Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda à ce sujet.

Le Groupe de travail a écouté des exposés présentés par les présidents des deux Tribunaux et le Procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda sur les travaux des Tribunaux et les activités entreprises dans le cadre de la stratégie de fin de mandat en prévision de l'exposé périodique que les Tribunaux devaient présenter au Conseil de sécurité en juin.

En décembre 2010 et juin 2011, le Groupe de travail a examiné les demandes des présidents des Tribunaux, qui voudraient que le mandat des juges soit prorogé et que des amendements statutaires soient adoptés pour faciliter les stratégies de fin de mandat. À l'issue de négociations et avec l'assentiment de ses membres, le Groupe de travail a présenté au Conseil de sécurité des recommandations, à la suite de quoi le Conseil a adopté les résolutions 1954 (2010), 1955 (2010), 1993 (2011) et 1995 (2011).

11-57297

# **Appendices**

# I Liste des membres du Conseil de sécurité en 2010 et 2011

2010 Autriche 2011 Afrique du Sud

Bosnie-Herzégovine Allemagne

Brésil Bosnie-Herzégovine

Chine Brésil États-Unis d'Amérique Chine

Fédération de Russie Colombie

France États-Unis d'Amérique

Gabon Fédération de Russie

Japon France
Liban Gabon
Mexique Inde
Nigéria Liban
Ouganda Nigéria
Royaume-Uni de Grande- Portugal

Bretagne et d'Irlande du Nord

Royaume-Uni de Grande-Bretagne

Turquie et d'Irlande du Nord

#### II

# Nom des représentants, représentants adjoints, suppléants et chargés d'affaires accrédités auprès du Conseil de sécurité

Les représentants, représentants adjoints, suppléants et chargés d'affaires dont les noms suivent ont représenté leur pays au Conseil de sécurité au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2011 :

#### Autriche\*

M. Heinz Fischer<sup>a</sup> (Président fédéral)

M. Michael Spindelegger<sup>b</sup> (Ministre des affaires étrangères)

M. Johannes Kyrle<sup>c</sup> (Vice-Ministre des affaires étrangères)

M. Thomas Mayr-Harting

M. Christian Ebner

M. Nikolaus Lutterotti

M. Konrad Bühler

M. Jürgen Heissel

M<sup>me</sup> Gabriele Juen

M<sup>me</sup> Barbara Kaudel

M<sup>me</sup> Ulrike Köhler

M<sup>me</sup> Valerie Kyrle

M<sup>me</sup> Hannah Liko

M<sup>me</sup> Ulrike Nguyen

M. Christoph Wieland

#### Afrique du Sud\*\*

M. Kgalema Motlanthe<sup>z</sup> (Vice-Président de la République)

M<sup>me</sup> Maite Nkoana-Mashabane<sup>i</sup> (Ministre des relations internationales et de la coopération)

M. Jeffrey Thamsanga Radebe<sup>aa</sup> (Ministre de la justice)

M. Baso Sangqu

<sup>\*</sup> Pays dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2010.

<sup>\*\*</sup> Pays dont le mandat a commencé le 1er janvier 2011.

- M. Doctor Mashabane
- M. Zaheer Laher
- M. Cedrick Charles Crowley
- M. Johann Paschalis
- M<sup>me</sup> Lulamah Rulumeni
- M<sup>me</sup> Nomfanelo Kota
- M. Dire David Tladi
- M<sup>me</sup> Kgomotso Jolobe
- M. Josiah Lebakeng
- M<sup>me</sup> Moné Dye
- M. Malibongwe Patrick Mcakuvana
- M. Godlip Lesiba Ratlou
- Colonel Sipiwo Dlomo
- M. Magen Govender
- M<sup>me</sup> Ruvarna Naidoo
- M<sup>me</sup> Nichola Nokulunga Sabelo

#### Allemagne\*\*

- M. Guido Westerwelle<sup>p</sup>
- (Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères)
- M. Werner Hoyer<sup>q</sup>
- (Ministre délégué aux affaires étrangères)
- M. Peter Wittig
- M. Miguel Berger
- M. Christophe Eick
- M. Christoph Retzlaff
- M. Daniel Krull
- M. Ralf Schroeer
- M. Elmar Eich
- M<sup>me</sup> Susanne Fries-Gaier
- M. Florian Laudi
- M<sup>me</sup> Sigrid Sommer
- M. Holger Tillmann
- M. Jens-Christian Gaedtke
- M. Alexander Eberl

222

M<sup>me</sup> Jana Boelter

M<sup>me</sup> Tatjana Schenke-Olivieri

M<sup>me</sup> Sibylle Osten

M. Stefan Roessel

M. Martin Huth

#### **Bosnie-Herzégovine**

M. Haris Silajdžić<sup>a</sup>

(Président de la Présidence)

M. Nebojša Radmanović<sup>d</sup>

(Président de la Présidence)

M. Sven Alkalaje

(Ministre des affaires étrangères)

M. Ivan Barbalić

M<sup>me</sup> Mirsada Čolaković

M. Miloš Vukašinović

M. Željko Vukobratović

M<sup>me</sup> Valentina Marinčić

M<sup>me</sup> Šejla Đurbuzović

M. Adi Durmić

M<sup>me</sup> Aida Hodzić

M<sup>me</sup> Sanja Kuljanin

M<sup>me</sup> Ljilja Grgić-Stojanović

M. Željko Jerkić

#### Brésil

M. Celso Amorim<sup>f</sup>

(Ministre des relations extérieures)

M. Antonio de Aguiar Patriota<sup>g</sup>

(Ministre des relations extérieures)

M<sup>me</sup> Vera Machado<sup>c</sup>

(Vice-Ministre chargée des affaires politiques, Ministère des relations extérieures)

M. Antonio Simõesh

(Vice-Ministre chargé de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes)

M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti

M<sup>me</sup> Regina Maria Cordeiro Dunlop

- M. Guilherme de Aguiar Patriota
- M<sup>me</sup> Maria Teresa Mesquita Pessôa
- M. Norberto Moretti
- M. Mauricio Carvalho Lyrio
- M. Leonardo Luís Gorgulho Nogueira Fernandes
- M. Carlos Luis Dantas Coutinho Perez
- M. Eugênio Vargas Garcia
- M. Luis Guilherme Nascentes da Silva
- M. Christiano Sávio Barros Figueirôa
- M. Alexandre Mendes Nina
- M. Daniel Nogueira Leitão
- M. Kassius Diniz da Silva Pontes
- M. Marcelo Böhlke
- M. André Simas Magalhães
- M. João Augusto Costa Vargas
- M. Juliano Rojas Maia
- M. Leandro Vieira Silva
- M. Ricardo Martins Rizzo
- M. Camilo Licks Rostand Prates
- M<sup>me</sup> Christiana Lamazière

#### Chine

- M. Wen Jiabao<sup>a</sup>
- (Premier Ministre)
- M. Zhai Juni
- (Vice-Ministre des affaires étrangères)
- M. Zhang Yesui
- M. Li Baodong
- M. Wang Min
- M. Xu Jian
- M. Du Xiaocong
- M. Yang Tao
- M. Long Zhou
- M. Wu Peng
- M. Huang Zheng

M<sup>me</sup> Guo Xiaomei

M. Zhang Junan

M<sup>me</sup> Li Jijuan

M. Wu Wei

M. Tian Lin

M. Sun Xiaobo

M. Lu Haitian

#### Colombie\*\*

M. Juan Manuel Santos Calderón<sup>j</sup> (Président de la République)

M<sup>me</sup> Maria Angela Holguín Cuéllar<sup>k</sup> (Ministre des relations extérieures)

M<sup>me</sup> Patti Londoño Jaramillo (Vice-Ministre des relations multilatérales)

M. Néstor Osorio

M. Fernando Alzate

M<sup>me</sup> Isaura Duarte

M<sup>me</sup> Betty Escorcia

M<sup>me</sup> María Paula Guerra

M. Juan Felipe Rengifo

M. Germán Calderón

M. Miguel Camilo Ruiz Blanco

M. Juan José Quintana Aranguren

M. David Orlando Rodríguez Escandón

M. Francisco Alberto González

#### États-Unis d'Amérique

M. Joseph Biden<sup>gg</sup> (Vice-Président de la République)

M<sup>me</sup> Hillary Rodham Clinton<sup>hh</sup>

(Secrétaire d'État)

M<sup>me</sup> Susan E. Rice

M. Alejandro D. Wolff

M<sup>me</sup> Rosemary A. DiCarlo

M<sup>me</sup> Brooke D. Anderson

- M. Frederick D. Barton
- M. Salman S. Ahmed
- M. James E. Donegan
- M. James B. Donovan
- M<sup>me</sup> Ellen Germain
- M. William Grant
- M<sup>me</sup> Mary E. McLeod
- M. Bruce C. Raskhow
- M. Mark A. Simonoff
- M. Jeffrey DeLaurentis
- M. T. Kirk McBride
- M. David B. Dunn
- M. Joseph M. Torsella

#### Fédération de Russie

- M. Sergey V. Lavrov<sup>a</sup>
- (Ministre des affaires étrangères)
- M. Mikhail Bogdanov<sup>y</sup>
- (Vice-Ministre des affaires étrangères)
- M. Vitaly I. Churkin
- M. Konstantin K. Dolgov
- M. Gleb F. Desyatnikov
- M. Oleg I. Kravchenko
- M. Grigory E. Lukyantsev
- M. Gennady V. Kuzmin
- M. Andrei A. Artasov
- M. Vladimir K. Safronkov
- M. Albert V. Sitnikov
- M. Oleg A. Demekhin
- M. Alexey Y. Poletaev
- M<sup>me</sup> Diana K. Eloeva
- M. Dmitry P. Filatkin
- M. Boris V. Chernenko
- M. Sergey A. Zhdanov
- M. Stanislav N. Tolkach
- M. Alexander A. Pankin

- M. Sergey N. Karev
- M. Nikita E. Zhukov
- M. Igor A. Panin
- M. Mikael V. Agasandyan
- M. Andrey A. Listov
- M. Andrei Artasov
- M. Eugeny Ustinov
- M. Sergei Kononuchenko

#### France

M. Bernard Kouchner<sup>a</sup>

(Ministre des affaires étrangères)

M. Alain Juppé<sup>1</sup>

(Ministre des affaires étrangères)

- M. Jean-Maurice Ripert
- M. Gérard Araud
- M. Jean-Pierre Lacroix
- M. Nicolas de Rivière
- M. Martin Briens
- M. Hubert Renié
- M. Nicolas Kassianides
- M. Jean-Baptiste Faivre
- M. Emmanuel Bonne
- M<sup>me</sup> Béatrice Le Fraper

#### Gabon

M. Ali Bongo Ondimba<sup>m</sup> (Président de la République)

M. Paul Toungui<sup>n</sup>

(Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie)

M. Paul Bunduku-Lathao

(Ministre délégué auprès du Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie)

- M. Emmanuel Issoze-Ngondet
- M. Noël Nelson Messone
- M. Alfred Alexis Moungara Moussotsi

- M<sup>me</sup> Marianne Bibalou
- M. Michel Régis Onanga Ndiaye
- M. Charles Lembouma
- M. Jean Christian Obame
- M. Franklin Joachim Makanga
- M<sup>me</sup> Annette Andrée Onanga
- M<sup>me</sup> Allegra Pamela Romance Bongo
- M<sup>me</sup> Ounaïda Bongo Ondimba
- M<sup>me</sup> Joséphine Patricia Ntyam Eyha
- M<sup>me</sup> Lilly Stella Moudzihi Birra
- M. Gervais Ngyema Ndong
- M. Serge Thierry Mandoukou Ombegue

#### Inde\*\*

- M. M. S. Krishnao
- (Ministre des affaires étrangères)
- M. Anand Sharmar
- (Ministre du commerce et de l'industrie)
- M. Hardeep Singh Puri
- M. Manjeev Singh Puri
- M. Vinay Kumar
- M. Anupam Ray
- M. Shashi Bhushan Singh
- M. Manish Gupta
- M. Alok Amitabh Dimri
- M. Randhir Kumar Jaiswal
- M. Pradip Kumar Choudhary
- M. R. Ravindra
- M. Vinod K. Jacob
- M<sup>me</sup> Namgya C. Khampa
- M. Acquino Vimal

## Japon\*

M. Naoto Kan<sup>a</sup> (Premier Ministre)

M. Takeaki Matsumoto<sup>s</sup>

(Ministre des affaires étrangères)

M<sup>me</sup> Makiko Kikuta<sup>t</sup>

(Vice-Ministre des affaires étrangères)

M. Hisashi Tokunaga<sup>c</sup>

(Vice-Ministre des affaires étrangères)

- M. Yukio Takasu
- M. Tsuneo Nishida
- M. Norihiro Okuda
- M. Kazuo Kodama
- M. Shigeki Sumi
- M. Akio Miyajima
- M. Tetsuya Kimura
- M. Kazuchika Hamuro
- M. Yutaka Arima
- M. Jun Miura
- M. Yukihiro Wada
- M. Shigehiro Nishiumi
- M<sup>me</sup> Asako Okai
- M. Kosei Nomura
- M. Tomoaki Ishigaki

#### Liban

Général Michel Sleiman<sup>a</sup> (Président de la République)

M. William Habib<sup>u</sup>

(Secrétaire général par intérim, Ministère des affaires étrangères)

M. Nawaf Salam

M<sup>me</sup> Caroline Ziade

- M. Ibrahim Assaf
- M. Toufic Jaber
- M. Oussama Khachab
- M. Majdi Ramadan

M. Fadi Ziadeh

M<sup>me</sup> Brigitte Tawk

M. Ali Karanouh

#### Mexique\*

M<sup>me</sup> Patricia Espinosa Cantellano<sup>a</sup> (Ministre des relations extérieures)

M<sup>me</sup> Laura Esthela Carrera Lugo<sup>t</sup> (Chef de la Commission nationale pour la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes)

- M. Claude Heller
- M. Juan Manuel Gómez Robledo
- M. Guillermo Alejandro Puente Ordorica
- M. Fernando González Saiffe
- M. Victor Manuel Sánchez Colin
- M. Marco Antonio Morales Barba
- M. Alejandro Rodiles Bretón
- M. Enrique Ochoa Martinez
- M. Alejandro Alday González
- M. Roberto Armando de León Huerta
- M. Carlos Gabriel Ruiz-Massieu Aguirre
- M. Rodrigo Pintado Collet
- M. Raúl Vargas Juárez
- M<sup>me</sup> Yanerit Cristina Morgan Sotomayor

#### Nigéria

M. Goodluck Ebele Jonathan<sup>v</sup> (Président de la République)

M. Henry Odein Ajumogobia<sup>w</sup> (Ministre des affaires étrangères)

M<sup>me</sup> U. Joy Ogwu

- M. Raff Bukun-Olu Wole Onemola
- M. Bulus Z. Lolo
- M. Kio Solomon Amieyeofori
- M. Obinna Chiedu Onowu
- M. Martin Senkom Adamu
- M. George Ehidianmen Edokpa

230

#### Ouganda\*

M. Yoweri Kaguta Museveni<sup>a</sup> (Président de la République)

M. Gilbert Balibaseka Bukenya<sup>c</sup>

(Vice-Président)

M. Sam Kutesa<sup>dd</sup>

(Ministre des affaires étrangères)

M. Henry Okello Oryem<sup>s</sup>

(Vice-Ministre des affaires étrangères chargé des affaires internationales)

M. Eriya Kategaya<sup>ee</sup>

(Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires est-africaines)

- M. Ruhakana Rugunda
- M. Patrick S. Mugoya
- M. Isaac Biruma Sebulime
- M. Benedict Lukwiya
- M. Arthur Kafeero
- M. Denis Manana
- M. Elly Kamahungye
- M. Fred Tolit
- M. John Leonard Mugerwa
- M. George Maiteki Baitera
- M. Duncan Laki Muhumuza
- M. Stephen Nkayivu Ssenabulya
- M<sup>me</sup> Margaret Awino Kafeero
- M. Nasanairi Kamudoli
- M. David Etuket

#### Portugal\*\*

M. Luis Amado<sup>o</sup>

(Ministre des affaires étrangères)

M. Luis Brites Pereira<sup>x</sup>

(Secrétaire d'État aux affaires étrangères)

- M. José Filipe Moraes Cabral
- M. João Maria Cabral
- M. Francisco Vaz Patto
- M. Luis Augusto Fernandes Gaspar da Silva

M<sup>me</sup> Susana Vaz Patto

M. João Miguel Madureira

Lieutenant-colonel Marco António Teresa

M. Frederico Silva

M. Rui da Cámara Homem de Noronha

M. João Vasco Barradas Durão Palma Fialho

M. Pedro Courela

M. Pedro Bartolomeu Santos Matos Perestrelo Pinto

M<sup>me</sup> Elisabete Proença Rodrigues e Cortes Palma

M<sup>me</sup> Ana Isabel Teixeira Coelho

M<sup>me</sup> Ana e Brito Maneira

M. Nuno Cabral

M<sup>me</sup> Ana C. Gameiro

M<sup>me</sup> Clotilde Mesquita

M<sup>me</sup> Vanessa Gomes

#### Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

M. William Hagueff

(Membre du Parlement, Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth)

M. David Lidington<sup>h</sup>

(Membre du Parlement, Ministère des affaires étrangères et du

Commonwealth)

M. Alistair Burt<sup>c</sup>

(Membre du Parlement, Vice-Ministre d'État)

M. Henry Bellingham<sup>y</sup>

(Membre du Parlement, Vice-Ministre d'État)

Sir Mark Lyall Grant, KCMG

M. Philip John Parham

M. David Whineray

M. Nicholas Williams

M. Chanaka Wickremasinghe

M. Richard Etherington

M<sup>me</sup> Catherine Adams

M. Philip Saltonstall

M<sup>me</sup> Harriet Cross

M<sup>me</sup> Nicola Freedman

M<sup>me</sup> Philippa Steele

232

- M<sup>me</sup> Jonna Jeurlink
- M. David Quarrey
- M. James Roscoe
- M. Nicholas Harvey
- M<sup>me</sup> Sara Fawcett
- M<sup>me</sup> Sofka Brown
- M. Simon Hosking
- M. Thomas Hurd
- M. Daniel Shepherd
- M. Malcolm Green
- M. Andrew O'Henley
- M. Reza Afshar
- M<sup>me</sup> Carey Scott
- M. Oli Hein
- M. Douglas Wilson
- M<sup>me</sup> Elizabeth Rickett
- M<sup>me</sup> Diane Sheard
- M. Daniel Workman
- M<sup>me</sup> Catriona Mace
- M<sup>me</sup> Hanne Stevens
- M<sup>me</sup> Jennifer MacNaughtan
- M. Simon Day

#### Turquie\*

- M. Abdullah Gül<sup>bb</sup>
- (Président de la République)
- M. Ahmet Davutoğlu<sup>cc</sup>
- (Ministre des affaires étrangères)
- M. Ertuğrul Apakan
- M. Fazli Çorman
- M. Hüseyin Müftüoğlu
- M. Zeki Levent Gümrükçü
- M<sup>me</sup> Gülin Dinç
- M. Can Dizdar
- M. Selçuk Ünal

# Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale (portant sur la période allant du $1^{\rm er}$ août 2010 au 31 juillet 2011)

M<sup>me</sup> Zeynep Kiziltan

M. Timur Söylemez

M<sup>me</sup> Çağla Tansu Seçkin

M. Aziz Sevi

M. Aydan Karamanoğlu

M. Ismail Çobanoğlu

M. Ramis Şen

M<sup>me</sup> Emriye Bağdagül Ormanci

M<sup>me</sup> Burcu Keriman Erdoğdu

M<sup>me</sup> İlknur Bademli Angel

#### Notes

- <sup>a</sup> A participé à la 6389<sup>e</sup> séance, le 23 septembre 2010.
- <sup>b</sup> A participé aux 6390°, 6411° et 6425° séances, les 27 septembre, 26 octobre et 16 novembre 2010.
- <sup>c</sup> A participé à la 6450<sup>e</sup> séance, le 15 décembre 2010.
- <sup>d</sup> A participé à la 6421<sup>e</sup> séance, le 11 novembre 2010.
- <sup>e</sup> A participé aux 6425<sup>e</sup>, 6450<sup>e</sup>, 6479<sup>e</sup> et 6581<sup>e</sup> séances, les 16 novembre et 15 décembre 2010 et les 11 février et 12 juillet 2011.
- f A participé aux 6389e et 6390e séances, les 23 et 27 septembre 2010.
- <sup>g</sup> A participé, en sa qualité de Vice-Ministre des relations extérieures, à la 6425<sup>e</sup> séance, le 16 novembre 2010. A présidé la 6479<sup>e</sup> séance, le 11 février, et participé à la 6583<sup>e</sup> séance, le 13 juillet 2011.
- <sup>h</sup> A participé à la 6510<sup>e</sup> séance, le 6 avril 2011.
- <sup>i</sup> A participé à la 6555<sup>e</sup> séance, le 15 juin 2011.
- <sup>j</sup> A présidé la 6510<sup>e</sup> séance, le 6 avril 2011.
- k A participé aux 6479° et 6581° séances, les 11 février et 12 juillet, et présidé la 6510° séance, le 6 avril 2011.
- <sup>1</sup> A participé aux 6498<sup>e</sup> et 6547<sup>e</sup> séances, les 17 mars et 7 juin 2011.
- <sup>m</sup> A participé à la 6389<sup>e</sup> séance, le 23 septembre 2010, et présidé la 6547<sup>e</sup> séance, le 7 juin 2011.
- <sup>n</sup> A participé aux 6390° et 6450° séances, les 27 septembre et 15 décembre 2010, et présidé la 6555° séance, le 15 juin 2011.
- ° A participé à la 6479<sup>e</sup> séance, le 11 février 2011.
- P A participé à la 6479<sup>e</sup> séance, le 11 février 2011, et présidé les 6581<sup>e</sup>, 6582<sup>e</sup> et 6583<sup>e</sup> séances, les 12 et 13 juillet 2011.
- <sup>q</sup> A présidé la 6590<sup>e</sup> séance, le 26 juillet 2011.
- <sup>r</sup> A participé à la 6565<sup>e</sup> séance, le 24 juin 2011.
- <sup>s</sup> A participé à la 6425<sup>e</sup> séance, le 16 novembre 2010.
- <sup>t</sup> A participé à la 6411<sup>e</sup> séance, le 26 octobre 2010.
- <sup>u</sup> A participé aux 6395<sup>e</sup> et 6396<sup>e</sup> séances, le 13 octobre 2010.
- <sup>v</sup> A participé aux 6389<sup>e</sup> et 6547<sup>e</sup> séances, les 23 septembre 2010 et 7 juin 2011.
- W A participé aux 6390°, 6409° et 6425° séances, les 27 septembre, 22 octobre et 16 novembre 2010.
- <sup>x</sup> A participé aux 6581<sup>e</sup>, 6582<sup>e</sup> et 6583<sup>e</sup> séances, les 12 et 13 juillet 2011.
- y A participé à la 6583<sup>e</sup> séance, le 13 juillet 2011.
- <sup>z</sup> A participé à la 6547<sup>e</sup> séance, le 7 juin 2011.
- <sup>aa</sup> A participé à la 6581<sup>e</sup> séance, le 12 juillet 2011.
- bb A présidé la 6389e séance, le 23 septembre 2010.
- <sup>cc</sup> A présidé les 6390<sup>e</sup> et 6450<sup>e</sup> séances, les 27 septembre et 15 décembre 2010.
- <sup>dd</sup> A participé à la 6390<sup>e</sup> séance, le 27 septembre 2010.
- ee A présidé les 6409e et 6411e séances, les 22 et 26 octobre 2010.
- ff A participé aux 6389e et 6390e séances, les 23 et 27 septembre 2010, et présidé la 6425e séance, le 16 novembre 2010.
- gg A présidé la 6450e séance, le 15 décembre 2010.
- hh A participé aux 6389°, 6390°, 6411° et 6425° séances, les 23 et 27 septembre, 26 octobre et 16 novembre 2010.

# III Présidents du Conseil de sécurité

Les représentants ci-après ont rempli les fonctions de Président du Conseil de sécurité au cours de la période allant du  $1^{\rm er}$  août 2010 au 31 juillet 2011 :

<b>Fédération de Russie</b> M. Vitaly I. Churkin	1 <sup>er</sup> -31 août 2010
Turquie M. Ertuğrul Apakan	1 <sup>er</sup> -30 septembre 2010
Ouganda M. Ruhakana Rugunda	1 <sup>er</sup> -31 octobre 2010
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Sir Mark Lyall Grant, KCMG	1 <sup>er</sup> -30 novembre 2010
États-Unis d'Amérique M <sup>me</sup> Susan E. Rice	1 <sup>er</sup> -31 décembre 2010
Bosnie-Herzégovine M. Ivan Barbalić	1 <sup>er</sup> -31 janvier 2011
Brésil M <sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti	·
Chine M. Li Baodong	
Colombie  M. Néstor Osorio	
France M. Gérard Araud	
Gabon  M. Noël Nelson Messone	
Allemagne M. Peter Wittig	·

# IV

# Communications du Président du Conseil de sécurité et du Secrétaire général reçues entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011

#### Questions concernant la situation au Moyen-Orient

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	
---	--

S/2010/414 2 août 2010 Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

#### Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

S/2011/189	25 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/190	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

# Force intérimaire des Nations Unies au Liban et résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité

S/2010/430	11 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le
et Corr.1		Secrétaire général

#### Résolution 1595 (2005) du Conseil de sécurité

S/2011/38	25 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/39	28 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

#### La situation à Chypre

S/2011/13	10 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/14	12 janvier 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

#### La situation concernant le Sahara occidental

5/2011/439	22 Juniet 2011	Secrétaire général
S/2011/460	26 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité nor le

#### La situation au Libéria

S/2011/450 22 inillet 2011

za sitaation	uu Bibeiiu	
S/2010/523	11 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/524	13 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2011/283

3 mai 2011

S/2010/601	22 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/74	11 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/78	17 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/89	23 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/351	10 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La situation	en Somalie	
S/2010/451	25 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/452	26 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/509	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/30	24 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
Questions co	ncernant la situatio	n dans l'ex-Yougoslavie
La situati	on en Bosnie-Herzé	govine
S/2010/510	4 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/575	8 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/656	10 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

# Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Secrétaire général

Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le

S/2011/21	14 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/105	1 <sup>er</sup> mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/256	3 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/363	14 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

238

#### Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

S/2010/599	23 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/392	27 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide et d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou de violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994

S/2010/513	13 octobre 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/598	23 novembre 2010	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/329	20 mai 2011	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La question concernant Haïti		
S/2011/187	23 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité nar le

5/2011/18/	23 mars 2011	Secrétaire général
S/2011/188	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/301	12 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/302	13 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

#### La situation au Burundi

S/2010/677	22 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/678	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
La situation en Afghanistan		

10 août 2010

S/2010/437

		Secrétaire général
S/2010/542	15 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le

239 11-57297

0/2010/540	15 1 2010	
S/2010/548	15 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/657	21 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/124	10 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/364	14 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La situation	en Sierra Leone	
S/2010/560	6 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/561	29 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/74	11 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La situation	concernant la Répu	blique démocratique du Congo
S/2011/77	17 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/219	1 <sup>er</sup> avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La situation	en République cent	rafricaine
S/2011/291	6 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/292	10 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Le sort des e	nfants en temps de	conflit armé
S/2010/487	16 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/521	6 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/610	30 novembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/680	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/194	25 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/230	7 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

S/2011/339	2 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/347	8 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Les femmes o	et la paix et la sécur	rité
S/2010/416	29 juillet 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/417	3 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Menaces con	tre la paix et la sécu	ırité internationales résultant d'actes de terrorisme
S/2010/664	20 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/665	23 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/403	30 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/404	30 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La situation	en Côte d'Ivoire	
S/2010/485	14 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/486	17 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/493	23 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/601	22 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/3	5 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/5	7 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/89	23 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/134	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/135	14 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/180	23 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

S/2011/200	28 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/221	4 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/247	12 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/248	14 avril 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/295	9 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/297	11 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/296	12 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/351	10 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/419	7 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/468	26 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/469	28 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Mission du (	Conseil de sécurité	
S/2010/509	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/319	18 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Région de l'A	Afrique centrale	
S/2010/457	30 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/130	11 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/131	14 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Non-prolifér	ation des armes de	destruction massive
S/2011/371	16 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

242

# Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

	Ü	
S/2010/456	27 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/491	17 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/492	21 septembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2010/509	4 octobre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/27	19 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/60	7 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/96	24 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/236	12 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/318	17 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/333	31 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/361	13 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/362	15 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/384	23 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/461	22 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/462	26 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/466	27 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/474	27 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/475	29 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Consolidation de la paix après les conflits			
S/2010/690	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité	
S/2011/85	18 février 2011	Lettres identiques adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
La situation	concernant l'Iraq		
S/2010/619	8 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2010/666	21 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2010/667	23 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité	
Non-proliféra	ation		
S/2010/465	6 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2010/576	5 novembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2011/4	6 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2011/405	30 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
Consolidation	n de la paix en Afri	que de l'Ouest	
S/2010/693	10 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2010/660	14 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2010/661	20 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité	
Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée			
S/2010/527	14 octobre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2011/88	22 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2011/170	21 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	
S/2011/391	27 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	

# Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général\*

S/2010/473	9 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/474	14 septembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/1	5 janvier 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
Paix et sécur	ité en Afrique	
S/2010/433	6 août 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/434	13 août 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
La situation	en Libye	
S/2011/126	10 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/127	11 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/151	18 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
S/2011/203	29 mars 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/293	10 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/307	16 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/313	16 mai 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/377	21 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2011/455	22 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
La question	Inde-Pakistan	
S/2010/662	15 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
S/2010/663	21 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

<sup>\*</sup> S/2006/920.

	S/2011/431	14 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
	S/2011/432	18 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
	La situation e	entre l'Iraq et le Ko	oweït
	S/2011/98	14 février 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
	S/2011/99	3 mars 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
	S/2011/477	26 juillet 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
	S/2011/478	29 juillet 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
	La situation e	en Géorgie	
	S/2011/279	2 mai 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
	Relations ent	re le Cameroun et l	e Nigéria
	S/2010/637	7 décembre 2010	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
	S/2010/638	10 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Promotion et renforcement de l'état de droit dans le cadre des activités de maintien de la paix et de la sécurité internationales			
	S/2011/396	23 juin 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
	S/2011/397	27 juin 2011	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité
Relations entre le Costa Rica et le Nicaragua			
	S/2011/243	13 avril 2011	Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général
	Documentation	on, méthodes de tra	vail et procédure du Conseil de sécurité
	S/2010/690	30 décembre 2010	Lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

11-57297 (F) 011111 011111

